DIERENARTSEN | VETERINAIRES
ZONDER GRENZEN | SANS FRONTIERES

**Royaume de Belgique**
**DGCD**

# EVALUATION FINALE DU PROJET PADEC II

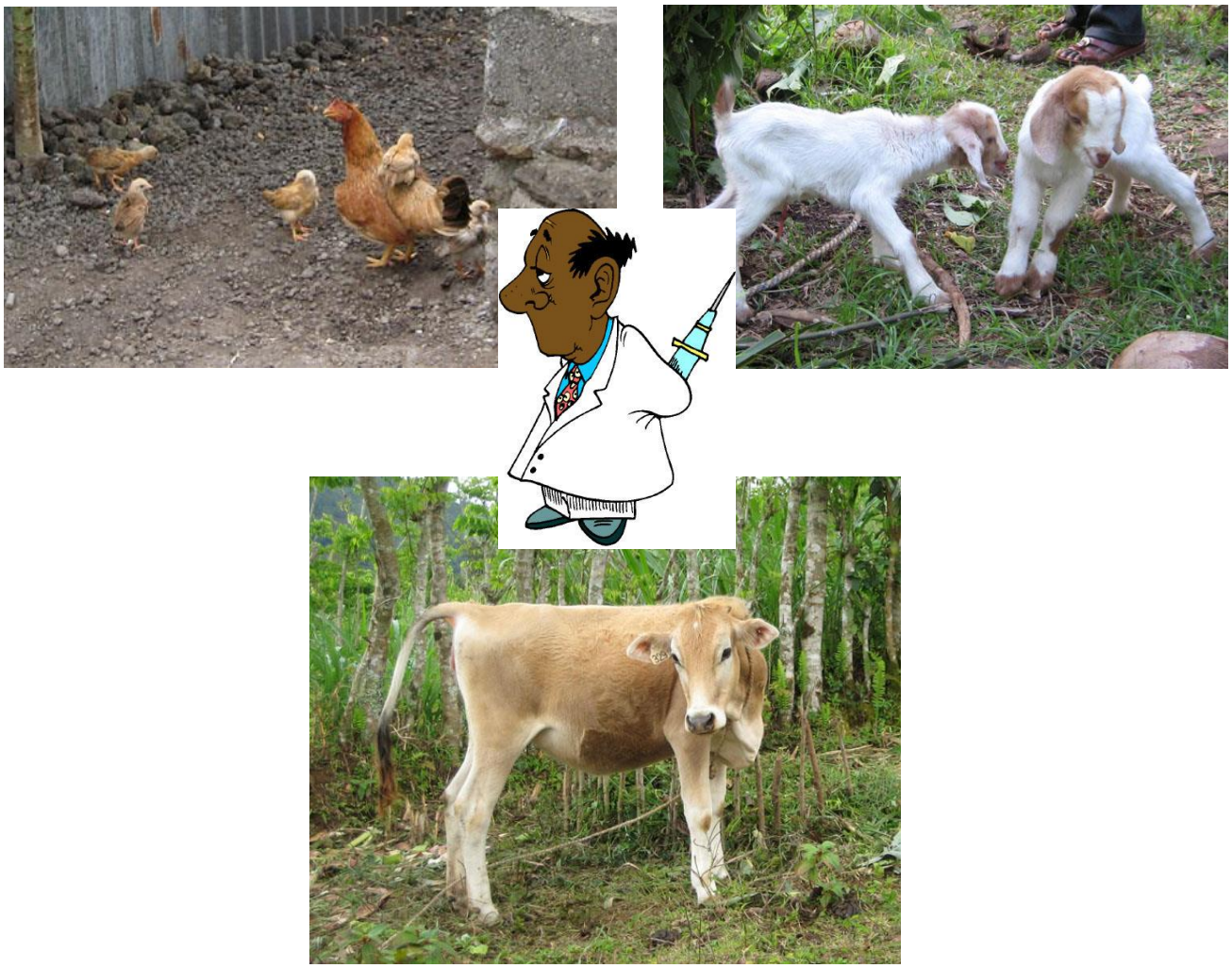

**Rapport définitif**

**Moroni**
**Décembre 2007**

**Guy Van Vlaenderen**
**Expert en Production Animale**

# EVALUATION FINALE DU PROJET PADEC II

**Table des matières**

1. PREAMBULE ..... 1
1.1. Présentation de la mission ..... 1
1.1.1. Objectifs de l'évaluation finale ..... 1
1.1.2. Éléments de l'évaluation ..... 1
1.1.3. Méthodologie de l'évaluation ..... 2
1.2. Cadre d'exécution du projet ..... 3
1.2.1. Bref rappel historique du projet ..... 3
1.2.2. Cadre logique de l'intervention ..... 4

2. ANALYSE DE LA CONCEPTION DU PROJET ..... 6

3. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET ..... 7
3.1. Pertinence au niveau des bénéficiaires (79%) ..... 7
3.2. Pertinence au niveau des bénéficiaires intermédiaires ..... 7
3.3. Pertinence au niveau des Ministères en charge de l'élevage ..... 8
3.4. Pertinence au niveau des autorités locales ..... 8
3.5. Autres éléments concernant la pertinence de l'action ..... 8

4. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ..... 10
4.1. Efficacité de l'équipe du projet ..... 10
4.1.1. Points forts ..... 10
4.1.2. Points faibles ..... 11
4.2. Efficacité des actions ..... 11
4.2.1. Points forts ..... 11
4.2.2. Points faibles ..... 12
4.3. Efficacité du réseau de santé animale de proximité ..... 13
4.3.1. Points forts ..... 14
4.3.2. Points faibles ..... 14
4.4. Efficience du projet ..... 15
4.4.1. Points forts ..... 15
4.4.2. Points faibles ..... 16
4.5. Bilan chiffré des actions menées ..... 17
4.5.1. Volet « Santé animale de proximité » ..... 17
4.5.2. Volet « Aviculture Traditionnelle améliorée » ..... 18
4.5.3. Volet « Développement intégré de l'élevage caprin » ..... 18
4.5.4. Volet «Développement intégré de l'élevage bovin laitier » ..... 19
4.5.5. Volet « Renforcement institutionnel » ..... 20

5. ANALYSE DES EFFETS ..... 21
5.1. Impact quantitatif ..... 21
5.2. Méthodologie de l'appréciation des effets ..... 22
5.3. Effets liés au volet « Aviculture » ..... 23
5.3.1. Effets sur les pratiques d'élevage ..... 23
5.3.2. Effets zootechniques ..... 23
5.3.3. Effets socioéconomiques ..... 23
5.4. Effets liés au volet « Caprins » ..... 24
5.4.1. Effets sur les pratiques d'élevage ..... 24
5.4.2. Effets zootechniques ..... 24
5.4.3. Effets socio-économiques ..... 24
5.5. Effets liés au volet « Bovins » ..... 25
5.5.1. Effets sur les pratiques d'élevage ..... 25

5.5.2. Effets zootechniques ....26
5.5.3. Effets socio-économiques ....26
5.6. Effets liés aux seuls soins vétérinaires ....27
5.6.1. Effets sur les pratiques d'élevage....27
5.6.2. Effets zootechniques ....27
5.6.3. Effets socio-économique....27
5.7. Effets sur l'environnement ....27
5.8. Effets induits ....28

6. ANALYSE DE LA DURABILITE ....29
6.1. Durabilité des actions ....29
6.1.1. Durabilité du volet « Aviculture traditionnelle améliorée » ....29
6.1.2. Durabilité du volet « Caprin » ....30
6.1.3. Durabilité du volet « Elevage bovin laitier » ....31
6.2. Durabilité des services ....33
6.3. Durabilité de l'axe stratégique du projet ....34

7. CONCLUSIONS ....36
7.1. Bilan global de la prestation....36
7.2. Leçons apprises ....37
7.2.1. Ce qu'il faut faire (les leçons positives tirées du projet)....37
7.2.2. Ce qu'il ne faut pas faire....38
7.2.3. Ce qu'il aurait fallu faire....39
7.3. Conclusions générales : Analyse globale des différents volets ....39
7.3.1. Volet « Aviculture traditionnelle améliorée »....39
7.3.2. Volet « intensification de l'élevage caprin » ....40
7.3.3. Volet « Filière bovin laitier »....41
7.3.4. Volet « Réseau de santé animale de proximité » ....42
7.3.5. Volet « Renforcement institutionnel »....43

8. Recommandations....44
8.1. Sur le plan institutionnel : ....44
8.2. Sur le plan de l'opérationnalité du réseau de santé animale de proximité ....44
8.3. Au niveau du projet....45
8.4. Au niveau de VSF-B ....46

## Abréviations et acronymes

| | |
|---|---|
| **ACTIV** | Association Comorienne des Techniciens et Infirmiers Vétérinaires |
| **ACDE** | Association Comorienne pour le Développement de l'Elevage |
| **AEV** | Agent d'Elevage Villageois |
| **AG** | Assemblée Générale |
| **AGR** | Activité Génératrice de Revenus |
| **APSA** | Association des Professionnels de la Santé Animale |
| **CA** | Conseil d'Administration |
| **CP** | Chef de projet |
| **CVPP** | Clinique Vétérinaire Privée de Proximité (= clinique vétérinaire) |
| **DGCD** | Direction Générale de la Coopération au Développement (coopération belge) |
| **FADESIM** | Fédération des Acteurs du Développement Economique et Social de l'Ile de Mohéli |
| **FPEM** | Fédération pour la Promotion de l'Elevage à Mohéli |
| **GCP** | Gestion du Cycle de Projet |
| **GEBI** | Groupement d'Eleveurs (caprins) de Boudoni – Itsamia (Mohéli) |
| **IA** | Insémination Artificielle |
| **ID (ONG)** | ONG française « Initiative et Développement » |
| **IOV** | Indicateur Objectivement Vérifiable |
| **MARP** | Méthode Accélérée de Recherche Participative |
| **NEMA** | Association des éleveurs laitiers du Nioumakélé (Anjouan) |
| **OB** | Organisation de Base |
| **ONG** | Organisation Non Gouvernementale |
| **OS** | Objectif Spécifique (référence au cadre logique du projet) |
| **PDLC** | Programme de Développement Local aux Comores |
| **PIPO** | Planification des Interventions Par Objectifs |
| **PLP** | Partenaire Local Principal (= ACTIV + ACDE) |
| **SG** | Secrétaire Général |
| **SNAC** | Syndicat National des Agriculteurs Comoriens |
| **VSF-B** | Vétérinaires Sans Frontières -Belgique |

## Remerciements

Le consultant tient à adresser sa gratitude à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'évaluation du projet PADEC II. Leurs avis pertinents ont permis une analyse efficace et objective des actions et du fonctionnement du projet. A cet égard, la contribution des cadres des Ministères de la Production, au niveau régional comme à celui de l'Union, a été appréciée. Le consultant adresse également sa reconnaissance à tous les membres d'ACTIV, de l'ACDE et de l'APSA pour leur disponibilité et leur motivation. In fine, des remerciements plus particuliers vont aux cadres du projet et au CP VSF-B qui n'ont pas ménagé leur temps et leurs efforts pour assurer le bon déroulement de la mission et participer activement aux différentes étapes de l'évaluation.

## Avertissement

Le document ne reflète que l'opinion de l'expert chargé de l'évaluation et n'engage pas les décisions qui seront prises par Vétérinaires Sans Frontières –Belgique, commanditaire de la présente mission.

# EVALUATION FINALE DU PROJET PADEC II

## 1. PREAMBULE

### 1.1. Présentation de la mission

#### *1.1.1. Objectifs de l'évaluation finale*

Les objectifs de cette mission sont multiples :

- Informer les différentes parties prenantes (VSF-B, DGCD, ACTIV / ACDE, APSA, Ministères de la Production…) sur la situation de l'action en fin d'intervention, en termes de résultats obtenus et d'effets produits.
- Établir un bilan final du projet sur base des différents critères liés à la GCP en portant un accent plus particulier au niveau de la pérennisation des actions mises en œuvre et de la durabilité des bénéfices de l'intervention.
- Dégager les principaux résultats des différents volets et tirer les leçons apprises (points forts et points faibles de l'intervention) en vue de contribuer à la capitalisation des expériences des différents partenaires, tant sur les plans méthodologiques qu'opérationnels
- Formuler des recommandations claires pour assurer la pérennisation des actions et des bénéfices au niveau des groupes cibles et améliorer l'efficacité des actions futures de VSF-B et de ses partenaires.

#### *1.1.2. Éléments de l'évaluation*

L'objectif principal de l'évaluation finale est d'établir un bilan global de la prestation et de tirer les leçons apprises. Dès lors, les éléments à prendre en considération doivent porter sur tous les aspects de la GCP, depuis la phase d'identification du projet jusqu'à son achèvement. En conséquence, les différents éléments analysés sont les suivants :

- examen de la conception du projet (identification et formulation du projet) ;
- appréciation de la pertinence de l'intervention ;
- étude de la mise en œuvre du projet (efficacité, efficience) ;
- analyse des actions conduites ;
- Appréciation de la durabilité des actions (activités et services) et de l'axe stratégique du projet
- évaluation des effets du projet ;
- bilan global du projet ;
- leçons apprises ;
- recommandations ;
- examen de la stratégie partenariale[1] (appui au renforcement du PLP, qualité des relations partenariales)

---

[1] *Ce dernier point sera examiné dans un document à part dont la distribution sera limitée aux deux partenaires et au bailleur de fonds*

### *1.1.3. Méthodologie de l'évaluation*

#### *(i) Étapes préparatoires :*

A Bruxelles, le consultant[2] en charge de l'évaluation a procédé à différentes tâches préparatoires :

- Établissement des fiches d'évaluation et transmission au projet de certains tableaux à compléter préalablement à la mission de terrain
- Analyse des différents rapports et documents relatifs au projet
- Séance de travail avec le Coordinateur pour l'Afrique Francophone[3] en vue de l'analyse de la conception du projet (interview sur base de fiches d'évaluation)

#### *(ii) Étape d'exécution de la mission :*

Sur le terrain, la mission a adopté une approche résolument participative en incluant à l'évaluation du fonctionnement du projet, de ses réalisations et des effets produits, toutes les parties concernées et ce en fonction de leurs places dans l'exécution de l'intervention.

La mission a débuté la phase d'évaluation sur le terrain le 18 octobre 2007 en Grande Comore où elle a séjourné jusqu'au 26 octobre. Elle s'est ensuite rendue sur Mohéli pour gagner enfin Anjouan le 31 octobre. Le processus d'évaluation suivait un schéma relativement similaire au niveau de chacune des îles, à savoir :

- visite protocolaire chez le Ministre de la Production ;
- séance de travail avec les cadres du service de l'Elevage du Ministère;
- consultation de notabilités d'un des sites d'intervention (maire, élus communaux, chefs de villages et notables) ;
- séances de travail avec les structures partenaires (FADESIM, SANDUK, NEMA) ;
- visite des réalisations de terrain et entretiens individuels libres avec les éleveurs ;
- enquêtes zootechniques (ISS sur les changements des pratiques d'élevages, effets sur les paramètres de production) ; au total la mission aura consulté 7 groupes d'éleveurs totalisant 45 personnes ;
- ateliers MARP avec les bénéficiaires directs puis avec les bénéficiaires indirects sur les effets socioéconomiques du projet (au total, la mission aura travaillé avec 6 sous-groupes totalisant 72 hommes et 7 sous-groupes rassemblant 65 femmes) ;
- séances de travail séparées avec les membres des PLP (ACTIV, ACDE), les techniciens de l'APSA et les AEV
- ateliers d'évaluation participative[4] (au total 3 ateliers ont été organisés, regroupant près de 50 représentants des groupes cibles directs du projet) ;

Ce processus s'est achevé à Anjouan le 5 novembre. La mission s'est poursuivie, toujours à Anjouan, par deux journées de travail avec l'équipe du PADEC et par des discussions complémentaires avec les membres de l'APSA et avec le CP du PADEC. Le consultant a ensuite consacré 2 journées à établir le bilan global des enquêtes « Effets » et à préparer la restitution. Celle-ci s'est déroulée à Domoni (Anjouan) le 11 novembre en présence d'un représentant du Ministère de la Production de l'île, des cadres du PADEC et de représentants des différents partenaires (ACTIV, ACDE, APSA, NEMA).

Le consultant, accompagné par le CP, a regagné Moroni le 12 novembre en vue de réaliser une seconde restitution à l'intention des partenaires n'ayant pu se rendre sur Anjouan. En raison d'un malentendu, une troisième restitution a dû être organisée pour les cadres du Ministère de l'Union le jour du départ du consultant (15 novembre). Entre-temps, l'expert a poursuivi certains contacts et a produit une note de synthèse.

---

[2] *Ir. Guy Van Vlaenderen, expert zootechnicien, consultant « freelance »*
[3] *Dr. Eddy Timmermans*
[4] *Ces évaluations participatives portaient sur l'appréciation et la durabilité des actions mises en œuvre par le projet*

***(iii) Méthodologie pour l'évaluation***

L'évaluation a été conduite sur la base de fiches portant sur les différents éléments relatifs à une évaluation finale. Ces fiches ont été réalisées de façon à s'enquérir de l'opinion des principales parties prenantes au regard de leurs implications respectives dans l'intervention. Un système de cotation de l'appréciation des différents points d'analyse du projet a été utilisé, de façon à pouvoir évaluer plus objectivement et plus globalement l'ensemble des éléments relatifs à la GCP. Le système de cotation adopté allait de 0 (pour une appréciation mauvaise) à 4 (pour une appréciation excellente) en passant par 2 (pour appréciation moyenne). Le processus de cotation impliquait les personnes interrogées et le consultant (lorsque des informations satisfaisantes étaient en sa possession : rapports, visites de terrain, ISS, MARP). L'évaluation de l'ensemble du projet s'est basée sur plus de 730 cotations portant sur 510 « critères » qui ont été ensuite pondérés (en fonction de leurs importances relatives dans le succès d'un projet) et regroupés en 6 grandes catégories (conception, pertinence, efficacité, efficience, durabilité et effets). Les moyennes obtenues ont été converties en % en vue d'une exploitation plus aisée.

## 1.2. Cadre d'exécution du projet

### *1.2.1. Bref rappel historique du projet*

- **1997 à 2002 :** Exécution du PADEC I en partenariat entre VSF-B et ACTIV[5] et sur financement de la DGCD. Les actions se sont essentiellement focalisées sur la mise en place d'un réseau de santé animale de proximité à travers l'appui à l'installation de techniciens vétérinaires (ouverture d'une clinique vétérinaire par île et d'une pharmacie centrale) et le renforcement de leurs capacités. En fin de projet, l'APSA a été créée dans la perspective d'assurer une meilleure pérennisation des services vétérinaires privés. Le coopérant en charge du projet était le Dr. Eddy Timmermans, actuellement Coordinateur des Programmes en Afrique Francophone au siège de VSF-B.

- **2001 :** Réalisation de l'évaluation finale du PADEC par un consultant externe. Les recommandations préconisent la consolidation des actions du projet à travers la mise en œuvre d'une seconde phase. Celle-ci devant permettre une pérennisation des activités de santé animale, un renforcement des capacités du partenaire local et le développement d'actions dans le domaine des productions animales.

- **2002 :** Exécution d'une phase transitoire d'une année grâce à un financement pont accordé par la DGCD et VSF-B. Celle-ci a permis de consolider l'APSA et de finaliser un document de projet opérationnel pour la seconde phase du PADEC

- **2003 : -** Démarrage du PADEC II sur financement de la DGCD (à hauteur de 85%) et de VSF-B pour les 15% restants. Le budget annuel de l'action est d'environ 100.000 €. Le partenariat avec ACTIV est reconduit et les actions portent sur trois volets principaux : (i) le renforcement des services vétérinaires privés à travers l'APSA, (ii) l'appui organisationnel et institutionnel au PLP (ACTIV) et (iii) le développement de filières spécifiques en fonction des îles (aviculture traditionnelle améliorée sur Grande Comore, élevage caprin sur Mohéli et élevage bovin laitier sur Anjouan). La gestion du projet a été assurée par un coopérant VSF-B (de juin 2002 à juin 2003 le Dr. Luca Fabozi, relayé ensuite par le Dr. Sandrine Begein)
    - Importation de 3 taureaux et de 2 vaches de race « Sahiwal » en vue de l'amélioration de la race locale sur financement de l'ONG I/D et avec l'appui du CP VSF-B pour le choix et l'acheminement des animaux
    - Apparition de la theilériose dans l'île de Grande Comore avec un impact global considérable : un tiers du troupeau bovin décimé à ce jour

---

[5] *ACTIV est une ONG comorienne présente sur les 3 îles ayant pour objectif la promotion d'un développement participatif et durable de l'élevage en vue d'une part d'améliorer les conditions de vie des paysans et, d'autre part, de contribuer à la satisfaction des besoins en protéines animales de la population.*

- **2005 :** - Première campagne d'insémination artificielle (IA) sur les bovins du Niumakélé (Anjouan).

  - Importation de géniteurs caprins de race « Boer » (9 mâles financés par la Coopération française et 2 femelles payées par le projet)

  - Première partie du diagnostic de ACTIV par l'ONG SongES (interrompu en raison de heurts politique à Anjouan , mars)

- **2006 :** - Première mission d'appui institutionnel de l'ONG SongES à ACTIV avec comme résultats l'établissement participatif d'un diagnostic de la structure et d'un plan d'actions en vue de redresser la situation

  - Première mission de monitoring du Coordinateur « Afrique Francophone » de VSF-B

- **2007 :** - Seconde campagne d'IA sur les bovins du Niumakélé

  - Seconde mission de monitoring du Siège VSF-B avec comme objectifs principaux le suivi des recommandations et l'analyse de la durabilité

  - Scission d'ACTIV et constitution de l'ONG « ACDE » sur Anjouan

  - Seconde mission d'appui institutionnel de SongES (suivi de la mise en œuvre du plan de redressement)

### *1.2.2. Cadre logique de l'intervention*

#### *(i) Objectif global*

L'objectif global vise le *renforcement de la sécurité alimentaire de la population cible ainsi que l'amélioration du revenus des paysans.*

#### *(ii) Objectif spécifique*

Cet objectif global est recherché à travers la réalisation de l'objectif spécifique qui vise *la sécurisation sanitaire du cheptel national et la valorisation des productions animales* par l'appui à l'aviculture traditionnelle, le développement des filières caprine sur Mohéli et laitière sur Anjouan.

#### *(iii) Résultats intermédiaires*

Les résultats intermédiaires n'ont pas été modifiés en cours d'exécution, si ce n'est au niveau de la formulation du résultat 4 portant sur le volet avicole de façon à mieux cibler les bénéficiaires.

Les résultats intermédiaires de l'action sont les suivants :

R1 : *Le partenaire local est renforcé dans son fonctionnement interne et dans ses compétences techniques*

R2 : *L'association des éleveurs du Niumakélé est bien encadrée et plus performante*

R3 : *Le service vétérinaire est autonome, fonctionnel et efficace sur les trois îles*

R4 : *Les techniques améliorées d'élevage avicole sont maîtrisées par la plupart des ménagères*

R5 : *Les associations d'éleveurs caprins sont renforcées dans leurs compétences techniques et de gestion*

### *(iv) Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)*

Les IOV de départ ont été fortement amendés pour les rendre plus « SMART[6] ». En effet, dans le premier cadre logique les indicateurs ne fixaient aucun objectif mesurable. Suite à l'atelier VSF-B sur la GCP organisé à Dakoro (Niger) en juin 2004, les IOV ont été revus de façon à les rendre plus mesurables et plus réalistes. Les IOV actuellement en vigueur sont repris en annexe 2.

### *(v) Les groupes cibles*

Les bénéficiaires de l'intervention peuvent être répartis en plusieurs catégories en fonction des types d'actions menées par le projet :

- **Les bénéficiaires directs** sont les éleveurs et les éleveuses qui reçoivent un appui direct et ciblé du projet en vue de l'amélioration globale de leurs élevages. Outre une couverture sanitaire élargie, ils bénéficient d'un renforcement important de leurs compétences grâce aux formations sur des thématiques précises et aux appuis-conseils directs du projet. Dans certains cas les éleveurs reçoivent un léger appui matériel du projet (matériaux pour la construction des logements pour les animaux).

  Parmi les bénéficiaires directs, il convient de citer également les associations (FPEM, NEMA, APSA) qui ont bénéficié d'actions de renforcement de leurs capacités.

  En outre, bien que partenaire de VSF-B dans la mise en œuvre de l'intervention, ACTIV fait également partie des groupes cibles puisqu'il est le bénéficiaire direct du résultat 1 qui prévoit une consolidation de ses compétences

- **Les bénéficiaires intermédiaires** sont représentés par le personnel des cliniques vétérinaires privés de proximité (CVPP), c.à d. les techniciens vétérinaires et les AEV. Ils perçoivent un appui important du projet en infrastructures, équipements et formations en vue d'assurer une couverture sanitaire optimale dans les élevages des bénéficiaires directs et de répondre à toute demande de soins vétérinaires émanant de la population (bénéficiaires indirects).

- **Les bénéficiaires indirects** sont constitués par les éleveurs tout venant utilisant les services payant des SVPP, soit pour assurer la vaccination de leurs animaux (contre la Newcastle sur les volailles et contre le charbon symptomatique pour les bovins), soit pour traiter des animaux malades ou assurer des interventions diverses (castration, petite chirurgie…).

- **Les bénéficiaires finaux** sont la population comorienne qui peut disposer de produits animaux (lait, œufs, viande ou animaux) de meilleure qualité et en quantité plus importante soit pour leur autoconsommation familiale, soit dans le cadre d'évènements religieux ou socioculturels (grands mariages par exemple).

---

[6] *SMART = Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste et Temporel (fixé dans le temps)*

## 2. ANALYSE DE LA CONCEPTION DU PROJET

Globalement, la conception du projet PADEC II a été bonne (69%).

Elle a découlé d'un processus progressif, cohérent et participatif qui a débuté par une évaluation finale de la première phase du PADEC menée par un consultant externe qui a formulé des recommandations opérationnelles et stratégiques pour la mise en œuvre d'une seconde phase. Ces recommandations ont été prises en compte par un second consultant en charge de la formulation du PADEC II. Le consultant a opté pour une approche participative en y impliquant le PLP et en consultant les diverses parties concernées. Mais, il n'a pas utilisé les outils de la MARP pour une analyse plus fine de la situation au niveau des groupes bénéficiaires. Bien qu'une approche spécifique de la pauvreté et de ses causes n'ait pas été réalisée, la mission a pris en compte le rôle essentiel de l'élevage dans la sécurisation de la situation socioéconomique des ménages (rôles de « caisse de sécurité » en cas de problème et de « fonction sociale »). La formulation a pris en considération les leçons acquises au cours de la première phase du PADEC ainsi que les expériences précédentes concernant l'amélioration génétique et les cultures fourragères. Le cadrage du projet s'est fait à partir du cadre logique et d'un chronogramme. Toutefois, la démarche a été quelque peu biaisée du fait que le cadre logique n'a pas été établi à partir des résultats d'un atelier PIPO. De ce fait, il n'y a pas eu d'élaboration d'arbres des problèmes et des objectifs, ni d'analyse des axes stratégiques.

Le cadre logique est globalement satisfaisant malgré certaines insuffisances dans les libellés de l'objectif spécifique (qui comporte en fait 2 objectifs distincts) et des résultats intermédiaires (parfois trop longs ou peu précis[7]). Comme déjà signalé précédemment, les IOV inscrits dans le premier cadre logique ne sont pas SMART en l'absence de toute quantification des indicateurs des résultats à atteindre (absence de données par rapport à la situation de départ et du progrès à réaliser). En outre, ils ne sont pas toujours réalistes par rapport aux moyens de vérification et ne font pas assez référence aux effets attendus du projet.

La phase de conception a été consolidée par la formulation d'un document plus opérationnel en vue de sa soumission à la DGCD dans le cadre de son programme quinquennal 2003-2007. Ce travail, qui a débouché sur l'élaboration du Plan d'Action 2003, a été réalisé durant l'année de transition avec la contribution de l'ancien CP (Eddy Timmermans), du nouveau CP (Luca Fabozzi) et d'ACTIV.

Par la suite, le cadre logique de l'intervention a été révisé essentiellement dans l'optique de le rendre plus cohérent avec les règles de la GCP.

La formulation du projet s'est faite avec la participation du partenaire local de VSF-B dans l'exécution du PADEC I. La reconduction du partenariat avec ACTIV apparaît donc logique, mais elle s'est réalisée en l'absence d'une stratégie partenariale bien définie[8] et de critères clairs de choix du partenaire basés sur le « Vouloir », le « Pouvoir » et le « Faire ».

---

[7] *Exemple de Résultats mal libellé : R3 « Optimisation des ressources de la filière avicole traditionnelle »*

[8] *La première réflexion sur la stratégie partenariale de VSF-B a été réalisée au cours d'un atelier spécifique organisé à Bruxelles en mai 2003*

# 3. ANALYSE DE LA PERTINENCE DU PROJET

Globalement la pertinence du projet s'avère très bonne (78%) en raison plus particulièrement d'une bonne réponse de la prestation aux besoins des groupes cibles et d'une excellente pertinence vis-à-vis de la stratégie sectorielle des Ministères de la Production

## 3.1. Pertinence au niveau des bénéficiaires (79%)

Au cours des ateliers d'évaluation participative organisés au niveau de chacune des îles, il est apparu clairement que la prestation avait répondu globalement aux attentes des éleveurs bénéficiaires directs. Outre la sécurisation de leur cheptel grâce à une bonne efficacité des CVPP mis en place avec l'appui du projet, ils ont fortement apprécié le renforcement de leurs connaissances et de leur savoir faire en matière d'élevage. En effet, les bénéficiaires directs ont pris conscience de l'importance des thèmes vulgarisés par le projet et ont opté pour un changement assez radical de leurs pratiques d'élevage (logement des animaux, alimentation, abreuvement…). De plus, les éleveurs de ruminants ont trouvé très pertinentes les actions d'amélioration génétique conduites par le projet en raison des faibles performances des races locales et du choix judicieux des races amélioratrices en fonction de leurs spéculations prioritaires.

Les bénéficiaires indirects ont apprécié la pertinence du projet en matière de soins vétérinaires, étant donné l'absence de service efficace en dehors de celui des CVPP. Les techniciens vétérinaires sont appréciés pour la qualité des soins dispensés qui permettent de sauver de nombreux animaux mais aussi pour les conseils en élevage prodigués à l'occasion des visites sanitaires.

Toutefois, quelques défaillances, signalées par les éleveurs, réduisent un peu leurs appréciations de la prestation. Il s'agit des points suivants : (i) une couverture sanitaire permanente non assurée en raison soit des ruptures en médicaments soit de l'insuffisance en personnel vétérinaire[9], (ii) le coût estimé comme assez élevé des interventions et (iii) un manque d'appui en matériaux et équipements d'élevage adaptés et durables (notamment en ce qui concerne les clôtures et les abris des chèvreries).

## 3.2. Pertinence au niveau des bénéficiaires intermédiaires

Au niveau des techniciens vétérinaires, l'appréciation de la pertinence de la prestation au regard de leurs attentes est excellente (88%). En effet, ils estiment que le projet a contribué de manière remarquable au renforcement de leurs capacités individuelles et collectives. Les techniciens ont ainsi bénéficié d'un appui matériel important (infrastructures et équipements) et d'une consolidation de leurs connaissances théoriques et pratiques en santé animale et en zootechnie. Ils apprécient également la qualité des appuis-conseils dispensés par le PADEC. Sur le plan collectif, le projet a assuré un soutien à l'APSA, créée en fin de première phase. De fait, la visibilité et la crédibilité de l'association est actuellement excellente au niveau des éleveurs grâce aux séances de sensibilisation et aux spots « publicitaires » à la radio et à la télévision réalisés avec l'appui du PADEC. En outre, l'APSA jouit d'une bonne visibilité au niveau des autres partenaires, y compris sous-régionaux et européens (AVSF).

Toutefois, dès le démarrage de la seconde phase, l'APSA a souffert de relations ambiguës et confuses avec ACTIV dont elle est issue. A l'heure actuelle, on constate une confusion dans les rôles et attributions de chacune des deux structures et un cumul des adhésions et des postes de responsabilité pouvant entraîner des conflits d'intérêts. En raison de la baisse de crédibilité d'ACTIV, l'APSA craint l'amalgame au niveau des bailleurs de fonds.

---

[9] *Le manque de personnel vétérinaire qualifié est plus particulièrement marqué sur Mohéli qui ne dispose qu'un d'un seul technicien vétérinaire*

## 3.3. Pertinence au niveau des Ministères en charge de l'élevage

La pertinence du projet vis-à-vis de la politique sectorielle nationale est excellente. En effet, les axes stratégiques majeurs dans le cadre du sous-secteur de l'élevage tels que définis dans le document « Consultation Sectorielle sur l'Environnement et l'Agriculture » comportent (i) la santé animale et (ii) l'augmentation des productions de l'élevage par la mise en place de filières (lait et aviculture semi-industrielle). Les volets « santé animale de proximité » et « développement des productions animales » du PADEC sont donc en parfaite cohérence avec la stratégie du Ministère, même si le développement de l'aviculture traditionnelle ne faisait pas partie des priorités. A cet égard, la répartition des filières par île en fonction d'une spécialisation stratégique s'est faite avec la contribution du Ministère de l'Union.

En outre, le résultat « renforcement du partenaire local » constitue également un volet très important aux yeux du Ministère étant donné que le relais des actions d'exécution sur le terrain doit être dorénavant assumé par la société civile, le Ministère se cantonnant dans son rôle « régalien ». Dans cette optique, le Ministère avait fondé de grand espoir sur l'APSA pour assurer la sécurité sanitaire du cheptel national.

Au niveau régional, les Ministères de la production ont également apprécié la pertinence des actions du projet. Le développement de l'élevage passe par la sécurisation de la santé animale et la privatisation garantit la durabilité des soins vétérinaires auprès des éleveurs. Le choix des spéculations animales à développer sur chacune des îles semble bien répondre aux spécificités locales.

## 3.4. Pertinence au niveau des autorités locales

Les maires, élus communaux et notables consultés sur la pertinence du projet par rapport au développement socioéconomique de leurs entités ont confirmé la place importante occupée par l'élevage, et de ce fait la pertinence des actions du projet. Ainsi, pour les populations rurales, l'élevage participe à la sécurité financière du ménage et participe à la couverture des petites dépenses fondamentales telles que les soins de santé, les frais de scolarité et les dépenses en denrées alimentaires. En outre, le rôle social et culturel de l'élevage est fondamental (mariage, baptême, fêtes religieuses). Il en résulte que les actions du projet en matière de santé animale et de développement des productions sont tout à fait appropriées.

Le choix des « filières » par île est plus particulièrement apprécié au niveau de Mohéli pour les caprins et d'Anjouan pour les bovins laitiers.

Le choix des caprins apparaît pertinent en raison de son élevage très répandu et bien adapté aux conditions éco-climatiques et aux capacités fourragères limitées de l'île de Mohéli. Outre l'importance sociale de la chèvre, sa commercialisation offre de bonne opportunité (viande très appréciée localement et vente importante d'animaux vers la Grande Comore lors des retours de la diaspora de juillet à septembre). L'introduction de géniteurs de race viandeuse est donc très adéquate.

Sur Anjouan, la filière laitière joue un rôle important dans l'économie de l'île soit de manière directe à travers l'exportation de lait et d'animaux, soit de manière indirecte par l'augmentation des productions agricoles (apport de fumure et protection des sols par les haies antiérosives plantées en graminées fourragères). De plus, la production laitière assure un revenu régulier et important pour les ménages. Il en résulte que les actions du projet dans le cadre de l'amélioration génétique sont très pertinentes.

## 3.5. Autres éléments concernant la pertinence de l'action

- La prestation est pleinement cohérente avec la **mission[10] et les axes thématiques de VSF-B**. A ce titre, le projet intervient sur les thématiques suivantes :
    - « Santé animale » qui constitue une composante importante de la prestation,
    - « Production animale » en développant des actions zootechniques complètes sur des filières respectant les spécificités des îles,

[10] *« Améliorer le bien-être des populations défavorisées par l'optimisation de l'élevage »*

- « Capacity building » en renforçant les capacités des différents partenaires (ACTIV, ACDE, APSA, FPEM,…)
- « Genre » en ciblant l'amélioration de l'aviculture traditionnelle au profit des femmes. En outre, une fraction non négligeable des éleveurs laitiers est constituée de femmes.

- En ce qui concerne la **pertinence du projet vis-à-vis des « Objectifs du Millénaire »**, elle s'avère assez bonne puisque le projet intervient sur 3 des 8 objectifs :
  - « Réduire l'extrême pauvreté et la faim » en renforçant la sécurisation du revenu et l'autoconsommation par le développement de l'élevage à cycle court et de la production laitière,
  - « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » en associant les femmes au développement de l'élevage, principalement dans le cadre de l'aviculture traditionnelle et de l'élevage laitier. De plus, le projet a encouragé le recrutement des femmes dans le réseau des AEV
  - « Assurer un développement durable » en promouvant des actions de conservation des sols (cultures fourragères en haies antiérosives et en banquettes) et de lutte contre les déprédations de l'environnement par les chèvres par la pratique de la claustration. De plus, le projet a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par l'accroissement du revenu tiré de leur activité d'élevage.

# 4. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

## 4.1. Efficacité de l'équipe du projet

Dans l'ensemble, l'efficacité de l'équipe est très bonne (75%) en raison principalement d'une excellente approche dans l'exécution du projet, d'une bonne gestion des activités et d'un bon niveau de collaboration avec les différents partenaires.

### *4.1.1. Points forts*

- Une excellente approche dans la mise en œuvre du programme notamment en matière d'extension et de consolidation du réseau de santé animale. Ainsi, le projet a combiné des actions de consolidation des compétences individuelles des techniciens et AEV (recyclages périodiques et appropriés), des actions de renforcement de l'organisation fonctionnelle de l'APSA (appui en gestion, comptabilité et fonctionnement institutionnel) et des opérations de sensibilisation des éleveurs aux soins vétérinaires (séance d'animation, spots radiophoniques et télévisuels). En outre, le projet a adopté une approche réaliste et durable de la protection sanitaire en instaurant des modalités claires de payement des soins (payement au comptant, facture transparente reprenant le montant des prestations, les frais de déplacement et le prix des médicaments). Au titre des actions zootechniques, l'approche adoptée a impliqué des formations des agents, une sensibilisation des éleveurs à l'amélioration de leurs pratiques d'élevage et leur formation progressive par thème ainsi qu'une approche participative et responsabilisante des bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités.
- Une bonne planification globale des activités avec la participation de tous les cadres du PADEC et de membres du PLP (ACTIV). La réalisation du programme annuel est assurée par une planification spécifique à travers la tenue de réunions mensuelles permettant d'analyser les réalisations et d'établir un programme réaliste pour le mois suivant. Les cadres du PADEC établissent une planification hebdomadaire de leurs activités sur base du programme mensuel.
- Une bonne gestion technique du projet avec une analyse régulière de l'évolution du programme et une adaptation en fonction du contexte. Le suivi évaluation des activités est réalisé à travers des missions de terrain du CP, l'analyse des rapports mensuels des agents et l'élaboration des rapports trimestriels. La qualité du rapportage des cadres du PADEC a été améliorée par des formations et par le feed-back assurés par le CP. Dans l'ensemble, les cadres du projet font preuve d'une bonne maîtrise technique sur des thématiques très variées.
- Une gestion rigoureuse des ressources du projet à la fois sur les plans financiers (respect des procédures comptables de VSF-B), logistiques (tenue de carnet de bord pour la matériel roulant, arrêt des engins mal utilisés ou trop coûteux à l'entretien) et humain. La gestion du personnel est bonne si l'on tient compte des problèmes liés à l'insularité. Le suivi est assuré soit directement sur le terrain par des déplacements du CP sur les sites éparpillés sur les 3 îles, soit indirectement par les moyens de télécommunication (mail et téléphone).
- Un niveau correct de collaboration avec les Ministères de la Production sur certains aspects (transmission des rapports et des données techniques, concertation au niveau de l'amélioration génétique, délivrance des mandats sanitaires et des autorisations d'importation d'animaux, implication dans les réunions de restitution des missions, contribution à une meilleure politique de surveillance sanitaire au niveau des importations d'animaux …)
- Une bonne collaboration avec les différents partenaires. Ainsi (i) la Sanduk a assuré le financement de la seconde campagne d'IA en accordant des micro-crédits aux éleveurs, (ii) la Coopération réunionnaise a permis la réalisation de stages d'étudiants[11] utiles au projet (tests de mammite sur les

[11] *Étudiants du Lycée agricole St Joseph*

vaches laitières, travaux pratiques en élevage caprin), (iii) la FADESIM a développé une collaboration avec le PADEC dans le cadre du programme caprin (renforcement institutionnel des groupements d'éleveurs caprins et de la Fédération, mise à disposition du véhicule de la Fédération à un prix préférentiel pour assurer le transport des boucs Boer).

#### *4.1.2. Points faibles*

- Quelques insuffisances en matière zootechnique (logement et équipements d'élevage, programme opérationnel d'amélioration génétique des caprins)
- Une collaboration insuffisante avec les Ministères de la production sur plusieurs aspects avec de récriminations provenant à la fois des structures étatiques (manque d'informations sur les programmes opérationnels du projet[12], faible niveau de participation aux réunions de concertation entre partenaires du Ministère, tendance à travailler qu'avec les hauts responsables du Ministère et faible implication des autres cadres, absence d'appui institutionnel en faveur des Ministères) et du projet (manque de réunions formelles, faible intérêt des Ministères régionaux pour les activités du projet, absence de feed-back sur les rapports transmis, retard dans l'application de la législation vétérinaire…).
- Une collaboration assez faible avec les « autorités locales » en raison notamment du caractère récent de la décentralisation au niveau des communes. De ce fait, les élus communaux n'ont qu'une compréhension médiocre des actions du projet et des différents intervenants. Ils ne sont pas impliqués dans les actions de sensibilisation des masses rurales à l'importance de l'amélioration de l'élevage et à l'intérêt des soins vétérinaires.
- Une collaboration relativement médiocre avec l'ONG française I/D, malgré la synergie potentiellement très forte qui aurait pu réunir les deux structures. En effet, les deux partenaires interviennent sur le même groupe cible (association NEMA) avec des actions spécifiques : le PADEC garantissant l'encadrement vétérinaire et zootechnique des bovins appartenant aux éleveurs membres et I/D assurant le renforcement institutionnel de l'association et l'appui à la commercialisation du lait (mise en place d'une mini laiterie). En fait, la collaboration a été très fluctuante en fonction des coopérants I/D affectés au programme. Le changement fréquent des coopérants, l'absence de convention de partenariat et la carence en stratégie de développement à long terme ont entraîné un manque de continuité dans les actions menées par I/D et une difficulté d'établissement d'une synergie entre les deux partenaires. A noter toutefois, que les actions d'accompagnement technique du PADEC ont été fortement appréciées par les éleveurs membres.

### 4.2. Efficacité des actions

L'évaluation de l'efficacité des actions menées dans le cadre de l'intervention est très bonne (84%). Cette appréciation exprime un bilan très positif des points forts par rapport aux points faibles.

#### *4.2.1. Points forts*

- Bon niveau de réalisation des activités programmées, principalement dans le cadre du volet « Caprin » pour lequel la reprise en main des actions du PDLC a entraîné un fort accroissement de ce volet. Par contre, le taux de réalisation des activités inscrites au titre du résultat 3 « Services Vétérinaires Autonomes et Fonctionnels » apparaît assez moyen (65%) en raison de plusieurs défaillances (voir point 4.2.2).

---

[12] *Programme concernant les formations, ateliers, missions…*

- Bon respect du chronogramme établi, hormis des retards enregistrés dans l'exécution des missions d'appui (voir 4.2.2)
- Efforts importants en matière de renforcement des capacités des groupes cibles (bénéficiaires directs, intermédiaires et autres) avec un total de 2.415 h/j de formation organisée tout au long de l'intervention. Les thèmes abordés[13] sont variés et adaptés aux spéculations développées dans chaque île (Voir tableau « Bilan des formations » en annexe 3). Dans l'ensemble ces formations ont portés leurs fruits puisqu'on estime le taux d'application moyen des thèmes diffusés à 78%.
- Un renforcement important des compétences de bénéficiaires intermédiaires (techniciens vétérinaires, AEV et AV) dans les domaines vétérinaires et zootechniques, mais aussi en informatique. Au total, ce sont 750 h/j de formation qui ont été dispensés auxquels il convient d'ajouter les 4 mois d'appui du vétérinaire bénévole[14]. Le bilan de ces formations est repris dans l'annexe 3. Dans l'ensemble, l'application pratique de ces formations est très bonne, sauf dans certains domaines pour cause de manque de moyens pour la mise en œuvre (voir 4.2.2)
- Quelques formations ont été également dispensées à du personnel d'autres structures : notions de parasitoses digestives, d'alimentation et de soins aux veaux pour les animateurs et le coordinateur d'I/D ; gestion et vie associative pour le bureau de l'association NEMA ; notions de base en santé animale et en gestion des saillies pour les bouviers des centres de monte « Sahiwal » gérés par NEMA.
- Très bonne appréciation des groupes cibles de l'utilité et de la qualité des actions mises en œuvre par le PADEC II : programme de prophylaxie (vaccinations aviaires et bovines, déparasitages) ; amélioration du logement (poulaillers, chèvreries, abris pour les veaux) ; amélioration de l'alimentation (compléments ménagers pour les volailles, fourrages cultivés et pierres à lécher pour les ruminants) ; abreuvement régulier des animaux ; amélioration génétique (croisement avec les boucs Boer, saillies par les taureaux Sahiwal, IA avec de la semence Brune des Alpes). Le degré d'application moyen de ces thèmes par les participants aux 3 ateliers d'évaluation atteint 92% !!

### *4.2.2. Points faibles*

- Faiblesse institutionnelle de l'APSA malgré les appuis fournis par le projet (formation, nouveaux outils de gestion, élaboration des documents portant sur les règlements intérieurs et les procédures, recherche d'une réduction des charges locatives). La gestion de l'APSA s'avère encore défaillante (endettement de certains techniciens, non application des règlements intérieurs et du manuel de procédures). En outre, les textes légiférant les activités vétérinaires ne sont en vigueur que sur Mohéli. Dans les 2 autres îles, les textes ont été rédigés mais ne sont pas encore d'application. Le renforcement de l'APSA passait également par une analyse de la viabilité économique des cliniques, qui n'a pas été réalisée, et par une expertise de la structure. Mais les fonds trouvés auprès de FEP Océan Indien ont été détournés par ACTIV pour effectuer une expertise supplémentaire de cette association. L'utilité de cette expertise reste douteuse aux vues des résultats du premier diagnostic réalisée par l'ONG SongES.
- Certaines formations n'ont pas débouché sur des applications sur le terrain suite à des défaillances matérielles ; c'est le cas des formations en aviculture dans le cadre de l'amélioration génétique (difficultés d'importation de coqs raceurs ou d'œufs à couver) et de la formation en petites interventions sur les caprins (manque de matériel adéquat pour réaliser les castration avec les élastiques et les parages des onglons).
- Retard dans l'exécution des missions d'appui (monitoring du siège de VSF-B ; appui institutionnel de l'ONG SongES ; appui vétérinaire aux techniciens par un vétérinaire bénévole). Même si la qualité de ces appuis a été jugée excellente, le retard de plus d'une année dans leur réalisation a été pénalisante

---

[13] *Les thèmes de formation ont concerné les sujets suivants : prophylaxie médicale ; cultures fourragères ; rationnement ; soins aux veaux ; bénéfice du colostrum ; hygiène de la traite ; amélioration génétique ; logement des animaux ; conduite de l'élevage.*
[14] *Bernard Debleser*

pour le projet. Ainsi, dans le domaine de la consolidation des compétences du personnel des cliniques vétérinaires, le CP qui assume seul les différentes tâches administratives et techniques du projet ne disposait pas du temps nécessaire pour assurer valablement les renforcements nécessaires. Le retard dans l'exécution de l'appui institutionnel d'ACTIV a été particulièrement préjudiciable. En effet, le temps restant pour renforcer efficacement et durablement les structures partenaires s'avère trop court du fait de la scission du PLP, de la création récente de l'ACDE, de l'immobilisme d'ACTIV et de l'imbroglio institutionnel dans lequel s'empêtre l'APSA, ACTI et ACDE.

- Echec relatif du renforcement du PLP. La première mission[15] a été un succès dans la mesure où le travail très participatif a débouché sur un diagnostic clair et objectif de l'ONG locale et sur un plan de redressement efficace. Mais l'exécution de ce plan a été très défaillante au niveau des membres d'ACTIV des îles de Grande Comore et de Mohéli, alors que ceux d'Anjouan avaient fait preuve d'un bon dynamisme en exécutant tous les points prévus à leur niveau. Les propositions de rencontres (AG) formulées par les membres d'Anjouan en vue d'évaluer la mise en application du plan de redressement ont avorté. Devant l'immobilisme des autres membres d'ACTIV, ceux d'Anjouan ont décidé d'évoluer en solo en créant une nouvelle ONG : l'ACDE. La seconde mission d'appui de SongES avait pour objectif d'assurer le suivi du plan de redressement du PLP. En raison de l'inconsistance de l'exécution des points du plan de redressement par les bureaux régionaux de Mohéli et de Grande Comore, la décision a été prise de réaliser le travail uniquement avec la structure qui s'était investie dans l'exécution du plan, c.à d. ACDE. La séance de prise de contact initiale du consultant de SongES avec le bureau d'ACTIV en Grande Comore a été boycottée en raison de leur éviction de l'atelier organisé sur Anjouan. Même si l'inertie des 2 autres îles est manifeste, il aurait été utile d'inviter un représentant de chacune de ces îles dans une perspective de formation et d'information pour ACTIV. Du fait que l'Atelier a débouché sur une finalisation des documents constitutifs d'ACDE, le rôle de SongES et de VSF-B dans le clivage du PLP peut apparaître un peu confus. D'ailleurs, les membres d'ACTIV les soupçonnent d'avoir encourager cette scission. L'évaluateur, suite aux nombreux entretiens avec les différentes parties concernées, estime que la scission était inévitable en raison d'un différentiel important dans le dynamisme des membres et des divergences dans l'approche de la gestion de l'organisation. La perte de crédibilité qui affecte ACTIV depuis environ 2 ans, suite au laxisme (voire aux malversations) dans la gestion des projets qui lui étaient directement sous-traités a joué également un rôle déterminant dans la séparation. De toute façon, à l'issue de 10 années de collaboration et d'appui, le niveau institutionnel d'ACTV apparaît réellement très faible. Cette situation couplée à la mauvaise réputation de cette structure aux yeux des principaux bailleurs de fonds et de plusieurs partenaires locaux, laissent planer un doute sérieux sur la pérennisation de l'ONG dans sa forme actuelle. De ce fait, la création d'ACDE, caractérisée actuellement par un plus grand dynamisme et un fonctionnement plus démocratique et plus transparent constitue une bouée de sauvetage pour le maintien à flot des actions mises en œuvre (au moins au niveau d'Anjouan). Cette ONG pourrait également servir d'électrochoc et de modèle pour une ATIV nouvelle.

## 4.3. Efficacité du réseau de santé animale de proximité

Le réseau de santé animale de proximité à travers l'APSA constitue un soubassement indispensable à tout développement de l'élevage aux Comores. C'est dans cette optique qu'un des volets principaux du PADEC II concernait le renforcement de l'APSA et de la professionnalisation du personnel des cliniques vétérinaires (techniciens et AEV).

Compte tenu de leur rôle majeur dans la sécurisation sanitaire du cheptel comorien et de leur vocation à toucher toutes les familles rurales, une analyse spécifique de l'efficacité de ces CVPP a été conduite. Elle a pris en considération les avis des différentes parties concernées (techniciens, AEV, projet, Ministères en charge de l'élevage, partenaires et éleveurs). Pris dans leur globalité, ces avis donnent une appréciation très favorable de l'efficacité du réseau mis en place (87%) avec toutefois certaines restrictions.

---

[15] *La première mission s'est déroulée en 2 tranches en raison de la situation politique instable*

### *4.3.1. Points forts*

- Bonne appréciation des appuis du PADEC II par les bénéficiaires intermédiaires. Ainsi, les techniciens vétérinaires reconnaissent la qualité des apports du projet, principalement au titre des infrastructures (appui à la mise en place de cliniques fonctionnelles peu coûteuses en frais récurrents), des équipements (motos, matériel vétérinaire et informatique), des formations (principalement l'appui continu du vétérinaire bénévole) et des appuis-conseils réalisés par le CP VSF-B. De leur côté, les AEV ont également bien apprécié les formations, les recyclages et les appuis-conseils dont ils ont bénéficié. Par contre, les apports du projet en matière d'équipements sont considérés comme assez moyens en raison de leurs insuffisances en diversité face à leurs aspirations à jouer un rôle plus « vétérinaire » dans leur milieu (injections, castrations…).

- Excellente appréciation de l'efficacité des CVPP par les bénéficiaires (éleveurs) et les partenaires. Les éleveurs soulignent la bonne disponibilité des techniciens (réponse rapide aux demandes d'interventions sanitaires), leurs compétences (qualité des soins dispensés, taux de réussite des traitements) et de leur sérieux (suivi des interventions / traitements réalisés). Toutefois, certaines défaillances sont signalées dans l'efficacité du réseau de santé animale de proximité (voir point 4.3.2). L'appréciation des partenaires locaux (FADESIM, NEMA, SANDUK…) reflètent la satisfaction de leurs membres par rapport à la qualité du travail fourni par les SVPP.

- Très forte motivation des AEV et des techniciens qui affichent tous une détermination à poursuivre leurs activités dans l'après-projet quel que soit le devenir des structures sensées les appuyer. Les motifs de leurs motivations sont par ordre d'importance : (i) la satisfaction professionnelle (reconnaissance de l'utilité de leur travail par les éleveurs), (ii) l'acquisition d'un statut social, voire d'une notoriété et (iii) les revenus tirés de l'activité.

- Une appréciation globalement bonne de l'efficience de l'utilisation des moyens accordés aux CVPP du fait d'une qualité satisfaisante dans la gestion des infrastructures, des motos et des équipements. Toutefois, un bémol apparaît en matière de gestion du fonds de roulement en médicaments (voir point 4.3.2)

- Une plus grande stabilité des AEV grâce à l'élaboration de nouveaux termes de référence (TdR) et de procédures plus efficaces de sélection[16].

- Une meilleure visibilité des cliniques vétérinaires et des AEV (émissions radiophoniques et télévisées de sensibilisation et d'information ; badges et panneaux ; système plus efficace de suivi des AEV, garant de meilleures prestations).

### *4.3.2. Points faibles*

- Appréciation assez moyenne (60%) de l'efficacité des CVPP par les Ministères de la Production. Si les cadres consultés (plus d'une quinzaine) sont unanimes pour reconnaître que le réseau des services vétérinaires privés est globalement opérationnel (couverture satisfaisante des îles sur le plan zoo sanitaire) et efficace (bon niveau de professionnalisme des techniciens, relative disponibilité en médicaments), ils déplorent plusieurs défaillances, parmi lesquelles :
    - insuffisance en personnel (1 seul technicien vétérinaire pour toute l'île de Mohéli ; couverture géographique en AEV incomplète en Grande Comore) ;
    - gestion peu optimale des cliniques (notamment en matière d'approvisionnement en médicaments et de rentabilité assez médiocre) ;

---

[16] *Sélection de 3 candidats par la communauté villageoise sur base des TdR, suivie d'une interview destinée à détecter les motivations des candidats pour ce travail d'AEV. L'espoir de gagner beaucoup d'argent est considéré comme peu favorable à une durabilité du candidat dans son nouveau rôle.*

- limitation des actes que peuvent pratiquer les techniciens vétérinaires du fait de leur niveau de formation.

- Au niveau des bénéficiaires cibles, les principaux points faibles signalés concernent les ruptures en médicaments, les prix un peu élevés des soins vétérinaires et l'insuffisance en personnel (pas de remplacement du technicien en cas d'absence).

- L'organisation du réseau est encore défaillante (non application des règles instaurées au niveau de l'APSA, non régularisation des cotisations et des dettes contractées ; inorganisation des commandes groupées, faible efficacité de la lutte contre le commerce informel de médicaments, manque de clarté dans les attributions et rôles respectifs d'ACTIV et de l'APSA). En outre, l'insularité entraîne des difficultés de contacts entre les techniciens des différentes îles.

- Les procédures inadéquates de financement et de gestion de la pharmacie centrale aggravées par le laxisme des responsables d'ACTIV / APSA en matière d'endettement ont induit la banqueroute de la pharmacie centrale en 2005. Le nouveau fonds de roulement injecté par le PADEC II (3.000 €) n'a pas suffi à éponger les dettes non honorées. La pharmacie continue à avoir des difficultés d'approvisionnement en médicaments, d'autant plus que la commande plancher au niveau des firmes européennes est passée de 1.500 € à 3.000 €.

## 4.4. Efficience du projet

L'efficience du projet en termes de ressources mises en œuvre pour atteindre les résultats est globalement bonne (cotation : 77%).

### *4.4.1. Points forts*

- D'une manière globale, la prestation a bénéficié d'une bonne adéquation des ressources humaines, matérielles et financières pour l'exécution des activités et la réalisation des résultats. Mais quelques difficultés ont été enregistrées notamment au niveau des ressources humaines qui ont été affectées tardivement du fait des ajournements importants dans l'exécution des missions d'appui pour le renforcement institutionnel du partenaire local (au titre du résultat 1) et pour les formations / recyclages du personnel de l'APSA. Le projet a également subi des retards dans l'acquisition de certains équipements (motos) pour cause de lenteur excessive dans les formalités de dédouanement.

- L'ensemble des ressources de la prestation a été utilisé de manière efficace et optimale pour réaliser les activités prévues. Ainsi, au niveau des ressources humaines, le personnel à temps plein du projet se limite au CP, coopérante VSF-B, qui assume seule les tâches d'administration, de comptabilité, de logistique, de gestion des activités et d'appui technique (y compris certaines formations). Elle est secondée par 4 techniciens APSA recrutés à mi-temps par le projet qui assument conjointement à leurs activités de praticiens vétérinaires privé, le suivi de la mise en œuvre des volets de production (aviculture, élevage caprin, filière laitière). Leurs disponibilités et leurs dévouements pour les actions du projet sont méritoires.

  Le seul véhicule du projet est utilisé de manière rationnelle à la fois pour la mise en œuvre et le suivi des activités et pour le transport de matériel, de boutures, d'aliments…. Les motos affectées aux techniciens sont actuellement utilisées à la fois pour les besoins du projet et pour la réalisation de leurs activités de cliniques ambulantes. Les modalités de couverture des frais d'utilisation et d'entretien en fonction de leur usage sont claires. A l'échéance du projet, il est prévu de leur rétrocéder les engins dans le cadre de l'exécution de leur travail de CVPP.

  L'utilisation des fonds du projet est optimale compte tenu du budget annuel modeste (100.000 €), de la diversité des actions conduites et des dépenses inhérentes à l'insularité.

- Le bilan de la réalisation des IOV, qui traduit l'efficience du projet en matière d'atteinte des résultats intermédiaires, est bon (72%), particulièrement en ce qui concerne les indicateurs du résultat 2 (filière laitière) et du résultat 4 (aviculture). Les défaillances en matière de réalisation des IOV sont analysées dans le paragraphe 4.4.2.

  Le bilan de l'exécution des IOV est présenté dans le tableau en annexe 2.

- L'adéquation de la durée du projet à la réalisation des différents volets est bonne en ce qui concerne les CVPP, l'aviculture villageoise et l'élevage bovin laitier en raison du démarrage de ces actions soit durant le PADEC I, soit dans le cadre d'une intervention préalable (élevage laitier démarré avec les éleveurs de NEMA dans le cadre d'un partenariat avec l'ONG I/D). Toutefois, des ajustements techniques s'avèrent nécessaires pour consolider les acquits actuels et réclament de ce fait des délais supplémentaires.

### *4.4.2. Points faibles*

- Les ressources matérielles ont parfois été défaillantes sur le plan de la qualité. C'est le cas du matériel informatique acheté d'occasion ou peu approprié aux besoins des utilisateurs. Dans le cadre du résultat 5 « Elevage caprin » les matériaux de construction des chèvreries, utilisant essentiellement du bambous, des perches et des feuilles de cocotiers, se sont rapidement révélés peu efficaces et peu durables, contraignant ainsi les éleveurs à de nombreuses réparations. Le non recours au grillage pour la construction des clôtures des 9 chèvreries résulte du fait que le programme caprin initial a été fortement étoffé en cours d'exécution avec le sauvetage du projet initié par le projet PDLC confié à ACTIV. De ce fait, le budget initial devenait insuffisant pour réaliser des infrastructures de qualité.
- Certains retards dans l'affectation des ressources budgétaires ont été enregistrés lors des périodes d'intérim du CP. Ils sont dus en partie à des ajournements dans les budgétisations annuelles et à des problèmes d'utilisation abusive des fonds du projet en vue d'éponger des dettes découlant de la gestion déficiente des fonds d'ACTIV et de l'APSA (utilisation abusive des fonds également à titre personnel par le SG d'ACTIV lors de l'intérim du CP[17]).
- Les IOV concernant le résultat 1 (Renforcement des compétences du PLP) sont médiocres particulièrement pour ceux relatifs à ACTIV. Ce fait démontre que les faiblesses déjà soulignées lors de l'évaluation finale de la première phase n'ont guère été surmontées, bien que du contraire.
- Le taux d'exécution des IOV portant sur le résultat 3 (Renforcement des services vétérinaires privés) est faible et découle principalement de la mauvaise gestion des cliniques (dettes personnelles) et des défaillances dans l'approvisionnement en médicaments.
- L'adéquation de la durée du projet à la réalisation du volet caprin se révèle nettement insuffisante. Le changement du groupe cible initial[18] pour cause de manque de motivation, au profit des groupements d'éleveurs caprins récupérés du projet PDLC s'est faite en juin 2005. Compte tenu de l'ampleur du paquet technologique mis en œuvre (construction de chèvreries, cultures fourragères, amélioration génétique par croisement avec des boucs Boer[19]…), l'appui technique devrait se poursuivre d'autant plus que les résultats actuels sont relativement décevants …mais prometteurs pour autant que certains thèmes techniques soient réajustés. D'où la nécessité d'un délai complémentaire.

---

[17] *Une action est en cours pour récupérer le montant détourné*
[18] *Groupement GEBI constitué de 31 membres*
[19] *Les boucs de race Boer sont arrivés en juin 2005 et il a fallu encore attendre 6 mois avant qu'ils soient en mesure d'assurer les saillies*

## 4.5. Bilan chiffré des actions menées

Les tableaux ci-après reprennent un certain nombre de chiffres clés qui permettent d'apprécier les réalisations au niveau des différents volets du PADEC II.

### *4.5.1. Volet « Santé animale de proximité »*

| Eléments | Bilan | Appréc | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **Nbre de cliniques vétérinaires** | **5** | | Création de 2 cliniques supplémentaires (Domoni et Mitsamiouli), mais celle de Domoni a été abandonnée par le technicien parti à Mayotte |
| **Personnel des CVPP**<br>* Nbre de techniciens vétérin.<br>* Nbre d'AEV | **7**<br>**45** | | Relative stagnation des effectifs des SVPP ; mais il y a eu des mouvements divers (abandons compensés par de nouveaux recrutements). Le maintien des effectifs est justifié par la nécessité d'une rentabilité financière des CVPP. En outre, les besoins actuels en soins de proximité sont globalement satisfaits. |
| **Activités des CVPP**<br>* Nbre de consultations<br>* Vente de médicaments (en FC)<br>* Nbre de vaccination (charbon) | **1.200**<br>**1,5 millions**<br>**937** | | * La diminution des activités des cliniques vétérinaires (-25% en ce qui concerne les consultations et -71% en ce qui concerne le chiffre d'affaires de la pharmacie centrale) est préoccupante. Elle résulte essentiellement de la banqueroute de la pharmacie centrale en 2005. Celle-ci découle de l'endettement de plusieurs cliniques (dont principalement celle de la clinique de Moroni qui a dû fermer ces portes), mais aussi du non payement des cotisations des membres de l'APSA. Par la suite, la situation de l'approvisionnement en médicaments est restée problématique, malgré la réinjection de fonds de la part du PADEC (difficulté de passer des commandes à l'extérieur, manque d'attitude proactive de la pharmacie).<br>* Concernant la vaccination contre le charbon, les campagnes ont débuté en 2004 avec 863 bovins vaccinés |
| **Nbre de ménages énéficiaires** | **4.170** | | 1.800 en Grande Comore ; 1.700 à Anjouan ; 670 à Mohéli |
| **Bilan global :**<br>+ / – | L'analyse de l'efficacité des CVPP révèle un paradoxe. Alors que les appréciations livrées par les différentes parties concernées, dont les titulaires des cliniques et leurs AEV, se montrent très positives (efficacité des soins par les éleveurs ; revenus satisfaisants par le personnel des CVPP), les chiffres portant sur l'évolution de leurs activités sont très décevants. En effet, ils traduisent un net ralentissement des activités des cliniques. La cause principale est connue : la banqueroute de la pharmacie centrale en 2005. Il est vrai que pour cette année, le chiffre de vente des médicaments est tombé de 5,2 millions de FC à 1,5 million. Mais, malgré la remontée du chiffre d'affaires de la pharmacie à 3,2 millions en 2006, sous l'effet de l'appui du PADEC II (réinjection de 3.000 € et nouvelles procédures régissant les liens entre les cliniques et la pharmacie), ce montant est retombé à environ 1,5 million en 2007. Les raisons évoquées pour cette nouvelle baisse tiennent essentiellement aux difficultés d'approvisionnement en médicaments[20]. D'autre part, le nombre de consultations enregistrées (à travers les souches de vente) a également chuté de moitié depuis 2004 (année record en matière de volume d'activités vétérinaires). Compte tenu d'une satisfaction globale des bénéficiaires (directs et indirects), des techniciens et des AEV, on est en droit de s'interroger sur la fiabilité des chiffres officiels transmis par les cliniques. En d'autres termes : (i) le circuit informel d'approvisionnement en médicaments déjà dénoncé en 2006[21] n'a-t-il pas pris plus d'ampleur que précédemment et (ii) les prestations réalisées donnent-elles toujours lieu à la délivrance de souches de payement ?<br><br>A cet égard, il est intéressant de noter que l'évolution des prestations sur Ajouan est en net progrès depuis 2005 (de 139 consultations à 450 actuellement). De même, le chiffre d'affaires concernant les médicaments a considérablement augmenté (de 264.000 FC à 790.000 FC)…preuves d'un dynamisme supérieur ou d'une meilleure rigueur dans la gestion des activités | | |

[20] *Augmentation du volume minimal de la commande auprès des firmes pharmaceutiques européennes ; difficultés de trouver des fournisseurs fiables dans la sous-région ; modalités de payement peu sécurisé ; problème de transport…*

[21] *Au cours de l'atelier SWOT de l'APSA les participants avaient déjà indiqué dans les faiblesses de l'APSA le recours de certains techniciens et AEV à des médicaments importés frauduleusement à bas prix.*

| | |
|---|---|
| | des cliniques ?<br>Une autre défaillance concerne la gestion de la pharmacie centrale qui s'avère insuffisamment dynamique et proactive, d'autant plus qu'elle reste sous l'influence de responsables qui cumulent des postes entre l'APSA et ACTIV. |

### *4.5.2. Volet « Aviculture Traditionnelle améliorée »*

| Eléments | Bilan | Apprec | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **Encadrement**<br>* Nbre d'AV (animat. avicult.)<br>Nbre d'éleveuses encadrées | **49**<br>**1.052** | | * Relative stagnation des effectifs en AEV. Depuis 2005, l'approche est plus axée sur la qualité des AEV plutôt que sur le nombre. En outre, il vaut mieux avoir un AEV actif sur plusieurs villages de façon à lui assurer un revenu suffisant. |
| **Activités :**<br>* Nbre de vaccinations NCD[22]<br>* Nbre de poulaillers améliorés | 10.000<br>503 | | Les prévisions ont été respectées |
| **Bilan global :** | Le bilan quantitatif en matière d'aviculture villageoise est globalement positif puisque les chiffres des indicateurs de réalisation ont été atteints. La mise en place des poulaillers peut être considérée comme un succès d'autant plus qu'elle a induit un effet d'imitation auprès d'autres femmes non encadrées. Toutefois, ce programme souffre de certaines insuffisances techniques. Ainsi, la réalisation d'une seule campagne annuelle de vaccination contre la Newcastle pose le problème d'une couverture vaccinale efficace du cheptel familial, compte tenu des éclosions étalées sur toute l'année. En plus, la conduite actuelle de l'élevage ne permet pas une protection diurne des poussins contre les prédateurs (mangoustes). Enfin, il n'existe pas de plans types de poulailler et les modèles construits sont extrêmement variés et présentent des défaillances parfois importantes en matière d'hygiène (plancher ne permettant pas l'évacuation des fientes, manque d'aération…) et d'équipements (absence de nids de ponte efficaces et d'abreuvoirs adaptés). Ces insuffisances ont des impacts négatifs sur les productions, principalement au niveau de la mortalité des poussins. | | |

### *4.5.3. Volet « Développement intégré de l'élevage caprin »*

| Eléments | Bilan | Apprec | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **Encadrement :**<br>* Nbre de groupements :<br>* Nbre d'éleveurs :<br>* Cheptel encadré : | **9**<br>**90**<br>**298** | | Le plan d'action initial prévoyait l'encadrement d'1 seul groupement (31 membres) ; par la suite, le PADEC a réorienté son appui vers les groupements constitués en vue du programme d'amélioration génétique financé par la Coopération Française et exécuté directement par ACTIV.<br>(chèvres locales + boucs Boer + chevreaux F1) |
| **Amélioration génétique :**<br>* Nbre de boucs Boer : | **5** | | Le PADEC a organisé en juin 2005 l'achat et l'importation des géniteurs de race viandeuse « Boer » (9 jeunes boucs financés par la Coop. Française et 2 chevrettes payées par le projet). 5 mâles sont décédés au cours de la 1ère année (stress du transport et de l'acclimatation, bagarres). |

[22] *NCD = NewCastle Disease*

| | | | |
|---|---|---|---|
| * Nbre de jeunes F1 produits : | **113** | | Les croisements réalisés au niveau des chèvreries ont donné 194 produits F1, dont 81 sont décédés (essentiellement dans le premier mois en raison d'un manque de lait des chèvres locales) |
| **Infrastructures :**<br>* Nbre de chèvreries : | **9** | | Les chèvreries, qui comprennent un ou plusieurs abris ainsi que des parcelles clôturées, ont été construites en matériaux locaux. |
| **Cultures fourragères :**<br>* Superf. mises en culture (ares) | **208** | | Les cultures fourragères portent sur les espèces suivantes : Pennisetum purpureum, Panicum maximum, Tripsacum laxum |
| **Bilan global** | Au titre des réalisations quantitatives, le PADEC II a largement dépassé les prévisions, du fait de la reprise en juin 2005 du programme caprin du PDLC, alors que l'appui au groupement GEBI a dû être arrêté en raison de la faible motivation de ses membres. Sur le plan qualitatif, le volet caprin présente quelques lacunes techniques principalement dans le domaine des infrastructures (clôtures peu efficaces et peu durables en l'absence de grillage ; chèvreries mal adaptées au climat très pluvieux) et dans celui de la conduite de l'élevage et du programme d'amélioration génétique. En effet, la lutte libre adoptée jusqu'alors n'a pas permis d'atteindre des résultats satisfaisants en termes de F1 commercialisables. Les fortes mortalités résultent d'un effet combiné d'une sélection peu satisfaisante des chèvres mères et d'une alimentation déficiente particulièrement préjudiciable en fin de gestation et en début de lactation. Une nette amélioration dans le taux de survivance et dans la vitesse de croissance des chevreaux métissés devrait être possible en améliorant les chèvreries[23] et en adoptant un programme de gestion des luttes. Celui-ci permettrait d'appliquer un programme plus efficace et mieux adapté de prophylaxie et de complémentation alimentaire. | | |

### *4.5.4. Volet «Développement intégré de l'élevage bovin laitier »*

| Eléments | Bilan | Apprec | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **Encadrement :**<br>* Nbre d'éleveurs :<br>* Cheptel encadré : | **702**<br>**850** | | Le programme bovin a un impact important dans le Niumakélé ; les éleveurs encadrés se répartissent en éleveurs pilotes (n= 21) avec lesquels les nouvelles techniques sont testées et les éleveurs encadrés qui appliquent les thèmes validés chez les éleveurs pilotes |
| **Amélioration génétique :**<br>* Nbre de jeunes F1 produits :<br>* Nbre d'IA (2005)<br>* Taux de réussite de l'IA (2005) :<br>* Nbre d'IA (2007) :<br>* Taux de réussite de l'IA (2007) : | **341**<br>**149**<br>**51%**<br>**234**<br>**83%** | | La première campagne d'IA a été réalisée avec le concours d'un inséminateur de la Chambre d'Agriculture de la Réunion. Les IA ont été faites sur Synchronisation des chaleurs.<br>La seconde campagne d'IA a été financée par une caisse d'épargne et de crédit (Sanduk). 11 IA ont été réalisées par le technicien APSA sur chaleur naturelle avec un taux de réussite de 73%. |
| **Infrastructures :**<br>* Nbre d'abris : | **20** | | Opération récente faisant suite à une campagne de sensibilisation des éleveurs (émissions radiophoniques et séances de sensibilisation). |
| **Cultures fourragères :**<br>* Superf. mises en culture (ares)<br>* Taux d'éleveurs ayant des | **128**<br>**100%** | | Un effort a été réalisé pour la vulgarisation de légumineuses fourragères (Gliricidia, Caliendra, Mucuna et Crotalaria). En 2007, 94 kg des 2 dernières |

[23] *Mise en place de caillebotis surélevés dans l'aire de couchage des animaux et construction d'une loge pour les jeunes dotées d'un « passage à chevreaux »*

| | | | |
|---|---|---|---|
| cultures fourragères : | | | espèces ont été distribués à 197 éleveurs. |
| **Bilan global** | Le bilan des réalisations quantitatives du volet bovin est très bon avec plus de 700 ménages touchés. Le programme est basé sur l'application d'un paquet technologique englobant la protection sanitaire, l'amélioration des pratiques traditionnelles en matière d'abreuvement et d'alimentation, la vulgarisation des cultures fourragères, l'hygiène de la traite et l'amélioration génétique par croisement avec des races exotiques. Si cette dernière thématique n'est pas nouvelle sur Anjouan, elle a été revigorée avec l'importation de taureaux Sahiwal et, puis par l'organisation de 2 campagnes d'IA. Celles-ci ont été couronnées de succès malgré les difficultés liées au caractère novateur de cette technique et à l'insularité. | | |

### *4.5.5. Volet « Renforcement institutionnel »*

| Eléments | Bilan | Appréc | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **ACTIV :**<br>* Nbre de membres (2007) :<br>* Nbre d'assemblées (2007) : | <br>**14**<br>**1** | | 9 membres en Grande Comore et 5 membres sur Mohéli<br>Le nombre d'adhérents « officiels » diminue en raison du manque de vision claire des objectifs et du vouloir d'ACTIV. Le diagnostic participatif de 2005 n'a débouché sur aucune action concrète. |
| **ACDE :**<br>* Nbre de membres (2007) :<br>* Nbre d'assemblées (2007) : | <br>**12**<br>**8** | | ACDE a été créée en début 2007 par les membres d'ACTIV de l'île d'Anjouan |
| **Bilan global** | Le nombre de réunions officielles organisées par ACTIV (AG, AR et CA) est le reflet de l'apathie actuelle du PLP. La seule réunion tenue au cours de cette année l'a été sous l'instigation ferme du Ministère de la Production de l'Union. Elle a abouti à la mise sur pied d'une commission de direction chargée de préparer une AG. Les faiblesses institutionnelles d'ACTIV avaient déjà été pointées du doigt lors de l'évaluation finale de la 1ère phase. Elles ont été clairement identifiées par les participants à l'atelier de diagnostic organisé en 2005 par SongES. Malgré cela, les membres de Grande Comore et de Mohéli n'ont pas pris les dispositions qui convenaient pour redresser la barque. De ce fait, les membres d'Anjouan, nettement plus motivés et plus dynamiques, ont abandonné le bateau à la dérive pour construire leur propre avenir. Le dynamisme d'ACDE se traduit à travers le nombre de réunions tenues en 2007, mais aussi et surtout à travers les actions concrètes prises (statuts et règlement intérieur, plan d'action, plaquette de présentation de l'ONG, document de capitalisation des formations, dossier d'appel à proposition de l'UE…). | | |

# 5. ANALYSE DES EFFETS

## 5.1. Impact quantitatif

L'impact quantitatif du projet a pour objectif de déterminer son ampleur en termes de nombres de ménages touchés par les différentes actions mises en œuvre au cours de l'intervention. Parmi ces ménages, il convient de faire la distinction entre différentes catégories de bénéficiaires :

Les bénéficiaires directs du projet sont les éleveurs qui bénéficient d'un encadrement global direct du projet couvrant à la fois une protection zoo-sanitaire renforcée (programme de prophylaxie et soins curatifs) et des actions d'améliorations zootechniques.

Les bénéficiaires indirects sont constitués par les ménages ayant recours aux services des CVPP mis en place avec le concours du projet. Ils bénéficient donc d'une protection sanitaire pour leurs animaux, mais aussi, de manière plus diffuse, de conseils de base pour améliorer la conduite de leurs élevages (principalement, dans le domaine de l'alimentation).

Les bénéficiaires intermédiaires sont représentés par le personnel des CVPP (techniciens vétérinaires, AEV et AV) qui reçoivent un support important du projet (formation, équipements et même, infrastructures) en vue de contribuer efficacement à la protection sanitaire d'un maximum de familles (bénéficiaires directs et indirects).

L'impact quantitatif en termes de nombres de bénéficiaires touchés par les actions du PADEC est synthétisé dans le tableau ci-dessous :

| Catégories de bénéficiaires | Nbre de ménages | Commentaires |
|---|---|---|
| **I. Bénéficiaires directs** | **2 197** | |
| * Avicultrices (élev.tradition. amélioré) | **1 405** | ménages qui vaccinent contre la Newcastle |
| * Éleveurs caprins | **90** | 9 groupements de +/- 10 personnes chacun |
| * Éleveurs bovins laitiers | **702** | dont 491 ménages ont bénéficié du programme d'amélioration génétique |
| **II. Bénéficiaires indirects** | **950** | sur les 3 îles |
| **III. Bénéficiaires intermédiaires** | **101** | |
| * Techniciens vétérinaires | **7** | 3 en Grande Comore, 3 sur Anjouan, 1 sur Mohéli |
| * Auxiliaires (AEV) | **45** | 17 en Grande Comore, 22 sur Anjouan, 6 sur Mohéli |
| * Animateurs en aviculture (AV) | **49** | dont 9 accèdent au statut d'AEV |
| **Total bénéficiaires** | **3 248** | |

Au titre des autres bénéficiaires, l'on peut citer :

- Les éleveurs tout venant (principalement au niveau des ruminants) qui imitent les techniques vulgarisées chez les bénéficiaires directs (cultures fourragères, abreuvement régulier, logement des animaux) ou profitent de leur amélioration génétique (achat de produits F1)
- Les éleveurs de Mayotte qui s'approvisionnent en produits vétérinaires auprès de l'APSA à Anjouan et en géniteurs améliorés auprès des éleveurs bovins bénéficiaires du programme d'amélioration génétique mené par le PADEC.
- Les propriétaires d'animaux de compagnie qui peuvent recevoir des interventions appropriées au niveau des cliniques installées dans les grandes villes (Moroni et, secondairement, Mutsamudu)
- Les familles démunies, soit à travers la création d'emplois (bouviers) par les éleveurs bovins laitiers, soit à travers la possibilité d'acquérir un « pied de troupeau » grâce à un contrat de gardiennage de génisses qui leur accorde un veau toutes les deux mises-bas
- Les consommateurs qui bénéficient d'un approvisionnement en lait plus régulier et de meilleure qualité, mais aussi en viande et en animaux (notamment lors du retour de la diaspora).

## 5.2. Méthodologie de l'appréciation des effets

(i) L'appréciation des effets de la prestation a été réalisée sur la base d'enquêtes[24] pour mesurer les changements intervenus suite à l'intervention. Le système d'appréciation des effets était basé sur une cotation dont les valeurs allaient de **+2** (pour les changements très importants en mieux) à **-2** (pour les changements très importants en moins bien), en passant par **0** pour les situations sans changement. On peut ainsi établir une hiérarchie dans les effets :

- entre **1,5 et 2** : changement positif très important ;
- entre **1 et 1,5** : changement positif important ;
- entre **0,5 et 1** : changement positif moyen ;
- entre **0 et 0,5** : changement positif faible ;
- **0** : aucun changement ;
- entre **0 et -0,5** : changement négatif faible ;
- entre **-0,5 et -1** changement négatif modéré ;
- entre **-1 et -1,5** : changement négatif important ;
- entre **-1,5 et -2** : changement négatif très important.

(ii) L'analyse des effets du projet sur les productions du cheptel a été réalisée sur la base d'entretiens avec des éleveurs représentatifs de leurs groupes et ayant une implication directe dans leur troupeau. Il ne s'agit donc pas, en l'absence d'un système de suivi zootechnique des animaux, d'une analyse scientifique, mais d'une appréciation de l'évolution de certains paramètres pour lesquels les éleveurs possèdent en général d'assez bonnes connaissances. Les chiffres n'ont dès lors qu'une valeur indicative ; l'important est de pouvoir estimer si les actions du projet ont eu un effet plus ou moins important sur les productions du cheptel.

Une synthèse détaillée des 21 enquêtes MARP (182 participants répartis en 3 grands sous-goupes[25]) figure en annexe 4.

---

[24] *ISS sur les pratiques d'élevage et les paramètres zootechniques, enquêtes MARP sur les effets socio-économiques auprès des éleveurs et de leurs épouses*

[25] *Les ateliers portaient sur des analyses séparées avec des sous-groupes différents en fonction des thèmes analysés : 1 sous-groupe « éleveurs avertis » (pour l'analyse des données zootechniques), 1 sous-groupe « femmes » (pour l'analyse des données relatives aux critères de la pauvreté et du Genre) et 1 sous-groupe « hommes » (pour l'analyse des effets socio-économiques et de renforcement des capacités des éleveurs).*

## 5.3. Effets liés au volet « Aviculture »

Le volet aviculture concerne exclusivement les femmes rurales de l'île de Grande Comore.

### *5.3.1. Effets sur les pratiques d'élevage*

Les actions de vulgarisation du PADEC ont abouti à des changements assez sensibles des pratiques d'élevage (cote 0,9) au regard de l'élevage de « cueillette » pratiqué jusqu'alors. Les changements les plus marquants concernent la protection vaccinale des volailles (vaccination contre la maladie de Newcastle) et la construction de poulaillers. Ces derniers assurent une diminution des prédations des poules par les petits carnassiers ainsi qu'une réduction des pertes d'œufs (parfois pondus en brousse par le passé). Mais certaines défaillances au niveau des normes et des dispositifs d'élevage[26] réduisent quelque peu les effets bénéfiques de ces poulaillers. Les autres améliorations portent sur les distributions assez régulières d'eau aux volailles et d'un petit complément composé essentiellement de restes de cuisine. Certaines éleveuses ont été formées en préparation d'une ration de complément à base de produits locaux pouvant se conserver.

### *5.3.2. Effets zootechniques*

La répercussion de ces pratiques sur les performances zootechniques du cheptel aviaire est réelle mais encore modeste en raison de la très forte mortalité des poussins (40% de pertes dues aux prédateurs[27] sévissant dans la journée). Par contre, la mortalité des poulets et des adultes a diminué. Le taux de ponte s'est également amélioré, puisqu'il est passé d'environ 28 œufs[28] par poule et par an à quelques 38 œufs /poule /an.

Cette amélioration des paramètres zootechniques a induit un accroissement de la productivité numérique des poules (de 7 à 10 poulets exploitables /poule /an), quoique celle-ci soit encore modeste au regard du potentiel réel en cas de meilleure maîtrise de la mortalité des poussins. Les enquêtes ont également révélé une légère augmentation de l'autoconsommation en œufs (qui passe de 7 à 8 œufs /poule /an) et un accroissement plus net de la vente d'œufs (de 5 à 9 œufs /poule /an).

### *5.3.3. Effets socioéconomiques*

Compte tenu de la taille réduite des élevages avicoles traditionnels et des effets encore modestes des actions sur la productivité du cheptel aviaire, l'incidence sur les besoins fondamentaux des familles (au regard des éléments de la **dimension humaine de la pauvreté**) sont encore assez moyens (cote : 0,7). Les effets de l'amélioration de la production se marquent surtout au niveau de la sécurité alimentaire des ménages : légère augmentation de l'autoconsommation en œufs et en poulets et diversification plus grande des denrées alimentaires grâce aux revenus de l'aviculture. Ces revenus contribuent également à l'achat de médicaments et au payement des fournitures scolaires…et, même parfois, à l'acquittement du minerval de l'école.

Les effets économiques de l'amélioration de l'aviculture traditionnelle sont encore plus faibles et concernent principalement une amélioration des capacités d'épargne pour certaines éleveuses et / ou l'achat de vêtements pour elles-mêmes ou pour les enfants.

Par contre, les effets sur le renforcement des capacités des éleveuses (aspect Genre) sont nettement plus marqués. L'acquisition des compétences en élevage est la conséquence des formations dispensées par le projet, des conseils donnés par les AV et des échanges d'expériences entre avicultrices. En outre, les différentes réunions ont permis de consolider leurs capacités d'analyse et d'expression de leurs problèmes. Un léger aspect négatif par rapport au « genre » se marque au niveau du modeste accroissement de leurs tâches.

---

[26] *Porte d'accès de dimension trop réduite, absence de litière ou de dispositifs d'évacuation des fientes, absence de nid de ponte efficace, manque d'aération…*

[27] *Il s'agit essentiellement de mangoustes qui ne s'attaquent qu'aux poussins de moins d'un mois*

[28] *En milieu traditionnel pur, on enregistrerait 3 cycles de ponte avec une moyenne de quelques 9,2 œufs par ponte*

## 5.4. Effets liés au volet « Caprins »

### *5.4.1. Effets sur les pratiques d'élevage*

Par rapport au système traditionnel[29], les actions du projet ont débouché sur une nette amélioration des pratiques d'élevage, notamment à travers l'adoption des thèmes suivants :

- Construction d'une chèvrerie dotée d'un enclos qui offre comme avantage principal une réduction de la mortalité (protection contre les prédateurs et les intempéries). Mais, comme déjà signalé, l'utilisation de matériaux locaux s'avère contraignante sur le plan de l'entretien. De plus, les clôtures en matériaux végétaux sont peu efficaces pour contenir des chèvres (ce qui entraîne des divagations dans les champs des voisins et donc des litiges). Enfin la faible sociabilité des chèvres (habituées à être attachées isolément) engendre de nombreuses bagarres pouvant entraîner la mort lorsqu'elles regroupées.
- L'amélioration de l'alimentation par un affouragement régulier[30] et varié (mélange de graminées et de légumineuses) et par la mise à disposition du troupeau de pierres à lécher.
- L'abreuvement permanent des animaux dans des abreuvoirs régulièrement nettoyés.
- L'application d'un programme de déparasitages internes systématiques (2 à 4 fois/ an) et le traitement des animaux malades.
- L'amélioration génétique par le croisement avec des reproducteurs de race Boer

### *5.4.2. Effets zootechniques*

Ces améliorations dans la conduite de l'élevage caprin a entraîné une amélioration assez sensible des performances zootechniques (cote : 0,9), principalement en ce qui concerne la vitesse de croissance des jeunes métis qui a quasi doublé (poids des jeunes à 1 an d'environ 24 kg contre 14 kg en moyenne sur les chevreaux locaux). On note également un léger accroissement de la fécondité avec un IMB réduit de 8 à 7 mois (dans les élevages où les thèmes de l'alimentation sont respectés). Par contre, les actions n'apportent pratiquement pas d'améliorations sur les plans de la prolificité (qui reste stable à environ 150%) et de la mortalité des jeunes chevreaux (qui passe de quelques 50% en milieu traditionnel à 42% dans les chèvreries). Ce taux élevé est enregistré dans les toutes premières semaines de vie et serait la conséquence d'un manque de lait des chèvres locales. Les facteurs en cause sont une sélection défectueuse des femelles participant au programme d'amélioration génétique et une sous-alimentation en période de forts besoins (fin de gestation et début de lactation).

Malgré ces performances un peu décevantes, on peut escompté un potentiel élevé de production dans les chèvreries du programme, avec une productivité pondérale plus que doublée (30 kg de chevreaux vivants/ chèvre/ an contre 13,5 kg en système traditionnel). En outre, la valeur marchande des jeunes boucs F1 est très intéressante atteignant un prix de vente au même âge quasi triplé (75.000 FC contre environ 27.000 FC à Mohéli).

### *5.4.3. Effets socio-économiques*

Globalement, les effets socio-économiques des actions conduites sont encore timides (cote : 0,5) en raison du caractère récent du programme et du taux anormalement élevé de mortalité des nouveaux-nés.

De ce fait, les enquêtes n'ont laissé transparaître aucun effet tangible en ce qui concerne l'amélioration de la situation des ménages en liaison avec la pauvreté (sécurité alimentaire, accès aux soins de santé, contribution aux frais de scolarisation des enfants).

---

[29] *La pratique traditionnelle d'élevage des chèvres consiste à attacher jour et nuit l'animal au piquet. Celui-ci est déplacé en moyenne 1 fois par jour. Aucun complément n'est distribué et l'abreuvement des animaux est rare (uniquement en saison sèche)*

[30] *Affouragement en principe 2x / jour*

Une légère amélioration des revenus de l'élevage est toutefois notée chez certains éleveurs qui appliquent les techniques apprises à leur propre élevage individuel. Ceci leur permet d'accroître leurs capacités d'achat d'intrants agricoles et de biens de consommation. Une amélioration de leurs capacités d'épargne (en nature) est également signalée par ces éleveurs, grâce à l'accroissement du cheptel familial.

L'effet actuel le plus concret des actions du projet se marque au niveau du renforcement des capacités des éleveurs, mais aussi de leurs épouses. Ceci se traduit par une acquisition de compétences en élevage caprin, un renforcement institutionnel au niveau des groupements caprins et de leur fédération, une consolidation des liens de solidarité entre les éleveurs et une amélioration de leurs capacités d'analyse et de négociation.

Au niveau du « genre », la charge de travail des femmes a augmenté en raison de la fréquence des absences du mari (pour cause de travaux à la chèvrerie) et de leur moindre implication dans les tâches ménagères (notamment la cueillette des fruits). Mais, elles sont néanmoins très satisfaites que leurs maris s'adonnent à l'élevage amélioré des caprins car elles espèrent des retombées financières dès que les troupeaux seront en phase de production. Par ailleurs, elles en tirent déjà profit grâce à l'amélioration de la conduite et de la production du cheptel familial (achat d'habits et amélioration du logement)

## 5.5. Effets liés au volet « Bovins »

### *5.5.1. Effets sur les pratiques d'élevage*

Les activités du projet ont abouti à des changements majeurs dans les pratiques de l'élevage bovin laitier (cote : 1,5). Ces changements portent sur tous les thèmes de l'élevage :

- **Légère amélioration des conditions de logement** (réalisation de petits abris et, dans quelques cas, d'étables). En fait, l'amélioration des conditions de logement est plus liée à l'instauration d'une meilleure hygiène de l'emplacement d'attache des animaux (évacuation régulière du fumier), entraînant de ce fait une utilisation plus efficace de la fumure organique.
- **Amélioration de la conduite de l'élevage des veaux** (colostrum réservé aux veaux[31], réduction de la traite, protection des veaux par un petit abri)
- **Distribution d'une alimentation plus abondante et plus variée** (utilisation de fourrages provenant des cultures de graminées fourragères plantées en courbes de niveau et des arbustes légumineux plantés en haies vives). L'amélioration de l'alimentation est également réalisée par la pratique de la fenaison (chez les éleveurs pilotes) et par la distribution de compléments minéraux (pierres à lécher). Enfin, les éleveurs ont largement souscrit à l'utilisation de mangeoires en matériaux locaux qui évitent le gaspillage tout en assurant une meilleure hygiène.
- **Distribution quotidienne d'une eau propre** dans des abreuvoirs régulièrement nettoyés. Cette pratique constitue également une petite révolution par rapport aux habitudes (distribution de cossettes de troncs de bananier, complétées lors des fortes chaleurs par un abreuvement tous les 3 jours au niveau d'un ruisseau).
- Application d'un **calendrier de prophylaxie stricte** comportant une vaccination annuelle contre le charbon symptomatique et des vermifugations trimestrielles. Cette prophylaxie couplée à un recours rapide aux soins vétérinaires constitue également une avancée considérable.
- In fine, le projet a conforté les aspirations des éleveurs en matière d'**amélioration des bovins de races locales** par la mise en œuvre de centres de monte hébergeant des taureaux Sahiwal. Cette action a été complétée par l'organisation de deux campagnes d'IA qui ont été couronnées de succès (taux de réussite de plus de 80% lors de la seconde campagne).

---

[31] *Traditionnellement, le colostrum est utilisé en alimentation humaine (confection de gâteaux)*

### *5.5.2. Effets zootechniques*

Ces changements majeurs dans la conduite de l'élevage bovin se sont traduits par des améliorations importantes au niveau des performances zootechniques des animaux croisés (cote 1,7) Ainsi par rapport aux animaux métissés provenant d'une introduction de géniteurs Holstein dans les années '90, on note les changements suivants :

- raccourcissement de l'intervalle moyen entre mises-bas (de 16 à 12 mois) et augmentation consécutive de la fécondité
- amélioration de la précocité des génisses avec une diminution de l'âge au premier vêlage (de 40 mois en moyenne à 30 mois)
- forte diminution de la mortalité des veaux (estimée à 40% dans les élevages traditionnels à moins de 10% dans les élevages encadrés)
- augmentation de la production laitière (de 5,2 l chez les vaches métissées « non encadrées » à 6,4 l dans les élevages suivis)

De ce fait, la production des élevages bovins encadrés par le PADEC s'est considérablement accrue avec :

- une forte augmentation de la production laitière annuelle pondérée par vache (de 700 l à 1.350 l)
- un important accroissement de la productivité pondérale / vache / an (de 35 kg de veau produit annuellement à 135 kg)

### *5.5.3. Effets socio-économiques*

Les effets sur la dimension humaine de la pauvreté sont importants. En effet, outre une légère augmentation de l'autoconsommation en lait au profit des enfants, l'accroissement des revenus tirés de l'élevage, soit directement (lait), soit indirectement (produits agricoles et maraîchers plus abondants grâce à un fumier plus important et mieux utilisé) permet :

- une amélioration quantitative et qualitative des repas quotidiens
- l'acquittement des soins médicaux
- le payement des frais de scolarité

Cette augmentation sensible des revenus sert également à renforcer économiquement le ménage et se traduit par une amélioration de l'habitat (agrandissement de la maison et même électrification) et des achats plus importants de biens de consommation.

Sur le plan social, l'amélioration de l'élevage a des répercussions intéressantes et parfois inattendues. Ainsi, les femmes affirment avoir délaissé les « voyages » à Mayotte, du fait de leur implication plus forte dans les activités d'élevage et de maraîchage ainsi que de la satisfaction de leurs besoins financiers. Les hommes prétendent que l'accès au mariage est dorénavant facilité (assertion comme quoi « *les bons éleveurs sont plus courtisés par les femmes* » et plus grande aisance financière grâce à l'élevage).

Enfin, les actions du projet ont contribué à un renforcement des capacités des éleveurs et des éleveuses. La bonne application des thèmes vulgarisés dénote d'une acquisition réelle de connaissances en élevage. Les liens sociaux et les relations entre éleveurs se sont renforcés. Les éleveurs ont également acquis de meilleures capacités à s'exprimer et à négocier, mais reconnaissent qu'ils sont souvent incapables de mettre en œuvre les décisions prises en commun.

En ce qui concerne le « genre » les épouses des éleveurs affirment avoir bénéficié d'un transfert des connaissances apprises par leurs maris (détection des chaleurs, alimentation, abreuvement, élevage des veaux…). Leur vie sociale s'est épanouie grâce aux différentes possibilités de rencontres (réunions, points de vente du lait…). Elles ont acquis une plus grande autonomie financière vis-à-vis du mari grâce à la vente des produits de l'élevage et de l'agriculture (effet « fumier »). Elles peuvent ainsi satisfaire leurs besoins et ceux des enfants.

## 5.6. Effets liés aux seuls soins vétérinaires

Ces effets concernent les bénéficiaires indirects qui utilisent les services des SVPP (soins vétérinaires et conseils de base en conduite de l'élevage).

### *5.6.1. Effets sur les pratiques d'élevage*

Le changement le plus marquant concerne l'abandon des soins traditionnels et /ou de l'abattage en cas de maladie des animaux au profit des soins vétérinaires modernes (recours à l'AEV ou au technicien vétérinaire, principalement pour les bovins et dans une moindre mesure pour les petits ruminants[32]). On note également quelques améliorations portant sur l'implantation de cultures fourragères surtout chez les éleveurs bovins d'Anjouan (effets d'imitation des éleveurs du Niumakélé ; instigation sur les conseils du technicien). Les autres changements sont assez limités (construction de poulaillers et de chèvreries en matériaux locaux). Mais globalement la conduite des élevages avicoles, caprins et bovins reste très traditionnelle (attache au piquet des ruminants, abreuvement limité à 1 jour sur trois en période sèche, etc).

### *5.6.2. Effets zootechniques*

Les effets des changements, axés sur le recours aux soins vétérinaires, concernent surtout la réduction de la mortalité chez les jeunes ruminants. Les effets sur la production se marquent principalement au niveau de l'accroissement de la productivité numérique des vaches et des petits ruminants dans les troupeaux suivis sur le plan sanitaire. Les éleveurs d'Anjouan ont également noté une augmentation de la production laitière des vaches (en liaison avec les soins, mais surtout avec la pratique des cultures fourragères).

### *5.6.3. Effets socio-économique*

Les effets sur la dimension humaine de la pauvreté sont : (i) une légère augmentation de l'autoconsommation (lait et œufs) et de la diversité des denrées alimentaires ; (ii) une amélioration des capacités des ménages à payer les soins de santé et les frais de scolarité (vente d'animaux grâce à la réduction des mortalités sur les jeunes).

Les effets socio-économiques se rapportent essentiellement sur l'augmentation des possibilités d'achat de matériaux de construction.

Il n'y a quasiment aucun effet sur le renforcement des capacités / compétences des bénéficiaires indirects, sinon celui d'avoir compris l'intérêt de l'élevage et l'importance des soins vétérinaires ainsi que dans quelques rares cas l'utilité des cultures fourragères.

## 5.7. Effets sur l'environnement

L'examen des effets du projet sur l'environnement a été réalisé avec l'ensemble de l'équipe du projet. Les résultats de cette analyse sont consignés dans le tableau ci-dessous.

*Le projet a-t-il engendré des effets (+ ou -) sur l'environnement ?*

| Changements induits par le projet (en + ou en -) | Appréciat[1] | Commentaires |
|---|---|---|
| (+) Augmentation de la production de fumier par les bovins améliorés et limitation de l'utilisation d'engrais chimiques | 1,5 | Limitation des engrais chimiques (agriculture bio) et maintien de la fertilité des sols dans les zones denses |
| (+) Réduction des dégâts par les chèvres | 0,5 | Parcage des chèvres ; effets de copiage ; faible incidence par rapport à l'attache au piquet |

[32] *L'essentiel des soins et interventions cliniques est réalisé au profit des caprins, le mouton est le parent pauvre de l'élevage.*

| | | |
|---|---|---|
| (-) Utilisation du bois pour la construction et les réfections des chèvreries | -1 | Effets limités : utilisation de matériaux facilement renouvelables (bambous ; feuilles de cocotiers) ; bois pour les bâtiments en quantité restreinte |
| (+) Renforcement de la pratique des haies antiérosives dans le Niumakélé et Introduction de ces haies en graminées en milieu rural sur Mohéli et dans certaines autres régions d'Anjouan (effet d'imitation) | 1,5 | Effet important sur la conservation des ressources foncières limitées des Comores |
| (-) Pollution du milieu : résidus d'antibiotiques sur les animaux traités et évacués dans le milieu, emballages, aiguilles | -0,5 | Quantités très limitées |
| (-) Faible respect des délais d'attente lors des traitements antibiotiques, antiparasitaires | -0,8 | Incidence sur les consommateurs de lait ; mais incidence faible par rapport aux autres produits consommés et importés (problème récurrent en Afrique) |
| (+) Respect des capacités fourragères du milieu … accroissement du taux d'exploitation | 1,2 | Bonne prise de conscience des limites de charge des parcours |
| (+) Limitation de l'introduction de cheptel en provenance d'autres pays | 0,8 | Adoption de mesures sanitaires sous l'instigation du projet ; effets limité en raison de l'importation non contrôlée de produits animaux…mais bonne sensibilisation des autorités sur la problématique d'importation d'animaux vivants |

***1 : (+2)**= changement important en mieux ; **(+1)** = changement faible en mieux ; **(0)**= aucun changem. ; **(-1)**= changem. faible en moins bien ; **(-2)**= changem. import en moins bien*

## 5.8. Effets induits

Avec la participation de l'équipe, une analyse des effets engendrés par les actions du projet sur les autres groupes socio-économiques de la zone a été réalisée.

Les effets induits par le projet sont plus particulièrement marqués au niveau des éleveurs bovins tout venant :

- Renforcement de la diffusion de graminées fourragères (sensibilisation par les techniciens vétérinaires, résultats zootechniques et économiques encourageants chez les éleveurs encadrés, possibilité de s'approvisionner en boutures chez les éleveurs encadrés) ;
- Redynamisation de l'amélioration génétique par l'achat de jeunes géniteurs F1 chez les éleveurs encadrés ;
- Réduction des migrations vers Mayotte pour les ménages bénéficiaires de l'île d'Anjouan ;
- Exportation de géniteurs F1 vers Mayotte dont les effets sont mitigés : d'une part, obtention d'un prix rémunérateur pour les éleveurs, d'autre part, perte en capital « reproducteurs de qualité » pour Anjouan.
- Création de nouveaux emplois (bouviers)

D'autres effets se font également sentir sur l'ensemble des Comores :

- Meilleure sensibilisation des éleveurs tout venant à l'intérêt de l'élevage et à l'importance des soins vétérinaires (spots radiophoniques et télévisés)
- Début d'imitation de certaines techniques vulgarisées par le PADEC, notamment en matière de logement des animaux (chèvreries, bergeries et poulaillers)
- Meilleure satisfaction des besoins locaux en lait (Anjouan), en viande et en animaux. A ce titre, la production de chèvres améliorées sur Mohéli dispose de débouchés très rémunérateurs en Grande Comore lors de la période de retour de la diaspora (juillet à septembre).

# 6. ANALYSE DE LA DURABILITE

Cette analyse a été examinée à trois niveaux différents : (i) la durabilité des actions mises en œuvre au profit des groupes cibles ; (ii) la durabilité du réseau de santé animale de proximité qui constitue le soubassement indispensable à ces actions et (iii) la durabilité de l'axe stratégique du projet représenté par son objectif spécifique.

## 6.1. Durabilité des actions

La pérennisation des différentes actions[33] mises en œuvre par le PADEC a été appréciée d'abord avec les éleveurs au cours des ateliers d'évaluation participative organisés dans chacune des îles en fonction des spéculations animales qui leur sont spécifiques. Ensuite, elle a été examinée pour les différents volets avec l'équipe du projet. Cette analyse a été plus globale en considérant que les différentes actions sont synergiques et font partie d'un paquet technologique qui assure le développement des productions animales.

D'autre part, la durabilité de chaque volet a été analysée sous ses principales composantes (institutionnelle, organisationnelle, socioculturelle, financière, technique et environnementale). En fonction des volets, les différents éléments de la durabilité ont été affectés d'un coefficient de pondération. Celui-ci est le reflet de l'importance de l'élément considéré dans le mécanisme de durabilité. Ainsi, l'importance de la « durabilité environnementale » est dissemblable suivant les volets. Elle est faible dans le cadre de l'aviculture villageoise (coefficient de pondération = 1), alors qu'elle est très importante en élevage bovin compte tenu de la pression foncière (coefficient de pondération = 3).

L'appréciation de la durabilité des différents volets est présentée sous forme de tableau permettant une vision plus globale des différents éléments. Les commentaires prennent en considération les arguments des éleveurs, des cadres et de l'évaluateur.

### *6.1.1. Durabilité du volet « Aviculture traditionnelle améliorée »*

| Éléments de durabilité | Pondér.[1] | Appr.[2] | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **1. Institutionnelle** | **1** | **1** | Manque d'intérêt de l'État vis-à-vis de l'aviculture traditionnelle |
| **2. Organisationnelle** | **2** | **2** | (-) Pas d'organisation formelle des femmes (le travail en aviculture est essentiellement individuel) …MAIS<br>(+) les femmes se rencontrent en groupes de quartier ; |
| **3. Socioculturelle** | **1** | **3,7** | (+) Aucune contrainte socioculturelle majeure<br>(-) Quelques problèmes de voisinage dus aux nuisances (odeurs des poulaillers et déprédations causées par les volailles devenues plus familières) |
| **4. Financière** | **2** | **3** | (+) Faible coûts des actions d'amélioration de l'aviculture traditionnelle<br>(+) Revenus dégagés par l'aviculture permettant de payer facilement les vaccinations...MAIS<br>(-) Problèmes ponctuels de disponibilité monétaire pour le payement des vaccinations en cas d'information tardive des éleveuses<br>La durabilité financière va fortement dépendre des résultats zootechniques et des capacités d'écoulement à prix rémunérateurs |

[33] *Les actions portent notamment sur le logement des animaux, la conduite de l'élevage, l'alimentation, l'abreuvement et l'amélioration génétique*

| | | | |
|---|---|---|---|
| **5. Technique** | **3** | **2,8** | (+)**Poulaillers** : satisfaction de l'utilité du poulailler (diminution des pertes - vols et prédateurs) ...MAIS<br>(-) normes techniques à améliorer<br>(+) **Prophylaxie** : bon taux d'adhésion des éleveuses ...MAIS<br>(-) faible connaissance des modalités de vaccination (périodicité, catégories de volaille à vacciner...) et manque d'organisation des femmes au niveau du village pour assurer des campagnes efficaces de vaccination<br>(+) **Alimentation** : distribution des restes de cuisine par la majorité des éleveuses<br>(+) 50 femmes ont reçu une formation sur la fabrication d'une ration conservable constituée de produits locaux : au début boycottage de la complémentation ; actuellement plusieurs femmes en fabriquent...MAIS<br>(-) maîtrise de la ration non encore optimale (manque de protéines)<br>(+) **Abreuvement** : bonne compréhension de l'utilité d'abreuver les volailles**... MAIS**<br>**(-) plusieurs défaillances sont constatées :** abreuvement irrégulier ; manque d'hygiène des abreuvoirs et placement des abreuvoirs au soleil |
| **6. Environnementale** | **1** | **2** | Peu d'incidence sur le milieu |
| **Pérennisation globale** | **10** | **2,5** | |

**1 **Coefficient de pondération** : importance de l'élément **(1) :** faible ; **(2)** : moyenne ; **(3)** : forte*

**2 **Appréciation de la durabilité**: **(0)** : mauvaise ; **(1)** : faible ; **(2)** : moyenne ; **(3)** : bonne ; **(4)** : très bonne*

### *6.1.2. Durabilité du volet « Caprin »*

| Eléments de durabilité | Pondér.[1] | Appr.[2] | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **1. Institutionnelle** | **2** | **3** | (+) Intérêt pour le développement de l'élevage caprin au niveau du Min. de la Prod. de l'île de Mohéli, mais plus faible à Anjouan<br>(+) Opérationnalité de l'organigramme de la Fédération des groupements caprins au niveau de Mohéli …MAIS<br>(-) fonctionnement de la fédération restreint par le montant faible des recettes actuelles (basées sur un pourcentage du prix de vente des F1) |
| **2. Organisationnelle** | **3** | **2,8** | (+) Structuration relativement efficace à Mohély (bonne cohésion des éleveurs au sein des groupements-…MAIS<br>(-) plus fragile à Anjouan (défaillances dans l'organisation du travail et la vie associative)<br>(+) Éleveurs s'inscrivant dans un même objectif (amélioration de la race locale)...Mais,<br>(-) création de ces groupements s'avérerant un peu opportuniste (motivation essentiellement focalisée sur l'expectative d'appuis du projet et de l'introduction d'un bouc Boer) |
| **3. Socioculturelle** | **1** | **4** | (+) Très bonne acceptation de l'amélioration de l'élevage caprin : l'amélioration de la race locale est une attente répercutée par tous les éleveurs |
| **4. Financière** | **2** | **2,2** | (+) Bonne appréciation de la valeur marchande des F1<br>(+) Coûts relativement modestes des améliorations mises en place...MAIS<br>(-) coûts assez élevés pour la mise en oeuvre d'un programme efficace et cohérent d'amélioration génétique (transferts des boucs rouleurs, centre de sélection des jeunes boucs, renouvellement des boucs Boer)<br>(-) Faible productivité numérique actuelle des chèvres…MAIS<br>(+) Bonne perspective d'une amélioration importante de la productivité pondérale si les améliorations proposées (gestion de la reproduction, organisation de la conduite de l'exploitation, amélioration des chèvreries) sont mises en oeuvre. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **5. Technique** | **3** | **2,5** | (+) **Alimentation** relativement correcte sur Mohély, mais déficiente sur Anjouan ;<br>(+) Bonne connaissance des techniques d'implantation des cultures fourragères et des modalités d'affouragement...MAIS,<br>(-) travail d'affouragement pénible et gestion souvent difficile de la coupe des graminées au moment opportun<br>(-) Faible maîtrise du rationnement (valeur alimentaires des fourrages)<br>(+) **Abreuvement** : bonne compréhension de l'utilité de l'abreuvement régulier... MAIS<br>(-) tâche éprouvante<br>(+) **Chèvreries** : bonne appréciation du principe des chèvreries (protection contre les intempéries et contre les prédateurs, meilleur suivi des animaux, limitation des dégâts dans les champs...) ...MAIS,<br>(-) travaux contraignants d'entretien des abris et surtout des clôtures<br>(-) Risques de conflits internes au cas où tous les éleveurs du groupement ne participent pas de manière équitable aux tâches de réfection<br>(+) **Amélioration génétique** : forte motivation pour la production de F1 Boer. MAIS…<br>(-) reproductrices de mauvaise qualité ; difficulté d'assurer une bonne gestion de la monte et la lutte contre les saillies précoces<br>(+) **Soins vétérinaires** : bonne compréhension de l'utilité des soins prophylactiques et curatifs ; apprentissage des éleveurs à soigner eux-mêmes certaines maladies (verminoses). |
| **6. Environnementale** | **2** | **2,5** | (+) Culture de légumineuses arbustives et de graminées fixatrices du sol (haies vives) , utilisation de matériaux locaux renouvelables pour la construction des clôtures et des abris (perches et feuilles tressées de cocotiers)<br>(-) Coupe de bois pour la construction des abris |
| **Pérennisation globale** | **13** | **2,7** | |

**1 **Coefficient de pondération** : importance de l'élément **(1) :** faible ; **(2)** : moyenne ; **(3)** : forte*

**2 **Appréciation de la durabilité**: **(0)** : mauvaise ; **(1)** : faible ; **(2)** : moyenne ; **(3)** : bonne ; **(4)** : très bonne*

### *6.1.3. Durabilité du volet « Elevage bovin laitier »*

| Éléments de durabilité | Pondér.[1] | Appr.[2] | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **1. Institutionnelle** | **3** | **3** | (+) Volonté politique orientée vers le développement de la filière lait (Ministère de l'Union et d'Anjouan)<br>(+) Intérêt de nombreux partenaires actuels et potentiels (notamment des bailleurs de fonds) |
| **2. Organisationnelle** | **2** | **2** | (+) Existence d'une association des éleveurs laitiers du Niumakélé...MAIS<br>(-) faiblesse institutionnelle de Nema (banqueroute de la laiterie)<br>(+) Éleveurs pilotes développant des liens de concertation (informels) entre eux |
| **3. Socioculturelle** | **1** | **4** | (++)Très bonne adhésion de la population aux actions de développement de l'élevage bovin |
| **4. Financière** | **2** | **3,8** | (+) Faible incidence financière dans l'application de la majorité des thèmes vulgarisés<br>(+) Les coûts relatifs aux soins et aux compléments minéraux sont facilement couverts par les revenus supplémentaires que ces actions génèrent (lait, mais aussi productions agricoles)<br>(+) Le prix de l'IA est largement récupéré par les revenus supplémentaires qu'elle engendre (lait et vente des produits F1)<br>(+) La construction d'étable fumière, même si elle est plus coûteuse que les abris actuels sera aisément amortie par le fumier et les productions animales supplémentaires attendues |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **5. Technique** | **3** | **3,2** | (+) **Logement** : opération relativement récente mais prometteuse (nécessité d'abriter les races importées moins rustiques) ; faire évoluer les abris vers des étables fumières dans une optique de valorisation plus efficace du fumier ; nécessité d'établir des plans types<br>(+) **Conduite de l'élevage du veau** : bonne acceptation des thèmes (attribution du colostrum aux veaux, limitation de la traite, abri) car les effets sont visibles (diminution de la mortalité des veaux)...MAIS<br>(-) certaines réticences à laisser tout le colostrum aux veaux (une partie est réservée à la consommation humaine)<br>(+) **Alimentation** : Bonne adoption des techniques d'amélioration de l'alimentation (les cultures fourragères, les pierres à lécher,les foins et les mangeoires améliorent la production de lait et facilitent la tâche des éleveurs compte tenu de la rareté des ressources alimentaires spontanées)<br>(+) **Abreuvement** : Adoption réelle des techniques d'abreuvement (impact visible sur la production de lait, la croissance du veau et la santé des animaux) ;<br>(+) Réduction des risques de dégâts dans les parcelles de voisins par rapport à l'ancienne pratique (conduite des animaux au point d'eau tous les 3 jours lors de la saison chaude) mais travail pénible (transport d'eau parfois sur de longues distances)...voir la possibilité d'utiliser les ânes pour cette tâches (+ transport des fourrages et du fumier)<br>(+) **Amélioration génétique** : Fort intérêt pour l'IA (gabarit plus important, meilleure fécondité, augmentation de la production de lait et de fumier)<br>(+) Taux de réussite de l'IA très encourageant ...MAIS<br>(-) doute sur la possibilité de poursuivre l'IA en l'absence d'un appui technique, opérationnel et financier<br>(+) Bonne appréciation (a posteriori) de l'amélioration génétique par les taureaux Sahiwal importés (centre de monte) ...MAIS<br>(-) problèmes de la survie des centres de monte "Sahiwal" et du devenir de l'amélioration génétique par le croissement avec cette race<br>(+) **Hygiène de la traite** : Bonne compréhension de l'intérêt du thème (réduction des plaies aux trayons, garantie d'une meilleure vente (un lait propre attire les clients) et meilleure santé pour les enfants<br>(+) **Santé animale** : Bonne compréhension de l'utilité des soins prophylactiques et curatifs.<br>(+/-) **Commercialisation :** Ce volet relève du partenaire I/D. La mini laiterie mise en place pour conforter la commercialisation du lait produit par les éleveurs membres de NEMA a connu plusieurs défaillances en matière de gestion, aboutissant à sa fermeture. La vente actuelle du lait se fait individuellement et ne semble pas poser de problème (écoulement sur la Grande Comore par des commerçants grossistes). Mais cette commercialisation est très dépendante de la régularité des liaisons entre les 2 îles. |
| **6. Environnementale** | **3** | **3,2** | (+) Valorisation des espaces non cultivables par les espèces fourragères ; expansion des techniques de cultures en haies antiérosives et en banquettes ; réhabilitation de plantes fourragères locales (crotalaire et mucuna) ; intégration assez poussée de l'agriculture et de l'élevage (fumier) |
| **Pérennisation globale** | **14** | **3,1** | |

*1 ***Coefficient de pondération*** *: importance de l'élément* ***(1) :*** *faible ;* ***(2)*** *: moyenne ;* ***(3)*** *: forte*

*2 ***Appréciation de la durabilité****:* ***(0)*** *: mauvaise ;* ***(1)*** *: faible ;* ***(2)*** *: moyenne ;* ***(3)*** *: bonne ;* ***(4)*** *: très bonne*

## 6.2. Durabilité des services

| Éléments de durabilité | Pondér.[1] | Appr.[2] | Commentaires |
|---|---|---|---|
| **1. Institutionnelle** | **3** | **3** | (+) État intéressé au bon fonctionnement des CVPP pour assurer la protection sanitaire du cheptel national …mais, les CVPP se doivent d'assurer une bonne collaboration avec les services techniques (transmission de données aux Ministères : vaccinations, traitements, foyers...) ; Ils doivent également assumer un rôle d'épidémiosurveillance.<br>(+) Pas de concurrence avec les services de l'État ; |
| **2. Organisationnelle** | **3** | **1,1** | (+) Forte motivation des équipes CVPP (techniciens et AEV)<br>(-) Problème de relations confuses entre les différentes associations impliquées dans l'élevage (APSA / ACTIV / ACDE)<br>(-) Perte de crédibilité d'ACTIV<br>(-) Problèmes d'organisation en matière de commandes des intrants vétérinaires (défaillances au niveau de l'APSA) |
| **3. Socioculturelle** | **1** | **4** | Aucune contrainte socioculturelle ou religieuse |
| **4. Financière** | **3** | **3** | (+) Situation de quasi monopole des techniciens vétérinaires<br>(+) Bonne sensibilisation des éleveurs à l'utilité des soins vétérinaires (disposition à payer les traitements effectués)<br>(+) Mise en oeuvre de mécanismes pour réduire les charges locatives et pour assurer le renouvellement des motos ...MAIS<br>(-) Absence de fonds spécifiques pour le renouvellement des équipements vétérinaires onéreux (boîtes chirurgicales)<br>(-) Problèmes d'endettement des cliniques...MAIS<br>(+) mise en place d'un fonds de solidarité au niveau de l'APSA pour soutenir les cliniques en difficulté<br>(+) Mise en place d'outils de gestion comptable au niveau des cliniques<br>(+) Rentabilité actuelle devant être consolidée (diminution des charges locatives, développement prévisible des interventions en fonction de la réussite des activités zootechniques, notamment en matière d'IA) ;<br>(-) Risque d'augmentation du coût de revient des prestations vétérinaires dans l'après projet<br>NB : La viabilité va dépendre aussi du dynamisme de chaque technicien |
| **5. Technique** | **3** | **3,2** | (+) Bonne appréciation de l'efficacité des CVPP par les éleveurs (qualité des soins, suivi des traitements, rapidité d'intervention)...MAIS<br>(-) parfois, ruptures en médicaments<br>(+) SVPP disposant suffisamment d'acquis (connaissances, savoir faire et d'équipements ) pour assurer un travail efficace ...MAIS<br>(-) nécessité d'organiser des formations des techniciens en cas d'apparition de nouvelles maladies (besoin d'un appui extérieur)<br>(-) nécessité d'assurer un appui et un suivi plus étroit des AEV et d'organiser des recyclages (besoin d'un appui extérieur)<br>(-) Insuffisance en personnel (pas de remplacement en cas d'absence du titulaire de la clinique) |
| **6. Environnementale** | **0,5** | **0,5** | Incidence négative des résidus antibiotiques |
| **Pérennisation globale** | **13,5** | **2,6** | **Forte motivation des techniciens et des AEV à poursuivre leurs activités quoiqu'il arrive** |

*1 ***Coefficient de pondération*** *: importance de l'élément* ***(1) :*** *faible ;* ***(2)*** *: moyenne ;* ***(3)*** *: forte*

*2 ***Appréciation de la durabilité****:* ***(0)*** *: mauvaise ;* ***(1)*** *: faible ;* ***(2)*** *: moyenne ;* ***(3)*** *: bonne ;* ***(4)*** *: très bonne*

## 6.3. Durabilité de l'axe stratégique du projet

L'axe stratégique de la prestation est traduit dans l'objectif spécifique du cadre logique (« *Les productions animales sont augmentées par la valorisation des filières laitières, avicoles et caprines* »). La durabilité des bénéfices du projet au niveau des groupes cibles du projet a été examinée sous plusieurs angles.

- Sur le plan institutionnel, la pérennisation ne devrait pas poser de problèmes en raison de l'intérêt des différents Ministères de la Production pour les actions de production et de santé animale. Toutefois, la situation politique actuelle (désaccords politiques entre Anjouan et l'Union des Comores) peut avoir des répercussions négatives au niveau de la durabilité des activités du réseau de santé animale (embargo sur les produits vétérinaires) et sur les actions d'amélioration génétique (embargo sur les semences et les produits pour l'insémination). D'autre part, l'imbroglio institutionnel qui règne actuellement au niveau des 3 associations impliquées dans le développement de l'élevage peut constituer un frein à la poursuite des actions au profit des groupes cibles. Les appuis institutionnels apportés, les expériences (négatives et positives) et le dynamisme actuel d'ACDE devraient permettre de disposer des outils nécessaires à une redéfinition des rôles et attributions de chacune des associations et à un redémarrage des structures sur des bases plus saines.
- Sur le plan organisationnel, la viabilité s'avère assez médiocre, du fait des problèmes actuels de la majorité des structures impliquées dans les actions d'élevage (défaut de vision claire capable de rassembler les membres, faiblesse de la vie associative, fonctionnement peu démocratique, manque de rigueur dans la gestion ...).
- Sur le plan socioculturel, la pérennisation des actions conduites par le PADEC ne pose pas de problème
- Sur le plan financier, les différents volets mis en œuvre avec l'appui du projet ne devraient pas rencontrer de difficulté pour assurer les coûts récurrents aux différentes actions initiées. Toutefois, la rentabilité des élevages caprins devrait être renforcée par un suivi rigoureux des conseils techniques en matière de logement et de conduite de l'élevage, notamment en ce qui concerne la gestion du programme d'amélioration génétique.
- Sur le plan économique, la durabilité est relativement bonne compte tenu du rôle socio-économique et alimentaire de l'élevage au niveau de la population et des possibilités d'écoulement des productions (soit vers Mayotte, soit vers la diaspora lors de leur retour en Grande Comore).
- Sur le plan technologique, l'adhésion des bénéficiaires directs (mais aussi indirects) aux thèmes vulgarisés est encourageante dans la perspective de leur pérennisation. Toutefois, certaines lacunes techniques sont à combler pour éviter que des résultats zootechniques et économiques trop médiocres ne réduisent l'intérêt de ces thèmes.
- Sur le plan environnemental, les actions prises apportent globalement un bénéfice au niveau de la protection des ressources naturelles dans un environnement démographique très dense.

L'examen de la durabilité de l'OS a été complété par une analyse des opportunités et menaces vis-à-vis de cette durabilité.

- **Opportunités** (aspects positifs qui peuvent favoriser la pérennisation des acquis du projet) :
    - La pression démographique oblige les paysans à abandonner les systèmes traditionnels pour se tourner vers une certaine intensification de leurs élevages, notamment par son intégration avec les productions agricoles (production d'un fumier plus abondant et de meilleure qualité)
    - La baisse du niveau de revenu des salariés (notamment au niveau des pensionnés) les motive à s'investir davantage dans les activités de l'agro-élevage.
    - L'insularité permet de limiter les risques d'introduction de nouvelles maladies (pour autant que les mesures sanitaires soient respectées)
    - La faible concurrence sur le plan de la profession vétérinaire et la politique nationale de privatisation des soins vétérinaires constituent des atouts pour le développement des SVPP.

- Le développement de l'amélioration génétique devrait permettre une amélioration de la productivité du cheptel familial et un recours accru aux soins vétérinaires
- L'adoption du croisement avec des races mixtes (bovins Brunes des Alpes) ou viandeuses (caprins de race Boer) correspond à l'attente des éleveurs et aux besoins du marché.

- **Menaces** (risques qui peuvent affecter la poursuite des bénéfices) :
  - Les débouchés en lait sont relativement limités et précaires compte tenu de l'insularité (problème de transport) et des problèmes politiques (embargo partiel frappant l'île d'Anjouan).
  - Les risques d'introduction de nouvelles maladies (inconnues des techniciens vétérinaires) en cas de non respect des règles sanitaires pourraient être désastreux pour l'élevage. Les difficultés d'un diagnostic rapide et efficace et de mise en place de traitements et de mesures sanitaires appropriées pourraient entraîner des mortalités considérables, comme ce fut le cas en 2003 avec l'apparition de la theilériose.
  - La diminution des ressources hydrauliques de surface provoquera à terme des difficultés d'abreuvement des animaux.
  - L'absence de stratégie et de politique en matière d'amélioration génétique risque d'entraîner les éleveurs vers une absorption progressive de la race locale et, donc, la perte de rusticité des animaux élevés. Par ailleurs, elle ouvre la porte à des introductions anarchiques (en fonction des bailleurs de fonds) de races mal adaptées aux conditions d'élevage et aux besoins du marché.

# 7. CONCLUSIONS

## 7.1. Bilan global de la prestation

Un tableau récapitulatif des différents éléments relatifs à la GCP a été établi sur la base de 730 cotes d'appréciation se rapportant à 510 critères différents[34]. Ces cotations ont été pondérées en fonction de leur importance relative par rapport l'examen du succès d'un projet de développement. Les résultats de ce travail sont synthétisés dans le tableau figurant en annexe 5. Ces cotations (en %) n'ont pas pour objectif de fournir une note précise et rigoureuse des éléments analysés, mais bien de donner une indication relativement objective et participative[35] sur l'appréciation de ces éléments. Elles permettent de mieux visualiser les points forts et les points faibles du projet et d'en tirer des enseignements.

L'examen du tableau donne une appréciation très bonne de la prestation (cote globale : 71%). Les différents éléments liés à la Gestion du Cycle de Projets (GCP) ont obtenu des cotes moyennes oscillant entre 67% (pour la conception du projet) à 83% (pour l'efficacité).

Le succès du projet relève de plusieurs éléments :

(i) Une **bonne conception** du projet (69%) basée sur les constats et recommandations de la mission d'évaluation de la 1ère phase du projet (PADEC I). La formulation (réalisée par un consultant extérieur), bien que n'ayant pas utilisé les outils de la MARP et du PIPO, a été suffisamment participative. La mission de formulation a impliqué les principaux acteurs et a consulté les groupes cibles. Le premier document a été repris par les partenaires (VSF-B et ACTIV) de façon à le rendre plus opérationnel.

(ii) De ce fait, les différentes actions mises en œuvre par le PADEC II se révèlent très **pertinentes** (78%) à la fois pour les groupes cibles directs (ménages ruraux[36]), les bénéficiaires intermédiaires (techniciens de l'APSA et AEV) et les décideurs (Ministères de la Production[37]).

(iii) Une **excellente efficacité globale** du projet (83%), résultant d'un travail efficace de l'équipe du projet (excellente approche méthodologique, bonne planification des activités, suivi efficace des actions, gestion rigoureuse des ressources du projet, bon niveau de collaboration avec les autres partenaires). L'efficacité du projet a également été excellente en matière d'exécution des activités (taux de réalisation satisfaisant des activités dans les délais impartis ; bonne appréciation par les bénéficiaires des actions conduites ; réelle efficacité du renforcement des compétences des bénéficiaires directs et intermédiaires). Toutefois, les activités conduites dans le cadre du renforcement institutionnel des partenaires n'ont pas porté leurs fruits puisque d'une part la gestion de l'APSA présente encore des défaillances et que, d'autre part, ACTIV n'a pas su mettre en œuvre le plan de redressement établi en février 2006 dans le cadre d'un atelier participatif organisé par l'ONG SongES.

(iv) Une **bonne efficacité du réseau de santé animale de proximité** mis en place grâce à un appui important du PADEC I et II (formation, construction/ aménagement de cliniques, dotation en motos et équipements vétérinaires). Ces SVPP sont généralement très appréciés par les éleveurs et par les partenaires. Par contre, le Ministères émettent quelques réserves par rapport à l'efficacité globale du réseau en raison principalement de sa couverture géographique encore insuffisante et de la gestion peu optimale des cliniques, notamment en matière d'approvisionnement en médicaments.

---

[34] *Certains critères relatifs notamment aux effets du projet ont été analysés plusieurs fois avec des groupes différents*
[35] *Les points sont attribués avec la participation des personnes concernées.*
[36] *Sécurisation sanitaire du cheptel familial, amélioration de leurs connaissances et de leur pratique en élevage, amélioration des races locales peu productives…*
[37] *Cohérence avec les axes stratégiques en matière d'élevage établis dans le DSLP*

(v) Une **bonne efficience** du projet (77%) qui a su réaliser la majorité des objectifs prévus (IOV) avec des ressources très limitées en personnel[38], ressources matérielles et budgétaires[39]. Ce résultat est d'autant plus remarquable si l'on tient compte des facteurs complexes de l'exécution du projet : volets très variés abordant des thématiques très diverses ; contexte géographique peu favorable (insularité isolant les 3 zones d'intervention) ; contexte institutionnel et politique complexe et changeant ; difficultés du PLP (gestion défaillante, perte de crédibilité au niveau des bénéficiaires et des principaux partenaires, immobilisme de la majorité des membres par rapport à une redynamisation de l'association, scission du PLP en dernière année et suspicion du rôle de VSF dans cet événement).

Les différentes ressources du projet, parfois un peu limitées[40], ont été utilisées avec beaucoup d'efficience grâce à une gestion rigoureuse, respectueuse des procédures de VSF-B

(vi) Des **effets notables** des actions du projet qui se traduisent par des changements parfois très importants dans les pratiques de l'élevage traditionnel et ce, particulièrement au niveau de l'élevage bovin. Ces changements ont induit des améliorations sensibles des paramètres zootechniques et de la productivité des élevages encadrés. De ce fait, hormis l'élevage caprin dont les actions conséquentes d'amélioration n'ont été mises en œuvre qu'à partir de juin 2005, les actions du projet ont entraîné des effets positifs en matière de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions socio-économiques des ménages.

(vii) De **bonnes perspectives de pérennisation** des actions (71%) à la fois dans les domaines de la santé et de la production animale. La durabilité des acquis du projet (bénéfices tirés par les groupes cibles) apparaît comme favorable pour autant que les aspects institutionnels et organisationnels des associations impliquées soient améliorés.

## 7.2. Leçons apprises

### *7.2.1. Ce qu'il faut faire (les leçons positives tirées du projet)*

- Adopter une démarche participative et responsabilisante dans la mise en œuvre des actions d'amélioration des élevages. Les éleveurs sont concertés sur les modalités d'exécution des activités. Ils contribuent activement à leurs mises en œuvre (exécution des travaux, apport de matériaux locaux…). Le projet contribue uniquement en apportant certains matériaux durables (tôles, ciment…). Dans le domaine des prestations vétérinaires, les éleveurs ont été placés directement dans la réalité des coûts d'un service vétérinaire privé. En effet, ces prestations étaient facturées aux coûts réels en détaillant clairement le montant de l'acte, le prix des médicaments et le coût du déplacement (établi sur base d'un forfait kilométrique et de la distance parcourue depuis la clinique).
- Impliquer les cadres du projet, les partenaires dont le PLP à la réflexion concernant l'élaboration de nouvelles activités et l'établissement de la planification annuelle et trimestrielle.
- Développer des spéculations animales en prenant en considération le contexte local (attentes des éleveurs, conditions du milieu notamment les ressources en terres, fourrages et eau), les choix stratégiques des Ministères de la Production et les expériences antérieures du PADEC I et d'autres projet.

---

[38] Personnel du projet : 1 CP VSF à plein temps + du personnel à temps partiel (4 techniciens et un chauffeur)

[39] L'enveloppe budgétaire annuelle moyenne avoisinait les 100. 000 Euros

[40] Cette insuffisance financière s'est surtout répercutée au niveau de la construction des chèvreries.

- Mettre en œuvre des actions globales pour le développement des différentes filières. Ainsi, les activités conduites ont intégré les aspects sanitaires (programme de prophylaxie et soins curatifs), les aspects zootechniques (amélioration de la conduite de l'élevage et des conditions d'alimentation et d'abreuvement ainsi que le progrès génétique) et les aspects organisationnels (appui à la structuration des éleveurs). Dans le cadre de la filière laitière développée dans le Niumakélé, la contrainte foncière a été également prise en compte en initiant un début d'intégration des activités d'élevage et de productions végétales. De plus, la conservation des sols a constitué une préoccupation du projet.
- Recourir aux services des prestataires vétérinaires privés pour la mise en œuvre des volets techniques plutôt que de recruter du personnel salarié permanent. Cette utilisation à mi-temps des techniciens des cliniques vétérinaires privées a été géniale à plus d'un titre :
  - elle a permis d'assurer un revenu mensuel garanti aux techniciens durant leur phase d'installation comme prestataire privé (au moment où la demande en soins était encore faible) ;
  - elle a contribué à renforcer la visibilité des techniciens tant au niveau de la population rurale, qu'à celui des autorités locales et techniques (Ministères de la Production) et des partenaires ;
  - elle a renforcé les techniciens en matière de connaissances zootechniques et de maîtrise de la conduite générale de l'élevage
  - elle a implanté chez les techniciens une approche plus globale des services à offrir aux éleveurs en dépassant le seul aspect vétérinaire pour dispenser des conseils appropriés en matière de conduite de l'élevage ;
  - elle a contribué à professionnaliser d'avantage les techniciens en matière de gestion de leurs activités en leur apprenant à maîtriser la planification (programmation mensuelle et hebdomadaire), la comptabilité, la budgétisation, le rapportage, etc.
  - elle a conforté considérablement l'efficience du projet
  - elle a réduit les problèmes humains et financiers liés à la clôture d'un projet (licenciement du personnel et problème de leur avenir professionnel).

### *7.2.2. Ce qu'il ne faut pas faire*

- Mettre en œuvre des programmes d'amélioration génétique sans une analyse approfondie de la stratégie[41] à moyen et long termes et des modalités de fonctionnement du programme dans l'après-projet. Ces défaillances sont également à imputer aux Ministères de la Production qui n'ont pas assumé pleinement leurs rôles régaliens de définition d'une politique claire en matière d'amélioration du patrimoine génétique du cheptel national (race à importer, schéma de croisements, degré de sang local à maintenir…)

- Vulgariser des actions zootechniques novatrices (dans le contexte des Comores) sans références techniques suffisantes (documentation ou expertise externe).

- Développer des actions sans mettre au point des standards techniques. Ainsi, il n'existe aucun référentiel (normes, plans types…) pour les logements et les équipements d'élevage à vulgariser auprès des éleveurs (poulaillers traditionnels améliorés, chèvreries, étables, abreuvoirs, mangeoires…). Les programmes de prophylaxie n'ont pas été

---

[41] *Dans cette optique, plusieurs défaillances sont à signaler : (i) insuffisances dans les schémas d'amélioration génétique, (ii) absence d'étude de commercialisation du lait pour apprécier l'importance à donner au croisement laitier, (iii) organisation pratique du programme de croissement, (iv) absence de réflexion sur la sélection des races locales…*

consolidés par des calendriers qui auraient pu être distribués aux éleveurs et/ ou afficher dans les cliniques ou même, faire l'objet de panneaux « publicitaires » dans les villages.

### *7.2.3. Ce qu'il aurait fallu faire*

- Mieux intégrer les autorités locales (maire, élus communaux, chefs de villages, notables) aux actions du projet, en les impliquant spécialement dans les actions de sensibilisation de masse pour la sécurisation sanitaire du cheptel de leurs zones d'influence.

- Consolider les relations avec les Ministères de la Production, notamment par une formalisation des rencontres et l'établissement de conventions de collaboration.

- Accorder une attention plus grande à l'aspect institutionnel des partenaires directement impliqués dans l'exécution du projet (ACTIV et APSA). Ainsi, il aurait été judicieux de procéder aux actions suivantes dès la phase « pont » du projet :

  - Réaliser un diagnostic participatif d'ACTIV avant la mise en œuvre du PADEC II de façon à établir un plan de redressement dont l'exécution aurait permis de confirmer le renouvellement du partenariat

  - Établir clairement les statuts, missions, rôles et attributions respectives d'Activ et d'APSA en bannissant le cumule des fonctions et même des affiliations.

## 7.3. Conclusions générales : Analyse globale des différents volets

### *7.3.1. Volet « Aviculture traditionnelle améliorée »*

- **Très bonne appréciation par les éleveuses** encadrées de la pertinence (utilité) des activités mises en place par le projet pour améliorer l'élevage avicole familial
- **Bilan global encourageant** des actions en aviculture avec environ 1.050 éleveuses adhérant au programme et 10.000 volailles vaccinées annuellement contre la Newcastle. Plus de 500 femmes ont construit un poulailler amélioré. Toutefois, la mission a relevé quelques défaillances techniques[42].
- Les **effets des actions** menées peuvent être analysés sous différents angles complémentaires :
  - Un **changement sensible des pratiques d'élevage** (construction d'un poulailler ; abreuvement plus régulier des volailles ; distribution d'un petit complément à base de restes de cuisine et parfois d'une provende ménagère conservable et surtout adhésion au programme de vaccination contre la Newcastle)
  - Une **répercussion encore modeste sur les performances zootechniques** de la volaille locale avec une amélioration de la ponte et une réduction de la mortalité des adultes, mais avec une stagnation au niveau de la mortalité des poussins (40%) en raison de l'absence de protection contre les prédateurs.

[42] Les principales défaillances techniques portent sur la conception des poulaillers (planchers ne permettant pas une bonne hygiène ; normes parfois inadéquates en matière de confort et d'aération ; absence de nids de ponte efficace ; absence de plans types vulgarisables) et la conduite de l'élevage des poussins (en vue de leur assurer une meilleure protection contre les prédateurs durant leurs premières semaines de vie)

- Les changements au niveau de **la production des élevages** encadrés sont encore assez modestes au regard du potentiel d'amélioration possible. On note de légères améliorations au niveau de la productivité numérique annuelle par poule et de l'exploitation des œufs.
- Les **effets socio-économiques** de cette amélioration de la production se marquent surtout au niveau de la sécurité alimentaire (augmentation de la consommation d'œufs et de poulets et diversification plus grande des denrées alimentaires grâce aux revenus supplémentaires dégagés par l'aviculture améliorée). Ces revenus sont également utilisés principalement pour l'achat de médicaments et le payement des fournitures scolaires.
- Les effets du volet avicole du projet sont plus particulièrement remarquables en ce qui concerne le **renforcement des capacités des éleveuses** (compétences en élevage, capacités d'analyse et de discussions).

- Au niveau des éleveuses, l'**appréciation de la durabilité** des actions mises en place par le projet est très bonne en raison de leur compréhension de l'utilité des différents thèmes, du coût modeste des actions et de l'absence de contraintes socioculturelles. Par contre, l'estimation de la pérennisation du volet par l'équipe d'évaluation[43]est moins favorable en raison du faible intérêt de la part des Ministères concernés, du manque d'organisation des éleveuses et de certaines défaillances techniques qui risquent de réduire la productivité de l'élevage et décourager les femmes.

### *7.3.2. Volet « intensification de l'élevage caprin »*

- **Bonne appréciation** de la part des bénéficiaires des différentes thématiques mises en place par le projet (logement, alimentation, abreuvement, amélioration génétique…), quoiqu'elles impliquent une forte augmentation de la charge de travail[44].
- **Bilan global** satisfaisant en termes de nombres de groupements (9) et d'éleveurs encadrés (90) par rapport aux prévisions initiales (1 seul groupement composé de 31 membres). Le programme d'introduction de géniteurs de race BOER a été rajouté, de façon à sauver un projet financé par la Coopération Française et exécuté directement par ACTIV, qui n'a pu mener à bien le programme prévu. A l'heure actuelle les résultats de cette introduction sont assez mitigés puisque sur les 194 F1 nés du croisement avec les chèvres locales, seuls 113 sont actuellement en vie. En outre, 5 boucs importés sont morts (stress du transport et de l'acclimatation, bagarres). Toutefois, les résultats de croissance obtenus sur les sujets métis sont prometteurs. Une réorientation technique du programme de croisement (gestion des luttes avec un programme adapté d'alimentation et de prophylaxie) couplée à une amélioration des chèvreries devrait permettre de réduire fortement les mortalités.
- Les actions en élevage caprin ont produit les **effets** suivants :
  - Une **amélioration nette des pratiques traditionnelles d'élevage** (abandon de l'attache au piquet, construction d'une bergerie, affouragement régulier et diversifié à partir de graminées et de légumineuses introduites, complémentation minérale, abreuvement quotidien des animaux, amélioration génétique)
  - Une **amélioration assez sensible des performances de croissance** des produits métissés. Par contre, le taux de mortalité, quoique légèrement amélioré, reste trop élevé[45] (42%).

---

[43] Équipe d'évaluation : évaluateur et équipe projet

[44] Travaux quotidien : apport d'eau et de fourrages ; tâches périodiques : réparation et entretien des clôtures et abris en matériaux locaux.

[45] Ce taux de mortalité, enregistré dans les 2 premières semaines de vie, est dû à un manque de lait des chèvres locales pour des raisons liées à une sous-alimentation et à une mauvaise qualité des reproductrices « sélectionnées » par les éleveurs.

- Un **potentiel élevé de production** (productivité pondérale actuelle plus que doublée par rapport au système traditionnel) et de valorisation des F1 (valeur marchande des jeunes boucs pratiquement triplée).
- Les **effets socio-économiques** des actions conduites sont encore très timides en raison du caractère récent du programme et du taux anormalement élevé de mortalités des chevreaux. De ce fait, les enquêtes n'ont laissé transparaître aucun impact tangible en ce qui concerne l'amélioration de la sécurité alimentaire, de l'accès aux soins de santé ou de contributions aux frais de scolarisation des enfants
- Une **légère amélioration des revenus de l'élevage personnel** de certains éleveurs (par effet d'imitation des techniques apprises) permet d'accroître leurs capacités d'achat d'intrants agricoles et de biens de consommation ainsi que leurs capacités d'épargne sur pied (accroissement du cheptel familial)
- L'effet le plus notable des actions menées concerne le **renforcement des capacités des éleveurs** (compétences en élevage, renforcement institutionnel des groupements, capacités d'analyse et de négociation).

- La **pérennisation du volet « caprin »** est globalement moyenne en raison d'une viabilité actuellement douteuse sur les plans financiers et techniques (travaux contraignants d'entretien de clôtures, d'affouragement et d'abreuvement des animaux ; faible efficacité du programme actuel d'amélioration génétique).

### *7.3.3. Volet « Filière bovin laitier »*

- **Excellente appréciation des actions** mises en place pour améliorer l'élevage bovin : conduite de l'élevage des veaux, amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement, hygiène de la traite, amélioration génétique. Le taux d'adhésion aux différents thèmes est encourageant (65%).
- **Le bilan des réalisations** est excellent avec un nombre d'éleveurs encadrés supérieur à 700 et un effectif en F1 issus des croisement de près de 350. Les deux campagnes d'IA (fin 2005 et début 2007) ont donné d'excellents résultats (le taux de réussite de la seconde campagne atteint 83%).
- Les **effets des actions** mises en place sont nombreux et importants :
  - Changements considérables dans les **pratiques de l'élevage bovin** (voir ci-dessus)
  - **Améliorations notables des performances zootechniques** : augmentation du taux de fécondité annuel, amélioration de la précocité des génisses, forte réduction de la mortalité des veaux, augmentation de la production laitière moyenne et de la durée de lactation. Il en découle un accroissement considérable de la productivité des élevages bovins à la fois sur la production laitière (de 700 l à 1350 l de production annuelle pondérée) et la productivité pondérale annuelle des vaches (de 35 kg avant projet à 135 kg actuellement).
  - Les effets de cette production accrue se marquent sur les **éléments de la dimension humaine de la pauvreté** : légère augmentation de l'autoconsommation en lait pour les enfants, amélioration qualitative et quantitative des repas quotidiens, payements plus aisés des soins médicaux et des frais de scolarité.
  - L'augmentation des revenus tirés de l'élevage (soit directement à travers la vente de lait ou de veaux, soit indirectement par l'accroissement des productions agricoles sous l'effet d'une fumure plus abondante) se traduit par une **amélioration de l'habita**t et des **achats plus importants de biens de consommation**. On note également un accès plus aisé au mariage et une réduction des émigrations vers Mayotte.
  - Enfin, les **capacités des éleveurs ont été grandement renforcées** (connaissances en élevage, relations entre éleveurs, capacités à s'exprimer et à négocier). Mais les thèmes proposés impliquent un accroissement du travail, notamment du fait de l'abreuvement quotidien des animaux.

- L'**appréciation de la durabilité du volet « bovin »** est très bonne, tant sur les plans institutionnels que financiers et techniques. En outre, la durabilité par rapport à l'environnement est excellente en raison de la pratique des cultures fourragères en haies antiérosives dans les parcelles et d'un maintien de la fertilité des sols par le fumier (intégration agriculture-élevage poussée). Un bémol est toutefois à relever dans le domaine de la commercialisation du lait en raison de la faillite de la mini laiterie et de sa forte dépendance vis-à-vis du marché de la Grande Comore (d'où, un problème immédiat suite à l'embargo frappant Anjouan).

### *7.3.4. Volet « Réseau de santé animale de proximité »*

- **Bonne appréciation des apports** du projet par les bénéficiaires intermédiaires : renforcement des compétences, appui matériel, consolidation de la crédibilité et de la visibilité de l'APSA (actions de sensibilisation de masse).
- **Bonne impression de l'efficacité des CVPP** par les bénéficiaires (qualité des soins, disponibilité, suivi des interventions, conseils…) et par les partenaires locaux.
- **Appréciation un peu faible de la part des Ministères** chargés de l'élevage en raison de l'insuffisance de la couverture géographique du pays, du niveau limité des interventions par les techniciens et de la gestion non optimale des cliniques (rupture en médicaments)
- **Excellente motivation du personnel** (techniciens et AEV)
- **Bilan néanmoins mitigé** au regard du fonctionnement du réseau de santé animale, principalement en raison des réductions en matière de prestations et de chiffre d'affaires. Ces récessions sont essentiellement la conséquence de la banqueroute[46] qui a frappé la pharmacie centrale en 2005. En outre, à l'heure actuelle, il convient de déplorer la faible efficacité dans l'approvisionnement en médicaments au niveau central (difficultés de commandes à l'extérieur, discorde dans le choix des fournisseurs, manque d'organisation et de planification au niveau des cliniques, faible pro-activité de la pharmacie centrale).
- Faiblesse institutionnelle de l'APSA (non application des règlements intérieurs et des manuels de procédures ; non reconnaissance officielle des mandats sanitaires dans toutes les îles…).
- Les **effets** de l'exécution de ce volet auprès des bénéficiaires indirects sont les suivants :
  - **Prise de conscience par les éleveurs de l'importance économique de l'élevage** et de la nécessité des recourir aux soins vétérinaires modernes.
  - Les traitements préventifs et curatifs ont permis de ré**duire assez sensiblement les mortalités** (surtout chez les jeunes ruminants). Ceci a entraîné des répercussions sur les productions du cheptel, essentiellement au niveau de l'accroissement de la productivité numérique et, d'une manière plus modeste, sur la production de lait.
  - Ces améliorations de productivité ont induit une **amélioration des conditions de vie des ménages** en liaison avec la dimension humaine de la pauvreté : légère augmentation de l'autoconsommation (lait et œufs) et de la diversification des repas ; amélioration de l'accès aux soins de santé et à la scolarisation des enfants.
  - Les effets socio-économiques sont réels mais encore relativement modestes : les revenus supplémentaires dégagés par l'activité d'élevage sont principalement investis dans l'achat de matériaux de construction.
- Les effets du volet CVPP sur les bénéficiaires directs sont nettement plus marqués en raison d'un programme plus étoffé et plus suivi de prophylaxie et de la mise en œuvre de thèmes d'amélioration des pratiques d'élevage. Ces effets ont été analysés précédemment en fonction des différentes filières.

---

[46] Banqueroute due à l'endettement très important de la clinique de Moroni et aux défaillances dans le payement des cotisations dues par les différentes cliniques

- L'ensemble des bénéfices tirés par les groupes cibles sont donc importants (surtout en ce qui concerne les filières « ruminants »). Leur maintien dans l'après-projet repose essentiellement sur la pérennisation des CVPP. L'analyse de la **durabilité de ces CVPP** montre une appréciation globale plutôt moyenne, avec comme éléments favorables la forte motivation du personnel, la bonne sensibilisation des ménages à l'importance des soins vétérinaires, la situation actuelle de quasi monopole en termes de pratiques vétérinaires, les bonnes perspectives d'amélioration de la rentabilité actuelle des cliniques[47]. Par contre, la défaillance principale concerne la faiblesse organisationnelle du réseau en raison d'un imbroglio institutionnel entre les différentes structures intervenant en élevage (ACTIV/ ACDE / APSA). Cette situation confuse se traduit par une absence de définition claire et précise de la mission, des objectifs et des rôles des différentes parties et par un cumul impressionnant des adhésions et même des fonctions au sein de ces structures (y compris au niveau des Ministères). Ces cumuls génèrent un risque important de conflits d'intérêts, notamment lors de l'attribution de marchés. La faiblesse organisationnelle se reflète également au niveau de l'organisation des cliniques face à des défis communs (principalement en matière d'approvisionnement en médicaments).

### *7.3.5. Volet « Renforcement institutionnel »*

Le renforcement du partenaire local constitue le point faible du projet. En effet, malgré les efforts du projet, ni l'APSA ni, encore moins, ACTIV n'ont atteint un niveau suffisant de fonctionnalité.

La gestion de l'APSA présente des défaillances, notamment en ce qui concerne le remboursement des dettes personnelles des membres et l'organisation de l'approvisionnement en produits vétérinaires. En outre, les règles élaborées ne sont pas encore appliquées. Enfin, les textes législatifs régularisant la profession et les activités des cliniques vétérinaires ne sont pas encore en vigueur dans les îles de Grande Comore et d'Anjouan.

Au niveau d'ACTIV, la situation est encore plus dramatique puisqu'au bout de 10 années de partenariat avec VSF-B, la structure apparaît peu efficace et peu représentative. Elle a perdu beaucoup de sa crédibilité tant au niveau des éleveurs que des partenaires locaux, Ministères et bailleurs de fonds en raison d'une gestion déplorable des projets qui lui étaient directement confiés. Malgré un diagnostic très participatif et objectif, le bureau central et les membres régionaux des îles de Grande Comore et de Mohéli n'ont pas mené à bien le plan de redressement fixé lors de cet atelier, contrairement à leurs confrères d'Anjouan. Cette inertie a conduit le bureau régional anjouanais à créer une nouvelle association (ACDE) dont les bases institutionnelles ont été renforcées au cours de la seconde mission de SongES. Les prémices opérationnelles de cette nouvelle structure s'avèrent encourageantes et pourraient servir d'exemple à ACTIV.

Les raisons de cet échec, outre les causes internes déjà évoquées, peuvent également être recherchées à d'autres niveaux : (i) lors de la conception de la seconde phase, le partenariat existant a été reconduit sans une analyse approfondie du niveau organisationnel du PLP et sans établissement de conditions préalables pour résoudre les défaillances déjà signalées par le mission d'évaluation ; (ii) lors de l'exécution de la seconde phase, l'accent a été mis davantage sur les aspects techniques. La mise en œuvre du diagnostic institutionnel du partenaire et d'un plan de redressement ne s'est faite qu'en année 4 du projet.

---

[47] *Développement des demandes en fonction des résultats des actions zootechniques, notamment de l'amélioration génétique, perspectives de nouveaux projets en élevage…*

# 8. RECOMMANDATIONS

## 8.1. Sur le plan institutionnel :

La mission recommande une série de mesures pour éclaircir l'imbroglio institutionnel actuel :

- Définir, de manière collégiale (AG), la mission, les objectifs, la couverture géographique et les domaines d'activités de chacune des associations en établissant une distinction nette entre les associations de type « ONG de développement » (ACTIV et ACDE) et les associations de type « professionnel » ou « corporatiste » (APSA).
- Faire évoluer l'APSA en GIE[48] dont l'objectif premier est de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter / développer l'activité économique de ses membres. L'APSA serait, de ce fait, constituée exclusivement des responsables des différentes cliniques (voir schéma joint).
- Orienter ACTIV et ACDE vers une ONG de développement ouverte à toutes personnes se reconnaissant dans leurs visions et missions. Les membres de l'APSA pourraient y adhérer sans avoir la possibilité d'accéder à des postes de responsabilité, de façon à prévenir tout conflit d'intérêts.
- Assurer une séparation physique et institutionnelle entre les associations actuelles en veillant au décumul des postes de responsabilités.
- Procéder à l'élection à bulletin secret des membres du bureau de chaque association.
- Définir les liens de partenariat (collaboration/ synergie) entre les différentes associations.
- Examiner la mise en œuvre opérationnelle du « Vouloir » (à travers le « Pouvoir » et le « Faire » de chaque association) en prenant en considération les contraintes contextuelles (insularité avec comme corollaire, les difficultés et les coûts des déplacements). L'option d'une autonomisation plus poussée des bureaux régionaux doit être sérieusement envisagée.

## 8.2. Sur le plan de l'opérationnalité du réseau de santé animale de proximité

- Examiner la possibilité d'évolution des Cliniques Vétérinaires Privées de Proximité (CVPP) en EURL[49] « Élevage » ayant pour tâche principale la protection sanitaire du cheptel dans leurs zones d'intervention, couplée à des conseils de base sur l'amélioration de la conduite de l'élevage.

  Ces CVPP seraient gérées administrativement, financièrement et techniquement par les techniciens vétérinaires et s'appuieraient sur un réseau d'auxiliaires villageois « franchisés[50] ».

- Assurer un renforcement de la cohésion au sein des CVPP à travers les actions suivantes :

  - meilleur encadrement technique des AEV (approvisionnement régulier en médicaments, suivi-conseils fréquents, recyclages périodiques…) ;

---

[48] GIE : Groupement d'Intérêt Économique

[49] EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (avantages identiques à celles des SARL tout en étant une entreprise individuelle).

[50] Les AEV ne seraient pas des employés salariés du GIE, mais serait liés par un contrat d'exclusivité en matière de vente de produits vétérinaire et de prestations légales (déparasitages internes et externes…) sur lesquels il toucheraient un pourcentage

- contrôle renforcé de leurs activités (qualité des soins vétérinaires et des conseils prodigués aux éleveurs…) ;
- renforcement du suivi-évaluation des AEV (appréciation des groupes cibles sur leurs qualités techniques et relationnelles) ;
- réunions périodiques de la CVPP pour assurer une plus grande cohésion de l'entreprise (échanges d'expériences, recyclages…)

➢ Renforcer les associations régionales des CVPP (à travers la mise en place de GIE régionaux[51]: APSA) avec comme objectifs :

- organisation de l'approvisionnement en produits et équipements vétérinaires (prévision des besoins, recherche de fournisseurs, commandes, formalités de transport et d'importation, stockage et dispatching…) ;
- défense des intérêts des GIE ;
- représentation, visibilité des GIE vis-à-vis des Ministères et des partenaires (PTF, ATIV / ACDE, autres ONG ou associations) ;
- coordination de certaines actions (recyclages des techniciens et AEV, sensibilisation de masse, coordination des couvertures géographiques, uniformisation des coûts des médicaments et des prestations au niveau de chaque île …).

## 8.3. Au niveau du projet

➢ Rechercher auprès d'un bailleur de fonds représenté localement un « financement pont » d'une année pour :

*(i)* **Conforter la structuration de l'APSA** au niveau institutionnel et organisationnel *(renforcement interne au niveau des CVPP, constitution en EURL, regroupement en GIE régionaux et en une fédération nationale, organisation des commandes, gestion des fonds…)*

*(ii)* **Consolider le programme d'amélioration génétique caprin** :
- Nouvelle approche dans la conduite de l'élevage et de la sélection *(gestion des luttes)*
- Mise en œuvre d'un petit programme de sélection de la race locale
- Mise en place d'infrastructures et équipements plus adaptés
- Pérenniser la production de géniteurs de race BOER

***(iii)*** **Renforcer l'intensification de l'élevage bovin dans le Niumakélé :**
- Suivre et évaluer les résultats des campagnes d'IA
- Mettre au point des techniques adaptées d'intégration agriculture–élevage (meilleure valorisation du fumier et des sous-produits agricoles par la construction d'étables fumières et de compostières couvertes)

***(iv)*** **Ajuster le programme d'aviculture traditionnel :**
- Améliorer les poulaillers actuels et établir des plans types
- Mettre en œuvre des techniques de protection des poussins contre les prédateurs
- Refaire un nouvel essai de production locale de coqs raceurs (« RIR ») à partir de l'importation d'œufs à couver achetés auprès d'aviculteurs collectionneurs européens.
- Préparer la formulation d'un nouveau projet : intégration plus poussée agriculture-élevage ; développement de synergies avec d'autres projets.

---

[51] Le contexte géographique et la présence d'une seule CVPP au niveau de Mohéli militent pour la création d'un GIE « SUD » regroupant les CVPP de Mohéli et d'Anjouan et d'un GIE « Nord » couvrant les CVPP de Grande Comore)

## 8.4. Au niveau de VSF-B

Lors de la formulation des projets, veiller à une participation plus active des bénéficiaires cibles à l'identification de la problématique et la définition des actions (organisation d'ateliers MARP et PIPO) et à une meilleure conformité avec les règles de la GCP (arbres de problèmes, choix des axes stratégiques, établissement d'IOV plus SMART)[52].

Lors de la mise en œuvre d'un projet, établir clairement les procédures formelles régissant la collaboration entre les projets VSF-B et l'État, à travers ses services techniques.

---

[52] *Depuis 2004, VSF-B s'est considérablement professionnalisé dans le domaine de la conception des nouvelles actions*

# Évaluation finale du PADEC II

# Annexes


Annexe 0 : Carte de localisation des actions

Annexe 1 : Cadre logique du projet

Annexe 2 : Bilan des IOV

Annexe 3 : Bilan des formations

Annexe 4 : Bilan des enquêtes de terrain

Annexe 5 : Bilan global de la prestation

Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 6 : Calendrier de la mission

Annexe 7 : Photos

Annexe 0 : Cartes de localisation de l'intervention

## Annexe 1 : Cadre Logique de l'action FP3 : « Programme d'appui au développement de l'élevage aux Comores – PADEC II ANNEE 2007

| | Logique d'intervention | Indicateurs objectivement vérifiables | Sources de vérifications | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| **Objectif global** | Réduction de la pauvreté par le Renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration du revenu des paysans | Indicateurs socio-économiques nationaux. | Rapport des institutions nationales et internationales. | |
| **Objectif spécifique** | Les productions animales sont augmentées par la valorisation des filières laitières, avicoles et caprines. | - En année 5, 150 éleveurs du Niumakélé pratiquent une complémentation alimentaire en période de soudure<br>- En année 5, le nombre de poussins arrivant à l'état adulte par couvée est de 8 auprès de 125 avicultrices<br>- En année 5, 100 éleveurs font partie des fédérations caprines de Mohéli et d'Anjouan. | Rapport des Directions (Nationale et Régionales) sur l'état sanitaire du cheptel.<br>Rapports intermédiaires et annuels : documents de l'association des éleveurs.<br>Rapports des projets. | Mise à disposition des acquis laissés par le PADEC.<br>Bonne collaboration avec les acteurs de la filière laitière |
| **Résultats** | R.1 Le partenaire local est renforcé dans son fonctionnement interne et dans ses compétences techniques | - 1 AG, 3 Assemblées Régionales et 3 réunions du Conseil d'Administration sont tenues.<br>- Le nombre d'adhérents à l'association est de 35.<br>- 20 membres du partenaire local bénéficient de formations. | Rapport du diagnostic organisationnel<br>Rapport d'activités d'ACTIV<br>Rapports des AG et des CdA<br>• Listes de membres<br>• Modules thématiques de formation | Disponibilité des membres et niveau minimum de motivation. |
| | R.2 L'association des éleveurs du Niumakélé est bien encadrée et plus performante | - Le nombre de métisses F1 laitiers dans le Niumakélé est de 400.<br>- La production laitière annuelle moyenne des éleveurs du Niumakélé est de 900 litres.<br>- Le nombre d'éleveurs vendant leur lait à la laiterie du Niumakélé est de 250. | Modules de formation<br>Rapports d'activités (du PADEC et de l'Association des éleveurs)<br>Rapport d'activités (cahier de monte) des stations de monte<br>PV de réunions (AG et CdA) de l'Association | Les interventions de l'ONG « ID » continuent à se dérouler comme prévu |
| | R.3 Le service vétérinaire privé est autonome, fonctionnel et efficace sur les trois îles. | - Le nombre de prestations cliniques assurées par les techniciens est 2600.<br>- Le chiffre d'affaire de la pharmacie centrale atteint la somme de 8.000.000 KMF.<br>- 65 agents villageois sont opérationnels sur les 3 îles.<br>- 240 villages font appel au service de clinique ambulante. | factures et états des stocks.<br>Relevé des comptes caisses et bancaires.<br>Rapports techniques et financiers de l'APSA.<br>Rapport d'audit<br>Arrêtés relatifs à la privatisation des serv. vét.<br>Modules de formation pour les AEV | Délégation étatique de l'activité de santé animale au secteur privé. |
| | R.4 Les techniques améliorées d'élevage avicole sont maîtrisées par la plupart des ménagères. | - 10000 poules sont vaccinéesen Grande Comore.<br>- Le nombre de poules en âge de ponte par ménage est de 8.<br>- Le nombre d'abris traditionnels pour volaille est de 400. | Rapports de campagnes de vaccination et de l'activité vétérinaire | |
| | R.5 Les associations d'éleveurs caprins sont renforcées dans leurs compétences techniques et de gestion. | - 1 AG et 8 CdA sont tenus.<br>- 200 ares de cultures fourragères sont aménagés sur l'ensemble des chèvreries Boer de Mohéli et d'Anjouan.<br>- Le nombre de F1 Boer vendu par la FPEM est de 50. | Rapport d'activités (fiches d'identification)<br>Fiches d'identification pour le suivi génétique | Mobilisation des éleveurs dans l'aménagement pastoral.<br>La Gde Comore continue d'accepter les exportations de Mohéli<br>Bonne acclimatation des boucs Boer. |

Annexe 2 : Bilan de la réalisation des IOV

| Résultats | Indicateurs (IOV) Libellé | Prévisions Fin progr. | Niv. act. réalisat. Quant. | Degré d'atteinte | Qualité[1] | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **R.1 Le partenaire local est compétent et professionnel** | Nbre d'assemblées tenues (AG, AR, CA) annuellement : (i) ACTIV | 7 | 1 | 14% | | 1 AR extraordinaire tenue en novembre 2007 pour la mise en place d'une commission ad hoc dirigeante de l'ACTIV |
| | (ii) ACDE | 7 | 8 | 114% | | |
| | Nbre annuel de PV rencontres internes au PLP : (i) ACTIV | 10 | 1 | 10% | 1,5 | |
| | (ii) ACDE | 10 | 7 | 70% | 3 | |
| | Nombre membres PLP ayant bénéficiés de formations | 20 | 22 | 110% | 3,2 | Appui de SongES (ateliers sur place + formation à Niamey) + Ateliers VSF-B + restitution (mais défaillance à ce niveau à Grande Comores); préparation de documents de capitalisation sur les formations |
| **R.2 Les agro-éleveurs du Niumakélé maîtrisent leur filière laitière** | Nombre de F1 laitiers | 400 | 341 | 85% | 3,7 | De nombreuses naissances de F1 sont attendues pour janvier 2008 (n ~150) ; bon état général des F1 (robustesse, faible mortalité) |
| | Production laitière annuelle par vache dans le Niumakélé | 900 | 1071 | 119% | 3,3 | Les chiffres de production datent de 2006 ; bonne qualité hygiénique du lait |
| | Nombre d'éleveurs vendant leur lait à la laiterie | 250 | 0 | | | Laiterie fermée (banqueroute) …en phase de restructuration |
| **R.3 Le service vétérinaire privé est autonome, fonctionnel et efficace sur les 3 îles** | Nombre annuel de prestations cliniques | 2.600 | 1000 | 38% | 3,5 | La chute des prestation est due aux problèmes de mortalités (théliérose en Grande Comore) / avortements dans les élevages ; surtout rupture de stock en médicaments qui favorise une incidence du marché parallèle. Baisse de la sensibilisation ; mauvaise gestion (dettes personnelles) des cliniques et organisation des approvisionnements. |
| | Chiffre d'affaire annuel de la pharmacie centrale (Kmf) | 8.000.000 | 1.415.675 | 18% | | Idem + difficulté d'approvisionnement + non remboursement des dettes + manque de dynamisme et de pro activité de la pharmacie centrale pour la recherche de solutions |
| | Nombre d'AEV opérationnels sur les 3 îles | 70 | 45 | 64% | 2,5 | Nombreuses défections ; manque de régularité d'autres AEV ; couverture géographique en AEV incomplète (Grande Comore). |
| | Nombre de villages où interviennent les techniciens de l'APSA | 240 | 133 | 55% | | Les données de la région nord e Grande Comore ne sont pas disponible ; la couverture géographique par les techniciens est plus particulièrement faible en grande Comore ; manque d'efforts de sensibilisation. |
| **R.4 Les techniques améliorées d'élevage avicole sont maîtrisées par la plupart des ménagères** | Nombre annuel de poules vaccinées | 10.000 | 7919 | 79% | 3,8 | L'IOV devrait être atteint d'ici fin de l'année ; mais programme pas assez efficace (1 seule vacc. /an) |
| | Nombre moyen de poules en âge de ponte par ménage | 6 | 5 | 83% | | Indicateur peu pertinent (chiffre établi à partir des vaccinations). |
| | Nombre d'abris traditionnels pour volaille | 400 | 503 | 126% | 2 | Bon effort de sensibilisation en terme de prise de conscience des soins à apporter aux volailles ; Défaillance dans les normes techniques |
| **R.5 L'association des éleveurs caprins est renforcée dans ses compétences techniques et de gestion** | Nombre d'assemblées tenues (AG, CA) annuellement | 10 | 8 | 80% | 3 | L'IOV devrait être atteint d'ici fin de l'année ; Ordre de jour préparé , décisions prises et notifiées ; PV de réunion ; suivi de l'exécution |
| | Nombre d'ares de cultures fourragères aménagés pour les chèvreries | 200 | 208 | 104% | 2,2 | Thème novateur dans la région ; Bonne qualité de mise en place des parcelles fourragères ; entretien un peu défaillant (fumure) ; maîtrise insuffisante du rythme de coupe. Effet d'imitation auprès de nombreux autres éleveurs |
| | Nombre de F1 Boer vendus | 50 | 2 | 4% | | Perte de reproducteurs ; avortement et mortalités sur les jeunes |
| **1 (4) : très bonne ; (3) :bonne ; (2): moyenne ; (1) : faible ; (0) : mauvaise* | | | Bilan : | 69% | 72% | |

## Annexe 03 : Bilan des formations *(depuis le démarrage du projet)*

### 1. Bénéficiaires directs

| Thème de la formation | Objectifs de la formation | Types de formations + formateur(s) | Lieu | Bénéficiaires | | Durée (en j) | Nbre Pers/j form. | Applicat. thèmes[1] | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Nbre | Catégorie ou nom(s) | | | | |
| Conduite des cultures fourragères | Augmentation quantitative et qualitative de la production fourragère | Théorique et pratique par équipe projet | 7 villages (places publiques) | 88 | Éleveurs laitiers | 1 | 88 | 85% | Application des techniques d'exploitation des fourrages , ration graminées -légumineuses ; gestion des coupes ; entretien des parcelles (fumure) |
| Conduite des cultures fourragères, rationnement | Augmentation quantitative et qualitative de la production fourragère | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 181 | Éleveurs encadrés + intéressés | 1 | 181 | | |
| Conduite des cultures fourragères, rationnement | Formation d'éleveurs pilotes | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 120 | Éleveurs pilotes + intéressés | 1 | 120 | | |
| Conduite des cultures fourragères | Formation d'éleveurs pilotes | Pratique par équipe projet | Au champs | 51 | Éleveurs pilotes + intéressés | 1 | 51 | | |
| Conduite des cultures fourragères, rationnement | Améliorer les connaissances des femmes en matière d'élevage laitier | Théorique et pratique par équipe projet | CEA de Mrémani, au champs | 57 | Éleveurs femmes | 1 | 57 | | |
| Bénéfice du colostrum | Diminuer le taux de morbidité chez les veaux | Théorique par équipe projet | Village de Komoni | 15 | Éleveurs laitiers | 1 | 15 | 70% | Bonne sensibilisation des éleveurs …mais, Une partie du colostrum est malgré tout conservé pour la consommation humaine (gâteau) ; le changement de comportement a été plus important au niveau des éleveurs ayant des veaux F1 |
| Prophylaxie médicale | Amélioration des performances zootechniques | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 62 | Éleveurs encadrés | 1 | 62 | 95% | Vaccination charbon et déparasitage int. |
| Génétique des croisements, soin aux veaux | Diminuer les taux de consanguinité, amélioration des performances zootechniques | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 56 | Éleveurs encadrés | 1 | 56 | 80% | Lutte contre la consanguinité , colostrum, abris , dép. int. à 1 mois |
| Conduite des cultures fourragères | Augmentation quantitative et qualitative de la production fourragère | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 28 | Éleveurs encadrés | 2 | 56 | | |
| Hygiène du lait | Diminuer le taux de mammites subcliniques | Théorique et pratique par équipe projet | Carrefour de Nkoani (=du lait) | 57 | Éleveurs laitiers | 1 | 57 | 95% | Formation théorique et pratique (collaboration d'étudiants réunionnais, tests) |
| Avantages de l'abri pour bovin | Diminuer le taux de morbidité | Pratique par équipe projet | 4 villages (au champs) | 51 | Éleveurs pilotes + intéressés | 1 | 51 | | Abris construits chez les éleveurs pilotes (thème récent et pilote) ; voir la possibilité d'évoluer vers des étables fumières ; intérêt des éleveurs |
| Construction d'abris traditionnels | Diminuer le vol et la prédation des volailles | Pratique par équipe projet | 42 villages de Grande Comore | 383 | Avicultrices | 1 | 383 | | |
| Élaboration d'une provende locale | Augmenter les performances de l'aviculture villageoise | Pratique par équipe projet | 13 villages de Grande Comore | 93 | Avicultrices | 1 | 93 | 90% | Résidus de cuisine + tourteau de coco + arêtes et têtes de poisson pilées ; action novatrice ; effet d'imitation auprès des autres femmes du village |
| Avantages pierres à lécher | Former les éleveurs aux techniques d'élevage améliorées | Théorique et pratique par équipe projet | Itsamia | 4 | GEBI (groupe caprin de Boundoni Itsamia à Mohéli) | 1 | 4 | | Actions arrêtées avec ce groupement |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Plantation et gestion fourragères | Former les éleveurs aux techniques d'élevage améliorées | Théorique et pratique par équipe projet | Itsamia | 7 | GEBI | 1 | 7 | | |
| Management des croisements et sélection | Former les éleveurs caprins à la bonne gestion de leur cheptel | Théorique par CP | Chèvreries de Mohéli (7) | 65 | FEPM | 1 | 65 | | Gestion des reproducteurs et reproductrices (précocité) gestion des F1 |
| Techniques améliorées de l'élevage caprin | Améliorer les performances zootechniques de l'élevage caprin viandeux | Théorique par PLP | Fomboni | 21 | FEPM + AEV | 1 | 21 | 60% | Amélioration de l'alimentation, logement, conduite de l'élevage, fourrage …; bonne application, mais certains groupements sont défaillants (1 groupement exclu + 2 groupem suspendus |
| Techniques améliorées de l'élevage caprin | Améliorer les performances zootechniques de l'élevage caprin viandeux | Théorique et pratique par équipe projet | Chèvreries d'Anjouan (2) | 10 | UGCA | 1 | 10 | 50% | Application plus défaillante qu'à Mohéli (découragement |
| Conduite fourragère et râteliers | Augmenter les surfaces fourragères, améliorer l'utilisation des fourrages | Pratique par équipe projet | Chèvreries de Mohéli (7) et d'Anjouan (2) | 42 | FPEM, UGCA | 1 | 42 | | |
| **1 (4) : très bonne ; (3) :bonne ; (2): moyenne ; (1) : faible ; (0) : mauvaise* | | | | | | **Bilan :** | **1.419** | **78%** | **Bilan :** |

## 2. Bénéficiaires intermédiaires

| Thème de la formation | Objectifs de la formation | Types de formations + formateur(s) | Lieu | Bénéficiaires | | Durée | Nbre Pers/j form. | Applicat. thèmes[1] | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Nbre | Catégorie ou nom(s) | (en j) | | | |
| Techniques améliorées de l'élevage avicole villageois | Former les animateurs de telle sorte qu'ils sensibilisent ensuite les avicultrices | Théorique par équipe projet | Moroni, salle du SNAC | 68 | Animateurs en aviculture | 1 | 68 | 2,7 | Poulaillers, prophylaxie, alimentation , abreuvement Transfert parfois défaillant auprès des éleveuses (manque de motivation financière pour ce travail d'animation) |
| | Gestion-informatique: tous | Informatique par formateur local | Ecole locales (Moroni, Anjouan, Mohéli) | 7 | Techniciens APSA et responsable pharmacie centrale APSA | 48 | 336 | 3 | Formation très utile : Formation en informatique a été adaptée au niveau de chacun ; formation insuffisante pour les débutants (12h/ sem. x 3 mois)<br>Formation en gestion (6h / sem. x 3 mois) |
| Amélioration performances avicoles par importation de coqs raceurs | Former les animateurs de telle sorte qu'ils sensibilisent ensuite les avicultrices | Théorique par équipe projet | Moroni, salle du SNAC | 12 | Animateurs en aviculture | 4 | 48 | | La sensibilisation des éleveuses a été réalisée… Mais pas de suite (difficulté de trouver des coqs raceurs |
| Modules de l'AEV | Augmenter les activités des animateurs en aviculture et le rayon d'action de l'APSA | Théorique par équipe projet | Moroni, salle du PAM | 13 | Animateurs en aviculture | 4 | 52 | | Formation de nouveaux AEV à partir des AV afin d'assurer une meilleure couverture géographique en Grande Comore ; |
| Apprentissage à l'utilisation de couvoirs | Importation d'œufs fécondés | Théorique et pratique chez le fabricant | Domoni, Anjouan | 1 | Équipe projet | 3 | 3 | | Couvoir mixte / pétrole ; pas de suite car pas d'OàC |
| Parasitoses digestives | Mise à niveau des AEV de Mohéli et d'Anjouan | Théorique par CP | Bureau APSA Mohéli, chambre commerce Anjouan | 24 | AEV | 1 | 24 | 3,3 | Recyclage en parasito (Cycles des parasitoses , traitement prévention) ; Meilleure sensibilisation des éleveurs au déparasitage et recours plus fréquent à la vermifugation |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Castration avec la pince à anneaux, parage onglons | Améliorer les compétences des AEV | Pratique par équipe projet | Fomboni (Mohéli) | 9 | AEV | 1 | 9 | 1,0 | Les AEV ne disposent pas du matériel adéquat et ne peuvent pas appliquer la formation reçues sauf pour les AEV membres de groupement (2 AEV) |
| Symptomatologie de la theilériose | Epidémiosurveillance | Théorique par vétérinaire | Fomboni, Moroni, Mutsamudu | 47 | AEV | 1 | 47 | 3,5 | Importance de déceler rapidement les signes de la maladies ; capacité de réaliser le diagnostic différentiel entre charbon et thélériose |
| Modules de l'AEV | Augmenter le nombre d'AEV à Anjouan | Théorique par PLP | Chambre commerce Anjouan | 9 | AEV | 10 | 90 | 3,5 | Formation de nouveaux AEV opérationnel depuis 6 mois ; bonne efficacité ; combler le manque d'AEV |
| Gestion clinique | Meilleur gestion comptable de l'APSA | Informatique par CP | Bureau APSA des 3 îles | 6 | Techniciens APSA | 4 | 24 | 3,0 | Comptabilité avec outil informatique |
| Césarienne d'un ruminant | Améliorer les compétences des techniciens APSA | Pratique par APSA | Bureau APSA Moroni | 7 | Techniciens APSA, stagiaire | 2 | 14 | 3,5 | Théorie + pratique + support vidéo ; application en cas de nécessité |
| Clinique et chirurgie des animaux de compagnie | Augmenter le type de prestations réalisées par l'APSA à Moroni | Théorique et pratique par CP | Bureau APSA Moroni | 5 | Techniciens APSA | 6 | 30 | 3,0 | Stérilisation chien / chat ; prise de sang ; vaccination ; puces électroniques…; ouverture de la clientèle |
| Atelier santé animale | Améliorer le fonctionnement de l'APSA | Théorique participative par VSF-B | Gorom Gorom | 1 | Techniciens APSA | 5 | 5 | 3,0 | Atelier SVPP ; restitution ACTIV Anjouan |
| Clinique et chirurgie des animaux de rente | Recyclage des techniciens de l'APSA | Théorique et pratique par vétérinaire | Bureau APSA et terrains sur les 3 îles | 7 | Techniciens APSA | 30 | 210 | 3,5 | Formation étalée sur 4 mois assurée par un vétérinaire bénévole recruté par VSF-B |
| *1 (4) : très bonne ; (3) :bonne ; (2): moyenne ; (1) : faible ; (0) : mauvaise | | | | | | Bilan : | 960 | 75% | Bilan : |

## 3. Autres

| Thème de la formation | Objectifs de la formation | Types de formations + formateur(s) | Lieu | Bénéficiaires | | Durée | Nbre Pers/j form. | Applicat. thèmes[1] | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Nbre | Catégorie ou nom(s) | (en j) | | | |
| Parasitoses digestives, alimentation | Former les animateurs de I/D qui travaillent conjointement avec le PADEC | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 6 | Animateurs et coordinateur I/D | 2 | 12 | | Collaboration avec I/D ; difficulté d'appréciation de l'efficacité de la formation compte tenu de la clôture du volet Agro d'I/D |
| Reconnaissance animal sain / malade, prophylaxie sanitaire, gestion des | Élever au quotidien les géniteurs Sahiwal, distinguer les vaches aptes à la saillies et tenir le cahier des saillies | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 4 | Bouviers des géniteurs Sahiwal | 2 | 8 | 3,0 | Bonne mise en pratique chez 3 des bouviers sur les 4 formés ; bon entretien des taureaux |
| Suivis de lactation, soins des veaux | Former les animateurs de I/D qui travaillent conjointement avec le PADEC | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 4 | Animateurs et coordinateur I/D | 1 | 4 | | |
| Gestion et vie associative | Appui institutionnel | Théorique par équipe projet | CEA de Mrémani | 4 | CA de NEMA | 3 | 12 | | Appui institutionnel à Néma |
| | | | | | | | 0 | | |
| *1 (4) : très bonne ; (3) :bonne ; (2): moyenne ; (1) : faible ; (0) : mauvaise | | | | | | Bilan : | 36 | 75% | Bilan : |

# Bilan des enquêtes de terrain

## A. Bénéficiaires Directs

### 1. Aviculture traditionnelle améliorée

#### 1.1 Amélioration des pratiques d'élevage

| Éléments | Appréciation | | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|
| | Coeff. pond. | Appr. Elev. | Appr. Cons. | |
| 1. Logement | 3 | 1,9 | 0,8 | * Avant : logement des volailles dans des bidons ou des paniers, parfois dans des arbres<br>(+) Amélioration de la ponte (réduction de la perte d'œufs)<br>(+) Facilité de regroupement des poules le soir<br>(+) Amélioration du confort et de l'hygiène<br>(+) Réduction de la perte de volailles par les prédateurs<br>(+) limitation du vagabondage des volailles pendant la journée<br>(-) défaillance au niveau des normes et des dispositifs d'élevage (porte d'accès réduite, absence de litière, absence de nid de ponte, manque d'aération ou de protection contre les ardeurs du soleil....) |
| 2. Conduite de l'élevage | 1 | 1,5 | 0,3 | * Avant : vagabondage important, ponte en brousse, pertes par prédateurs<br>(+) réduction du déplacement<br>(+) reconnaissance plus aisée des poules du ménage<br>(-) familiarisation trop grande des poules et conflits de voisinage (poules s'introduisant chez les voisins<br>(-) la divagation des poussins entraîne une forte mortalité à cause des prédateurs |
| 3. Alimentation | 2 | 1,5 | 1 | * Avant : les poules glanent ce qu'elles peuvent au cours de leur divagation ; aucune distribution intentionnelle de compléments<br>(+) meilleur état d'embonpoint des volailles<br>(+) Taux de ponte amélioré et œufs plus gros<br>(+) Limitation de la divagation<br>(+) diminution du refus de couver<br>(-) Manque d'ingrédient (rupture de stock d'aliments) |
| 4. Abreuvement | 2 | 1,9 | 1,1 | * Avant : Pas de distribution d'eau (sauf en cas de besoin extrême)<br>(+) Réduction de la mortalité des poussins à cause de la soif<br>(+) Diminution des cas de maladie (hygiène de l'abreuvement)<br>(-) Application parfois défaillante et abreuvoirs mal protégé (soleil et renversement) |
| 5. Prophylaxie / vaccination | 2 | 1,7 | 1,2 | * Avant : aucune vaccination ; traitement traditionnel avec du piment<br>* Actuellement : 1 vaccination annuelle contre la Newcastle + 1 vermifugation<br>(+) Réduction des mortalités<br>(+) Augmentation du taux de ponte<br>(-) Pas de programme de protection des jeunes éclos entre 2 campagnes |
| 6. Soins et traitements curatifs | | | | Pas de traitement curatif |
| | 10 | 87% | 47% | |

#### 1.2 Appréciation des effets sur les paramètres zootechniques

| Critères (paramètres) | Avant (Tradit. pur) | Actuel. (Trad. Amél.) | Appréciation | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Coeff. Pond. | Cote | |
| Nbre de cycle de ponte / an | 3 | 3,2 | 1 | 0,3 | |
| Nbre d'œufs par ponte | 9,2 | 12 | 2 | 1 | |
| Taux d'éclosion : | 76% | 74% | 1 | 0 | |
| Taux de mortalité des poussins | 39% | 37% | 2 | 0,2 | 80% des mortalités des poussins sont dues à des prédation par des mangoustes |
| Taux de mortalité des jeunes (1 à 6 mois) : | 4% | 0% | 2 | 0,5 | |
| | | | 8 | 23% | |

#### 1.3 Appréciation des effets sur la production

| | Avant | Actuel. | Appréciation | |
|---|---|---|---|---|

| Critères (paramètres) | (Tradit. pur) | (Trad. Amél.) | Coeff. Pond. | Cote | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|
| Productivité numérique par poule / an | 7,3 | 10,3 | 3 | 1 | |
| Nbre d'œufs autoconsommés | 6,7 | 8 | 1 | 0,5 | |
| Nbre d'œufs vendus | 4,6 | 9 | 1 | 1 | Prix de vente : 50 FC / unité |
| Taux de poulets vendus | 50% | 56% | 1 | 0,3 | Prix de vente : ♂ 1.500 FC ; ♀: 1.000 FC |
| | | | 6 | 40% | |

### 1.4 Appréciation des effets sur les besoins fondamentaux des ménages (dim. humaine de la pauvreté)

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| **Sécurisation alimentaire (augmentation du disponible alimentaire)** | 0,9 | (+) augmentation de la consommation des œufs et des poulets<br>(+) Amélioration des possibilités d'achat de denrées grâce à la vente des poulets et des œufs<br>(-) Les productions dégagées par l'aviculture traditionnelle ne sont pas suffisante pour résoudre tous les problèmes |
| **Diversification du régime alimentaire** | 0,7 | (+) Augmentation de la consommation des œufs et , dans une moindre mesure, des poulets |
| **Accès aux soins médicaux** | 0,3 | (+) La vente accrue des produits avicole permet de couvrir certains frais médicaux |
| **Accès à la scolarisation** | 1 | (+) La vente des œufs permet l'achat du matériel scolaire et, parfois, de payer le minerval des écoles privées |
| **Bilan :** | **0,73** | |

### 1.5 Effets économiques femmes

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Habillement (capacités d'achat de vêtements) | 0,3 | (+) La vente des œufs et des poulets permet d'améliorer la capacité d'achat de vêtements pour les enfants et pour les éleveuses<br>La contribution de la diaspora à l'habillement des familles est importante + développement des friperies et des marchés ambulants |
| Capacités d'épargne | 0,4 | (+) La vente des produits avicoles permet des dépôts d'argent dans les banques pour les éleveuses encadrées depuis plus de 2 ans.<br>Une partie de l'argent envoyé par la diaspora est placé en épargne<br>Autres sources d'épargne : pêche, métayage… |
| Dons | | Les dons de poulets sont assez fréquentes à l'occasion …… |
| **Bilan :** | **0,35** | |

### 1.6 Effets économiques hommes

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Aspects financiers globaux | 0,3 | Faible incidence de l'activité avicole sur les finances du mari. Économies réalisées du fait de la contribution des revenus avicoles au paiement des fournitures scolaires, au paiement des médicaments et à l'alimentation du ménage |
| **Bilan :** | **0,3** | |

### 1.7 Effets socioculturels et renforcement des capacités (femmes : aspects "GENRE")

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Renforcement des compétences des éleveuses | 1,5 | (+) Formations des femmes en techniques d'élevage avicole (abri, alimentation, vaccination)<br>(+) Formations informelles au cours des tournées des AEV et cadres du projet<br>(+) Échanges d'expériences entre avicultrice. |
| Capacités à s'exprimer | 1,7 | (+) les femmes ont mieux appris à s'exprimer grâce aux réunions de formations, des contacts entre avicultrice |
| Charge de travail | -0,2 | (-) Léger surcroît de travail (aliments de complément, abreuvement, hygiène des abreuvoirs et du logement…) |
| **Bilan :** | **1,00** | |

# Bilan des enquêtes de terrain

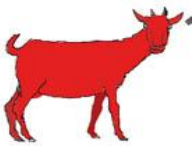

## A. Bénéficiaires Directs

### 2. Élevage caprin améliorée

#### 2.1 Amélioration des pratiques d'élevage

| Éléments | Appréciation | | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|
| | Coeff. pond. | Appr. Elev. | Appr. Cons. | |
| 1. Logement et conduite du troupeau | 2 | 1 | 1,1 | * Avant : attache au piquet jour et nuit (1 déplacement/ jour)<br>* Actuellement : Chèvrerie ; stabulation libre permanente (abri avec courette)<br>(+) Réduction des mortalités<br>(+) Croissance plus rapide des jeunes<br>(+) Le travail en groupement au niveau de la chèvrerie offre plusieurs avantages : contacts et échanges entre éleveurs ; possibilité de s'absenter plusieurs jours ; implication plus poussée des femmes dans le travail en élevage.<br>(- -) Travaux d'entretien des clôture (matériaux locaux) et des abris très contraignant<br>(-) Faible efficacité des clôtures en matériaux locaux : divagation et dégâts dans les parcelles des voisins (conflits)<br>(-) Difficulté de trouver du fourrage<br>(-) Bagarre entre animaux (faible sociabilité des animaux conduits autrefois au piquet) |
| 2. Alimentation | 3 | 0,8 | 0,6 | * Avant : attache au piquet ;<br>* Actuellement : affouragement 2x /jour<br>(+) Affouragement régulier et varié<br>(+) Distribution de pierres à lécher ou d'un mélange d'eau de mer + eau douce (1/20)<br>(+:-) Apport irrégulier de déchets de cuisine (épluchures de fruits) + fruit de l'arbre à pain + coco séché + tronc de bananier |
| 4. Abreuvement | 2 | 0,2 | 1 | * Avant : abreuvem. rare (uniquement en période sèche) ; actuellement : abreuv. permanant |
| 5. Prophylaxie / vaccination | 2 | 1,5 | 1,5 | 2 à 4 déparasitages internes par an (+ DE en fonction des besoins) |
| 6. Soins et traitements curatifs | 2 | 1,5 | 1,6 | * Avant : uniquement traitement traditionnel ou égorgement<br>(+) En cas de maladie, les éleveurs recourent au technicien<br>(+) Bonne qualité des soins, Mais…<br>(-) pénurie en médicaments |
| | 11 | 49% | 55% | |

#### 2.2 Appréciation des effets sur Les performances

| Critères (paramètres) | Avant | Actuel. | Appréciation | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Coeff. Pond. | Cote | |
| Taux de fécondité : IMB | 8 | 7 | 1 | 0,3 | L'augmentation du rythme de reproduction doit être soutenue par une meilleure alimentation (utilisation de concentrés) |
| Prolificité | 150% | 150% | 1 | 0 | |
| Robustesse et croissance des jeunes | | | 2 | 1,8 | Forte augmentation de la robustesse des nouveaux nés ; croissance doublée (24 Kg à 1 an au lieu de 12 à 14 kg précédemment) |
| Mortalité des jeunes | 50% | 40% | 3 | 0,3 | Faible diminution de la mortalité des jeunes ; les mortalités touchent principalement les chevreaux de moins d'un mois (manque de lait des mères ?) |
| Age d'exploitation (année) | 2 | 1 | 2 | 1,5 | Pour les F1 |
| | | | 9 | 43% | |

#### 2.3 Appréciation des effets sur la production

| Critères (paramètres) | Avant | Actuel. | Appréciation | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Coeff. Pond. | Cote | |
| Productiv. pondérale (kg/ ch / an) | 13,5 | 30 | 3 | 1,5 | Mortalité des jeunes encore trop élevée (agalaxie ; conditions de "couchage", mère parfois dégénérée) |
| Prix de vente des jeunes mâles | 27000 | 75000 | 3 | 2 | Pour les F1 |
| | | | 6 | 88% | |

#### 2.4 Appréciation des effets sur les besoins fondamentaux des ménages (dim. humaine de la pauvreté)

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| **Sécurisation alimentaire (augm. du disponible alimentaire)** | -0,1 | (-) Moindre disponibilité du mari pour la "cueillette" des aliments (fruits…), car il est pris par les travaux au niveau de la chèvrerie …Mais les femmes suppléent lors de leur trajet vers la chèvrerie |
| **Diversification du régime alimentaire** | 0,6 | (+) meilleur diversification des ingrédients grâce à la cueillette des fruits (banane…)réalisée par les femmes lors des trajets vers la chèvrerie. Avec l'avènement des chèvreries, les femmes sont plus impliquées dans les travaux de l'élevage caprin |
| **Accès aux soins médicaux** | -0,2 | Actuellement, les maris sont très occupés par les tâches d'élevage et ont délaissé un peu les activités de commerce. Comme l'élevage caprin (assez récent) ne rapporte pas encore beaucoup, il y a une diminution du revenu du ménage et donc moins d'argent pour payer les déplacements vers les centres de santé. |
| **Accès à la scolarisation** | -0,2 | Idem ; le manque à gagner de la famille ne permet pas de payer l'école privée (alors que le système scolaire |
| **Bilan :** | **0,03** | |

### 2.5 Effets économiques sur le ménage

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Amélioration du logement : | 0,1 | (+) faible participation du revenu actuellement tiré de l'élevage caprin à l'amélioration du logement |
| Achat d'intrants agricoles | 0,75 | (+) Vente de chèvres pour l'achat d'outillage agricole |
| Acquisition de biens de consommation | 1 | (+) Vente d'animaux<br>(0) Vente de planches ; autres revenus professionnels (y compris pension de retraite) |
| Capacités à épargner (en monétaire) | 0,25 | (+) Augmentation du cheptel personnel grâce à l'amélioration des techniques d'élevage apprises au cours des formations<br>(+/-) Faible impact du revenu tiré de l'élevage en groupement |
| Capacités à épargner (en cheptel) | 0,25 | (+) Augmentation du cheptel personnel grâce à l'amélioration des techniques d'élevage apprises au cours des formations<br>(+/-) Faible impact du revenu tiré de l'élevage en groupement<br>(0) Revenus d'autres activités (charpenterie, métayage…) |
| **Bilan :** | **0,47** | |

### 2.6 Effets socioculturels et renforcement des capacités

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| * Hommes : Compétences en élevage | 0,62 | (+) Formation des membres du groupement dans plusieurs domaines (techniques d'affouragement, parage des onglons, contention de l'animal, conduite de la reproduction…) |
| * Hommes : Capacités d'expression et de négociation | 1,37 | (+) Apprentissage de la "communication" grâce aux réunions au niveau du groupement<br>(+) Mise en place des conseils d'administration au niveau des groupements |
| * Hommes : Relations entre éleveurs | 2 | (+) Renforcement des contacts et de la solidarité entre les éleveurs d'un même groupement<br>(+) Contacts et échange d'idées entre groupements différents (visites inter chèvreries, voir inter-îles) |
| * Hommes : Relations avec les autorités locales | 0 | (-) Aucun soutien et faible intérêt des autorités locales<br>(-) Les seuls contacts sont dus aux initiative des responsables de la FPEM ou du Projet |
| **Bilan :** | **1,0** | |

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| * Femmes : Pénébilité du travail | -0,7 | (-) la charge de travail des femmes a augmenté en raison de la fréquence des absences du mari (travaux à la chèvrerie) et de leur implication moindre dans les tâches ménagères. MAIS…<br>(+) Les femmes sont très satisfaites que leur mari travaillent dans les chèvreries, car elles espèrent des retombées financières dès que les troupeaux seront en phase de production ("*c'est une question de patience"*)<br>*(+) L'intérêt des femmes pour l'élevage caprin est à souligner. D'une part, elle ne se plaignent pas du travail supplémentaire qu'elles réalisent dans les chèvreries et, d'autre part, elles réclament d'être incorporées aux* |
| Habillement (achat de vêtements) | 1 | (+/_) l'effet "mode" pousse les femmes à acheter des nouveaux vêtements (surtout pour les enfants)<br>(+) Accroissement du revenu tiré de l'élevage caprin "personnel" du ménage, car les maris s'occupent mieux de leur élevage personnel depuis leur adhésion au programme caprin (effets des formations) |
| Amélioration du logement | 0,75 | (+) Obligation "sociale" d'améliorer sa maison (mobilier…)<br>(+) Augmentation du revenu provenant de l'élevage personnel du ménage grâce à des meilleures pratiques (formation) |
| Capacité à épargner | 1 | (+) accroiss. du cheptel familial grâce aux soins vétérinaires et à l'amélioration de la conduite de l'élevage |
| **Bilan :** | **0,51** | |

# Bilan des enquêtes de terrain

## A. Bénéficiaires Directs

### 3. Élevage bovin amélioré

#### 3.1 Amélioration des pratiques d'élevage

| Éléments | Appréciation | | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|
| | Coeff. pond. | Appr. Elev. | Appr. Cons. | |
| 1. Logement et conduite de l'élevage | 3 | 1 | 1,3 | * AVANT : Attache au piquet (jours et nuit) sur le même emplacement (production de fumier) ; déplacement du piquet tous les 3 mois, une fois l'emplacement insalubre<br>* ACTUELLEMENT : (+) Ramassage régulier du fumier (15 jours) et mise en tas ou dispersion immédiate sur les pieds de bananiers ; ou déplacement régulier du piquet (15 jours) >>>meilleure hygiène<br>(+) pour certains éleveurs, construction d'un abri >>>> possibilité de créer de véritables étables fumière (fosses fumières couvertes) >>> accent sur l'intégration agriculture élevage |
| 3. Alimentation | 3 | 1,8 | 1,6 | * AVANT : distribution de fourrages naturels au sol ; pas de complémentation alimentaire ou minérale<br>* ACTUELLEMENT : (++) Affouragement plus variée comportant des fourrages naturels et cultivés (ceux-ci sont toutefois insuffisant en saison sèche : août et septembre)<br>(+) Constitution de réserve de foins (certains éleveurs et quantité encore modeste)<br>(++) Utilisation de mangeoires en matériaux locaux<br>(+) complémentation minérale (sel commercial, pierres à lécher, plus rarement eau de mer) : environ 70% |
| 4. Abreuvement | 3 | 1,5 | 1,8 | * AVANT : l'animal est amené au point d'eau tous les 3 jours + distribution de cossettes de tronc de bananier<br>* ACTUELLEMENT : (++) distribution quotidienne d'eau dans des abreuvoirs propres |
| 5. Prophylaxie / vaccination | 2 | 1,9 | 1,8 | * AVANT : Aucune prophylaxie<br>* ACTUELLEMENT : (++) Vaccination contre le charbon<br>(+) Déparasitage interne tous les 3 mois (NB : adapter la fréquence en fonction des saisons ?!) + Détiquage ("Pour-on" en fonction des besoins) |
| 6. Soins et traitements curatifs | 2 | 1,5 | 1,4 | * AVANT : traitement traditionnel (rare) et abattage<br>* ACTUELLEMENT : (+) Recours au technicien, plus rarement à l'AEV (dép. interne)…mais recours parfois tardif |
| 7. Amélioration génétique | 2 | 1,5 | 1,3 | * AVANT : détection des chaleurs et conduite de la vache au taureau chez un autre éleveur (saillie gratuite, mais dédommagement en nature : fourrage)<br>* ACTUELLEMENT : (+) Centre de monte avec taureau Sahiwal (appréciation assez mitigée), puis recours à l'IA (préféré par les éleveurs car les animaux européens présentent une "qualité supérieure"). MAIS ...Stratégie dans le future ??? |
| | 15 | 76% | 77% | |

#### 3.2 Appréciation des effets sur la production

| Critères (paramètres) | Avant | Actuel. | Appréciation | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Coeff. Pond. | Cote | |
| Fécondité (IMB) | 16 mois | 12 mois | 1 | 0,5 | |
| Age à la 1ère mise bas | 3 à 4 ans | 2 à 3 ans | 2 | 0,8 | |
| Croissance | Faible | élevée | 2 | 1,8 | Croissance pratiquement doublée chez les F1 |
| Mortalité des jeunes | 40 à 60% | 0 à 10% | 2 | 2 | Les causes de mortalité des veaux ont été fortement réduite (veaux chétif à la naissance, excès de traite, y compris du colostrum, maladies, exposition aux intempéries…) |
| Production de lait (métis) (moyenne sur la durée de lactation) | 5,2 l | 6,4 l | 2 | 1 | Augmentation de 23% |
| Durée de lactation | 6 mois | 7 mois | 1 | 0,5 | |
| Age d'exploitation des jeunes | 2 ans1/2 | 7 à 9 mois | 2 | 1,8 | Augmentation sensible du taux d'exploitation annuel |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Productivité pondérale / vache / an | 35 kg | 135 kg | 3 | 2 | |
| Prix de vente (taurillons) : | 120.000 | 250.000 | 2 | 2 | |
| | | | 17 | 76% | |

### 3.3 Appréciation des effets sur la production

| Critères (paramètres) | Avant | Actuel. | Appréciation | | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Coeff. Pond. | Cote | |
| Production annuelle moyenne/ vache | 714 l | 1366 l | 3 | 1,5 | La production annuelle moyenne de lait par vache est augmentée de plus de 90% |
| Productivité pondérale / vache / an | 35 kg | 135 kg | 3 | 2 | |
| Prix de vente (taurillons) : | 120.000 | 250.000 | 2 | 2 | |
| | | | 8 | 91% | |

### 3.4 Appréciation des effets sur les besoins fondamentaux des ménages (dim. humaine de la pauvreté)

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Fréquence des repas | 1,9 | (+) Le revenu de la vente du lait permet d'acheter des produits agricoles<br>(+) augmentation de la production de fumier, d'où un accroissement des productions agricoles et maraîchères |
| Diversification des aliments | 1,7 | (+) Vente de lait et des produits agricole (fumure) pour acheter ce que les femmes ne produisent pas<br>(+) Augmentation de l'autoconsommation en lait pour les enfants |
| Soins médicaux | 1 | (-) Augmentation du coûts des soins médicaux (hôpital et docteur)…MAIS<br>(+) la vente du lait permet de se soigner ; pour les cas graves, on vend un veau |
| Scolarité des enfants | -0,2 | (-) Augmentation des coûts de scolarisation au niveau des écoles publiques ; les écoles privées sont encore plus chères.<br>(+) Contribution significative de l'élevage pour éponger les coûts de la scolarité des enfants (vente d'un bœuf) Mais crainte de ne pouvoir continuer ainsi chaque année ; problème de la poursuite des études supérieures à l'étranger. |
| **Bilan :** | **1,10** | |

### 3.5 Effets économiques femmes

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Habillement (capacités d'achat de vêtements) | 1,5 | (+) Vente du lait et de produits vivriers (effet "fumure")<br>(+) Appui financier et en nature des familles à Mayotte |
| Amélioration du logement | 1,5 | (+) Construction de maison en matériaux durables (tôles) et agrandissement de la maison ; accès à l'électricité<br>(+) Aide de la famille à Mayotte |
| Capacités d'épargne | 0 | (+/-) La taille des parcelles ne permet pas d'augmenter le cheptel ; le surplus de production est vendu ou sert d'épargne à court terme |
| Voyages | 0,5 | (+) Le développement des activités d'élevage et de maraîchage et la vente des produits (lait) ont contribué à réduire fortement la nécessité à voyager sur Mayotte (voyage appréhender à cause des naufrages). |
| **Bilan :** | **0,88** | |

### 3.6 Effets économiques hommes

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Achat Intrants agricoles | 1,6 | (++) Accroissement sensible des revenus provenant de la vente du lait et des animaux<br>(+) Augmentation de la production de fumier, d'où diminution des besoins en engrais<br>(+) Revenus tirés de la vente des produits agricoles (bananes, manioc…) dont les productions sont accrues par le fumier |
| Achat de biens de consommation | 1,6 | (++) Accroissement sensible des revenus provenant de la vente du lait et des animaux<br>(+) Revenus tirés de la vente des produits maraîchers (investissements des recettes de l'élevage + production accrue de fumier) |

| | | |
|---|---|---|
| Capacités à épargner (monétaire) | 0,6 | (-) Augmentation des charges du ménage (produits alimentaires, scolarité, santé…)<br>(-) Diminution de la contribution de l'État au niveau de la santé et de l'éducation<br>(-) Famille trop nombreuse et besoin de construction ne permettent pas d'épargner beaucoup<br>(+) Revenus tirés de l'élevage permettent d'assurer l'accroissement des charges et, éventuellement, de réaliser des économies |
| Augmentation du cheptel | 1 | (+/-) Choix de profiter des revenus de l'élevage et de ne pas accroître le cheptel<br>(+) Les animaux produits par l'élevage sont confiés à des bergers (création d'emplois)<br>(+/-) Difficulté d'augmenter la taille du cheptel (taille réduite des parcelles, difficultés d'affouragement...) |
| Commerce | 1,4 | (+) Vente des produits du maraîchage par les femmes (production accrue grâce, entre autre, au fumier)<br>(+) Commercialisation de leur produits de l'élevage (lait, animaux) |
| Amélioration du logement | 1,4 | (++) Revenus tirés de l'élevage<br>(+) Revenus tirés de l'agriculture (investissement des revenus de l'élevage dans les cultures + disponibilité accrue de fumier) |
| Mariage | 1,9 | (+) Les bons éleveurs sont plus courtisés par les femmes<br>(+) L'amélioration du statut financier des éleveurs leur permet d'envisager plus sereinement le grand mariage |
| **Bilan :** | **1,36** | |

### 3.7 Effets socioculturels et renforcement des capacités (hommes)

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Compétences en élevage | 1,8 | (++) Nombreuses formation en techniques d'élevage (alimentation, soins aux veaux, abreuvement…)<br>(+) Prise de conscience des besoins des animaux (efficacité de la sensibilisation, y compris radiophonique)<br>(+) Réalisation d'équipements d'élevage (abris, mangeoires…) |
| Capacité de négociation | -1 | (+) Accroissement des possibilités de réunions et de discussions….MAIS<br>(--) incapacité à mettre en œuvre les décisions prises (notamment au niveau des prix de vente du lait) ; primauté des besoins individuels immédiats sur le collectif et le long terme |
| Relations entre les éleveurs | 1,9 | (+) Bonne relation entre éleveurs<br>(++) Appui mutuel (saillie pour les vaches des voisins ; transfert de connaissance entre les éleveurs pilotes et les autres)<br>(+) l'entraide se fait sans incidence financière (éventuellement contribution en fourrages lors de la saillie) |
| **Bilan :** | **0,9** | |

### 3.8 Effets socioculturels et renforcement des capacités (femmes)

| Critères | Appr. chang. | Commentaires |
|---|---|---|
| Compétences en élevage | 1,8 | (+) Renforcement de leurs compétences en élevage grâce aux transferts des connaissances acquises par les éleveurs encadrés (détection des chaleurs et amélioration de la fécondité, alimentation, abreuvement…) |
| Capacité à "s'exprimer" / relations sociales | 1,8 | (+) Les sensibilisation / animation du PADEC ont permis des échanges d'idées entre éleveurs<br>(+) Possibilité de discussion / échanges sur les lieux de vente du lait (auparavant on ne vendait pas le lait)<br>(+) Vie sociale plus riche grâce aux différentes possibilités de rencontre (réunions, point de vente...) |
| Pénibilité du travail | -0,5 | (-) Auparavant, c'était uniquement l'homme qui assurait les travaux agropastoraux et elles restaient à la maison<br>(+) Aujourd'hui, prise de conscience qu'elles peuvent également gagner de l'argent et améliorer leur quotidien et celui de leurs enfants en réalisant un élevage amélioré |
| Commerce | 1 | (+) Vente de produits de l'élevage et de l'agriculture pour satisfaire les besoins non couverts par le mari |
| | | |
| **Bilan :** | **1,03** | |

# Bilan des enquêtes de terrain

## B/ Bénéficiaires Indirects

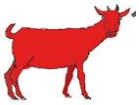

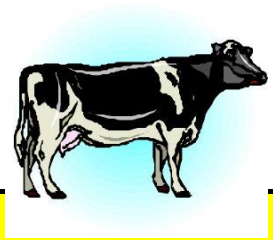

### 4.1 Amélioration des pratiques d'élevage

| Localisation (Îles) | Changements | Appréc. |
|---|---|---|
| **Grande Comore** | VOLAILLES : * Quelques effets d'imitation des réalisations des éleveurs encadrés (principalement au niveau du logement des volailles)<br>RUMINANTS : * Aucun changement au niveau de la conduite des élevages bovins et caprins<br>* Abandon (partiels) des traitements traditionnels ; recours aux techniciens de l'APSA en cas de problème | **0,2** |
| **Mohéli** | BOVINS : (0) Pas de changement au niveau de la conduite des bovins (attache au piquet jour et nuit ; pas de complément ; pas de sel ; abreuvement tous les 3 jours en S Pluies, tous les jours en s. sèche + distribution de cossettes de tronc de bananier)<br>(+) 10% des éleveurs ont plantés des cultures fourragères (effet d'imitation des actions du PADEC<br>OVINS :(+) Peu de changement au niveau de la conduite des ovins (attache au piquet + fourrage pendant la journée - parfois conduite sous gardiennage ; retour dans la cour de l'habitation pour la nuit) ; Quelques éleveurs ont construits une bergerie. | **0,3** |
| | SOINS VETERINAIRES : (+) Évolution du traitement traditionnel (eau de mer + citron) ou de l'abattage vers la médecine vétérinaire moderne (appel à l'AEV et éventuellement au technicien APSA<br>(+) Bonne disponibilité du technicien ; traitement efficace ; conseils en alimentation | **0,8** |
| **Anjouan** | CONDUITE DE L'ELEVAGE : (0) Peu de changement (attache au piquet jour et nuit sur un même emplacement pendant 6 à 12 mois >>>production de fumier) ; Abreuvement généralement limité au jours de forte chaleur + distribution de cossettes de tronc de bananier ; 1 éleveur assure un abreuvement quotidien de sa vache (métis)<br>(+) Amélioration de l'affouragement par l'introduction de cultures fourragères (Pennisetum, Guatemala..) >>>effets d'imitation des éleveurs du Niumakélé (effets induits du PADEC) + conseils du Technicien | **0,8** |
| | SOINS VETERINAIRES : (+) Évolution des rares traitements traditionnels (eau de mer) et de l'abattage vers la médecine vétérinaire moderne (appel à l'AEV et éventuellement au technicien APSA<br>(+) Bonne disponibilité du technicien ; traitement efficace ; quelques conseils en alimentation | **0,9** |
| | | **0,60** |

### 4.2 Appréciation des effets sur la production

| Paramètres | Localisation (Îles) | Changements | Appréc. |
|---|---|---|---|
| Taux de mortalité | Grande Comore | Réduction de la mortalité (surtout au niveau des jeunes), mais chiffrage très difficile car les propriétaires sont peu impliqués dans l'élevage | 0,8 |
| | Mohéli | Diminution importante des mortalités sur les ovins et surtout sur les bovins | 0,9 |
| | Anjouan | * Faible diminution de la mortalité, mais celle-ci aurait été assez élevée en l'absence du SVPP, du fait d'une incidence actuelle plus forte des maladies (introduction de nouvelles maladies) | 0,6 |
| **Bilan :** | | | **0,77** |
| Fécondité | Grande Comore | * Augmentation de la prolificité chez les chèvres (1,5 à 1,9 ???)<br>* Augmentation de la fécondité chez les vaches (diminution de l'IMB) ?? | 0,5 |
| | Mohéli | légère amélioration de la fécondité sur les ovins et les bovins | 0,3 |
| | Anjouan | Forte réduction de l'IMB (et donc augm. de la fécondité) suite à l'utilisation d'animaux de race métisse (IMB locale : 18 à 24 mois ; IMB métis : 12 mois)>>>Effets de diffusion du progrès génétique appuyé par le PADEC | 1 |
| **Bilan :** | | | **0,60** |
| Production laitière | Grande Comore | * Augmentation de la production laitière (de 1,5 L/j à 2,5 L/j) ?? | 1,2 |
| | Mohéli | Pas d'indication satisfaisante (augmentation de la prod. laitière) | |
| | Anjouan | * Augmentation de la production laitière surtout grâce à l'utilisation de vaches métissées (de 500l pour les locales à 1800 l pour les métisses) ;<br>La totalité du lait est vendu ; l'autoconsommation ne se pratique qu'en cas de mévente ; Prix : 400 FC /l (500 FC/l en Août -septembre) | 1,2 |
| **Bilan :** | | | **1,2** |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Production d'animaux | Grande Comore | * Augmentation de la production de chevreaux et accroissement de l'autoconsommation (baptêmes, mariage, fêtes…) | 0,5 |
| | Mohéli | Pas d'indication satisfaisante | |
| | Anjouan | * Amélioration du taux d'exploitation (croissance plus rapide des veaux métis et vente plus jeune -dès 6 mois)<br>* Augmentation de la production de fumier | 0,9 |
| **Bilan :** | | | **0,7** |
| **Bilan :** | | | **0,82** |

**4.3 Appréciation des effets sur les besoins fondamentaux des ménages (dim. humaine de la pauvreté)**

| Critères | Localisation (Îles) | Commentaires | Appr. chang. |
|---|---|---|---|
| **Fréquence des repas** | **Grande Comore :** | (-) Augmentation du prix des denrées alimentaires (inflation)<br>(-) Diminution du prix de vente de la vanille<br>(-) manque de semences (disparition des pépinières)<br>(+/-) Existence d'un service vétérinaire privé…mais coûts élevés | -0,3 |
| | **Mohéli :** | (-) Augmentation du coût des denrées alimentaires<br>(-) Réduction des parcelles et obligation d'élever les animaux à l'attache, d'où une diminution de la productivité<br>(+) Augmentation de la vente des produits de l'élevage (grâce aux soins) permet d'acheter des denrées alimentaires<br>(-) Parfois rupture de médicaments au niveau de l'AEV | -0,5 |
| | **Anjouan :** | (+) Augmentation de la production laitière (vente et autoconsommation accrue)<br>(+) Augmentation de la production de fumier et, donc, accroissement des production agricole | 1,6 |
| **Bilan :** | | | **0,27** |
| **Diversification des aliments** | **Grande Comore :** | (+) Offre plus diversifiée et plus importante sur les marchés<br>(-) réduction du pouvoir d'achat en raison de la chute du prix de la vanille<br>(+) Le recours aux soins vétérinaires permet une augmentation de l'autoconsommation (lait) | 0,33 |
| | **Mohéli :** | (+) Plus grande diversification des parcelles agricoles<br>(+) Augmentation des recettes de l'élevage qui permettent d'acheter d'autres aliments (poissons…)<br>(+) L'argent procurer par l'élevage permet une scolarisation des enfants qui apprennent les base d'une meilleure alimentation (diversification)<br>(+) Augmentation de l'autoconsommation de lait et, secondairement, d'oeufs | 0,25 |
| | **Anjouan :** | (+) Augmentation de la production de fumier et accroissement des production maraîchères permettant une plus grande diversification des aliments<br>(+) Taux d'exploitation plus important (préfère vendre des animaux pour assurer un meilleur entretien du noyau de base…d'où une disponibilité financière accrue pour acheter des aliments que la famille ne produit pas)<br>(+) Augmentation de l'autoconsommation de lait | 1,77 |
| **Bilan :** | | | **0,78** |
| **Accès aux soins médicaux** | **Grande Comore :** | (+) Meilleure sensibilisation sur la santé humaine<br>(+) Amélioration des soins prodigués à l'hôpital<br>(+) Accroissement des possibilités de vendre un animal pour payer les traitements grâce aux soins vétérinaires | 0,8 |
| | **Mohéli :** | (-) Augmentation du coût des soins de santé<br>(+) Meilleure sensibilisation à la santé humaine, notamment par la sensibilisation à soigner leurs animaux<br>(+) Possibilité accrue de vente d'une chèvre pour assurer le payement des soins de santé | 0,75 |
| | **Anjouan :** | (+) Possibilité de vendre une génisse en cas de problème grave de santé | 0,9 |
| **Bilan :** | | | **0,82** |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Scolarité des enfants** | **Grande Comore :** | (+) Plus grande sensibilisation à l'importance de l'école<br>(+) Appui de la diaspora<br>(+) Augmentation du cheptel permettant de payer la scolarité au niveau des écoles privées | 0,6 |
| | **Mohéli :** | (+) Augmentation des revenus de l'élevage (accroissement du cheptel suite aux soins, prix de vente plus élevé)…MAIS<br>(+/-) la vente à prix intéressant se fait durant la période de vacances, d'où une difficulté à conserver l'argent jusqu'à la rentrée scolaire<br>(+) Augmentation du revenu du lait qui permet de payer la scolarité | 0,17 |
| | **Anjouan :** | (-) Actuellement, ce sont les parents qui doivent pourvoir aux carences du service publique (construction de salle de classe, achat des fournitures pour l'école…)<br>(+) L'élevage permet d'atténuer la ponction sur leurs économies | 0,5 |
| **Bilan :** | | | **0,42** |
| **Bilan :** | | | **0,57** |

### 4.4 Effets socio-économiques

| Critères | Localisation (Îles) | Commentaires | Appr. chang. |
|---|---|---|---|
| Amélioration du logement | **Grande Comore :** | (+) Augmentation du cheptel et des possibilités de vendre un animal<br>(+) Vente de terrain<br>(+) appui financier de la diaspora | 0,4 |
| | **Mohéli :** | (+) La vente d'animaux (chèvres ou bovins embouchés) permet d'acheter des matériaux de construction | 0,33 |
| | **Anjouan :** | (+) L'augmentation de la productivité numérique (croissance plus rapide des veaux, mortalité moindre et fécondité accrue) permet de vendre régulièrement des animaux et d'acheter des matériaux de construction<br>(+) Accroissement de la vente des produits agricoles (investissements des recettes de l'élevage et fumure) | 1,5 |
| **Bilan :** | | | **0,74** |
| Intrants agricoles | | | |
| | | | |
| | **Anjouan :** | (+) Sensibilisation des techniciens agricoles sur l'importance des intrants agricoles<br>(+) Accroissement des capacités à acheter les intrants agricole grâce au revenu du lait | 0,5 |
| **Bilan :** | | | **0,5** |
| Biens de consommation | | | |
| | **Mohéli :** | (+) Accroissement du revenu de l'élevage (diminution des mortalités et croissance meilleure suite aux soins) | 0,4 |
| | | | |
| **Bilan :** | | | **0,4** |
| **Bilan :** | | | **0,55** |

Annexe 5 : Bilan global de la prestation

*Evaluation Finale de la prestation sur base des critères liés à la GCP*

| Eléments d'appréciation de la prestation | | Cotation % |
|---|---|---|
| **I. ANALYSE DE LA CONCEPTION DU PROJET** | | |
| 1.1 Identification du projet | | 78% |
| 1.2 Formulation | | 60% |
| **Sous-Total Conception :** | | **69%** |
| **II. PERTINENCE** | | |
| 2.1 Pertinence au niveau des bénéficiaires | *(i) Bénéficiaires directs Principaux* | 78% |
| | *(ii) Bénéficiaires directs secondaires* | 80% |
| | *(iii) Bén. intermédiaires (Techn. APSA)* | 88% |
| 2.2 Pert. au niveau du Minist. chargé de l'élevage | *(stratégies / politique sectorielle)* | 91% |
| 2.3 Pert. au niveau des Autor. locales | *Renforc. socioéconom. des entités locales* | 81% |
| 2.5 Pertinence vis-à-vis des objectifs du Millénaire | | 75% |
| 2.6 Pertinence vis-à-vis de la mission de VSF-B | *Prise en compte de la mission (nbre)* | 63% |
| **Sous total Pertinence :** | | **78%** |
| **III. EFFICACITE** | | |
| Efficacité Equipe Projet | | 75% |
| Efficacité des Activités | | 84% |
| Efficacité des SVPP | | 87% |
| Sous total Efficacité : | | **83%** |
| **IV. EFFICIENCE** | | |
| 4.1 Adéquation des ressources : | | 79% |
| 4.2 Efficience des ressources : | | 88% |
| 4.3 Bilan des réalisations des IOV : | | 71% |
| 4.4 Efficience de la gestion des moyens par les services vétér. de proximité : | | 72% |
| Sous total Efficience : | | **77%** |
| **V. DURABILITE** | | |
| 5.1 Durabilité des Services Vét. Privés de Proximité | | 73% |
| 5.2 Durabilité des actions de production (appréc. par les bénéficiaires directs) | | 72% |
| 5.4 Durabilité de l'axe central du projet (OS) | | 67% |
| Sous total Durabilité : | | **71%** |
| **VI. EFFETS** | | % de changement de la situation |
| 6.1 Effets liés aux seuls soins vétérinaires (Bénéf. indirects) | | 34% |
| 6.2 Effets liés aux progr. de dév. intégré de l'aviculture traditionnelle | | 30% |
| 6.3 Effets liés au progr. de développ. intégré de l'élevage caprin | | 44% |
| 6.4 Effets liés au progr. de développ. intégré de l'élevage bovin laitier | | 67% |
| 6.5 Impact sur l'environnement | | 20% |
| 6.6 Effets induits | | 31% |
| Sous total Effets : | | **47%** |
| **TOTAL appréciation de la prestation (en %)** | | **71%** |

*Appréciation :* *Entre 0 et 19 % : très médiocre ; entre 20 et 39% : faible ; entre 40 et 59% : moyen ; entre 60 et 75% : bon ; au dessus de 75% : excellent*

## Annexe 6 : Proposition de transfert des équipements

| Catégories des équipements + Libellé | Quant. | Date acquis. (mois / année) | Affectation / Localisation | Etat actuel | Observations | Propositions de transfert |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **I. Equipement roulant** | | | | | | |
| **Moto Yamaha 125** | 1 | Nov./ 2003 | APSA / Mrémani | Bon | | Transfert aux responsables des cliniques concernées (utilsateurs actuels, pour autant qu'ils poursuivrent leurs occupations professionnelles) |
| **Moto Yamaha 125** | 1 | Nov./ 2003 | APSA / Mutsamudu | Bon | | |
| **Moto Yamaha 125** | 1 | Nov./ 2003 | APSA / Mohéli | Bon | | |
| **Toyota Hi Lux double cabine 4x2** | 1 | Nov./ 2003 | Coopérant / Anjouan | Très bon | | Transfert à l'APSA d'Anjouan, avec une attribution temporaire éventuelle au coopérant chagé d'une action"pont" pour poursuivre certaines actions (voir recommandations) |
| **Mobylette Peugeot 103** | 1 | Juil./ 2004 | FPEM / Mohéli | Moyen | Légèrement accidentée en sept./2006 | APSA / clinique de Foboni (adjoint chargé de la pharmacie et du suivi du programme de sélection) |
| **Moto Yamaha 175** | 1 | Nov./ 2005 | APSA / Moroni | Bon | | APSA / Clinique de Moroni |
| | | | | | | |
| **II. Equipement bureautique** | | | | | | |
| **Ordinateur fixe Dell + enceintes** | 1 | | Bureau coopérant Niumakélé (Anjouan) | Bon | Déménagée chez coopérant suite à déménagement bureau | Transfert à APSA / Mohéli |
| **Ordinateur fixe Dell + enceintes** | 1 | Nov. 2003 | Anjouan (Mutsamudu) | Bon | Enceintes volées (éfraction) | Transfert à APSA / Mutsamudu |
| **Ordinateur fixe Dell + enceintes** | 1 | Nov. 2003 | APSA/Moroni | En panne | irréparable | Réformer |
| **Photocopieur** | 1 | Nov. 2003 | APSA-ACTIV/Moroni | En panne | irréparable | Réformer |
| **Imprimante** | 1 | Nov. 2003 | APSA-ACTIV/Moroni | En panne | Matériel d'occasion ; réparation possible | Transfert à APSA / Moroni |
| **Imprimante** | 1 | Nov. 2003 | Bureau coopérant/Mrémani | En panne | Matériel d'occasion ; irréparable | Réformer |
| **Imprimante** | 1 | mars-07 | APSA/pharmacie centrale | Bon | | Transfert à la Pharmacie Centrale |
| **Scanner** | 1 | Nov. 2003 | Bureau coopérant/Mrémani | Très bon | Déménagée chez coopérant suite à déménagement bureau | Transfert à l'ACDE |
| **Ordinateur Desktop 2.8 GHZ** | 1 | Nov. 2005 | APSA-ACTIV/Moroni | Mauvais | En panne suite à foudre ; réparable | Transférer à APSA / Moroni |
| **Graveur CD** | 1 | Déc. 2005 | Clinique de Mohéli | Très bon | | Transférer à APSA / Mohéli |
| **Graveur CD** | 1 | Déc. 2005 | Pharmacie centrale | Très bon | | Transférer à la Pharmacie Centrale |
| **Ordinateur portable** | 1 | Sept. 2003 | Coopérant VSF-B | Moyen | Boîtier cassé ; matériel usagé et obsolète | Réformer |
| **III. Mobilier** | | | | | | |
| **Mobilier (tables, chaises, étagères)** | 1 | Nov. 2004 | APSA /Niumakélé | Très bon | | Transférer à APSA / Niumakélé |
| **Mobilier (tables, chaises, étagères, mini frigo)** | 1 | Juil. 2005 | APSA /Mitsamiouli | Bon | | Transférer à APSA / Mitsamiouli |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Mobilier (tables, chaises, étagères, mini frigo)** | 1 | Janv. 2006 | APSA /Domoni | Bon | Entreposé à la clinique du Niumakélé APSA Domoni, mini frigo accapéré par technicien sortant | Transférer à APSA / Anjouan (pour une affectation ultérieure) |
| **IV. Equipement zootechnique et vétérinaire** | | | | | | |
| **Petit matériel trousse vétérinaire (+ matériel animaux de compagnie)** | 1 | Déc. 2005 | APSA /Moroni | Bon | La pince à tatouer est accaparée par technicien déchu de l'APSA | Transfert à APSA / Moroni |
| **Petit matériel trousse vétérinaire** | 1 | Déc. 2005 | APSA /Niumakélé | Bon | | Transfert à APSA / Niumakélé |
| **Petit matériel trousse vétérinaire** | 1 | Déc. 2005 | APSA /Mitsamiouli | Bon | | Transfert à APSA / Mittsamiouli |
| **Tabliers et blouses de velage** | 4 | Déc. 2005 | APSA /Niumakélé, Moroni, Mitsamiouli et Mohéli | Bon | | Transfert à APSA aux utilisateurs actuels |
| **V. Equipement pédagogique*[2]** | | | | | | |
| **Enregistreurs** | 2 | oct. 2005 | PADEC / Mohéli, Niumakélé | Bon | | Transfert à APSA / Mohéli, Niumakélé |
| **Appareils photos** | 5 | nov. 03/déc.05/sept.0 | PADEC / Mohéli, Niumakélé, Moroni | Mauvais à Très bon | celui de Moroni est réquisitionné par Saido, celui du Niumakélé est cassé | Transfert à APSA / Mohéli, Niumakélé, Moroni |
| **Projecteur numérique** | 1 | mars-07 | PADEC / Numakélé | Très bon | | Transfert à APSA / Niumakélé |
| **VI. Equipement d'installation du coopérant** | | | | | | |
| **Buffet cuisine, table, chaises (6)** | 1 | Nov. 2003 | Domoni (Anjouan) | Très bon | | Vente |
| **Buffet salon** | 1 | oct.-03 | Domoni (Anjouan) | Très bon | | Vente |
| **Groupe électrogène 1 Kva (200 €)** | 1 | Nov. 2003 | Domoni (Anjouan) | Bon | Confié à APSA Mohéli en février | Transfert à l'APSA / Mohéli |
| **Groupe électrogène 7 Kva** | 1 | | Domoni (Anjouan) | Bon | | Transfert à l'APSA / Niumakélé |
| **VII. Divers** | | | | | | |
| **Sacs pour produits vétérinaires** | 75 | Fév. 2004 | AEV des 3 îles | Moyen | Ceux destinés aux AEV de Grande Comore ne sont pas encore | Transfert aux utilisateurs |
| **Boite à médicaments ("type tuperwear")** | 150 | Fév. 2004 | AEV des 3 îles | Moyen | Celles destinés aux AEV de Grande Comore ne sont pas encore distribuées | |
| **Imperméables** | 6 | mars-07 | Techniciens des 3 îles | Bon | | |
| **DMV et CD Rom** | 1 | mars-07 | APSA/Pharmacie centrale | Très bon | | Transfert à l'APSA / Pharmacie centrale |

Annexe 7 : Liste des personnes rencontrées

| | Structure | Nom et prénom | Fonction |
|---|---|---|---|
| **Grande Comore** | Ministère Production de l'Union | Mariame Anthoy | Directrice des services Production |
| | | Faharoudine Abdourahim | Directeur de l'Elevage |
| | | Miradge Soule | Directeur adjoint à l'Elevage |
| | | Idarousse Ahmadi | Ancien SG à la Production |
| | | Mohamed Ali | Responsable ONACSA[1] |
| | | Ali Abdou Ali | Départ. Contrôles Sanitaires |
| | | Salim Mohamed Salim | Resp. Serv. Santé / Prod.Animale (INRAPE) |
| | | Mohamed Najib | RNSE / PNHD chef du SPE/ MAPE |
| | Ministère Prod. de l'île autonome de Grande Comore | Mohamed Taki Mboreha | Ministre |
| | | Mr Kassim | Technicien du Ministère |
| | ACTIV<br>APSA | Dr Saido | SG ACTIV<br>Président APSA |
| Grande Comore et Anjouan | ACTIV<br>APSA | Mohamed Nassur | Membre ACTIV<br>Technicien Moroni et trésorier APSA |
| Grande Comore et Anjouan | ACTIV<br>APSA | Abdou Mohamed Kelly | Membre ACTIV<br>Technicien APSA Moroni |
| Grande Comore et Anjouan | ACTIV<br>APSA | Azida Abou | Trésorier ACTIV<br>SG et pharmacien APSA<br>Responsable volet avicole PADEC |
| Grande Comore et Anjouan | ACTIV<br>APSA | Ahmada Msaidié | Membre, président commission provisoire ACTIV<br>Techn. APSA Mitsamiouli (Gr. C.) |
| Grande Comore | ACTIV | Salim Mohamed | Membre, SG commission provisoire |
| Grande Comore, Mohéli et Anjouan | ACTIV<br>APSA | Combo Abdallah | Membre ACTIV<br>Technicien APSA Mohéli<br>Resp. volet caprin Mohéli PADEC |
| Grande Comore et Anjouan | ACDE<br>APSA | Ahmed Saïd dit Anrifane | ACDE, resp. communication<br>Techn. APSA Mrémani (Anjouan)<br>Responsable volet laitier PADEC |
| Grande Comore et Anjouan | ACDE<br>APSA | Mohamed Houmadi | Membre ACDE<br>Techn. APSA Mutsamudu (Anjouan)<br>Resp. volet caprin Anjouan PADEC |
| **Grande Comore** | AEV de Grande Comore | Madi Mnemou | AEV |
| | | Soule Mrouvili | AEV |
| | | Faoussa Moumine | AEV |
| | | Mariama Soilihi | AEV |
| | | Ahmed Mansoua | AEV |
| | | Aboulkarim Bacar Soilihi | AEV |
| | Notables de Grande Comore | Saïd Mzé Bacar | Maire de Mdé |
| | | Bacar Mdahomaly | Adjoint au Maire de Mdé |
| | | Mohamed Aboud | Adjoint au Maire de Mdé |
| | | + 3 Hommes | 1 chef de village et 2 notables |
| | Consultant FIDA | Mr Boulares | Formulateur technique du projet |
| | | Damien Ngendahayo | Formulateur financier du projet |
| | AFD | Adrien Brandon | Volontaire chargé de l'identification de projets |
| | FPEM<br>AFD | Madi Abasse | Président FPEM<br>Chargé de la mise en place d'un cadre de concertation par AFD |

[1] *ONACSA : Office National Contrôle Sanitaire*

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Mohéli** | Ministère de la Production de l'île autonome de Mohéli | Bacar Bounou | Ministre |
| | | Aboul Kassim | SG |
| | | Lahilina Daniel | Directeur de la Production |
| | Ministère Production de l'île de Mohéli ACTIV | Asnaoui Mohadji | Coordinateur régional ACTIV Mohéli<br>Directeur de l'Elevage |
| | | Ahmed Madi Kassim dit David | Membre ACTIV<br>Adjoint Directeur de l'Elevage |
| | ACTIV<br>FADESIM | Attoumani Kassimou dit Mendo | Membre ACTIV<br>technicien FADESIM<br>Ancien Directeur de la Production |
| | FADESIM | Toihir Mohamed Manssour | Responsable |
| | | Bihair Youssouf | Adjoint |
| | FPEM | Loutfi Madi | SG |
| | Notables | Aboulhad Mohamed | Maire de Fomboni |
| | | Soilih Mohamed | Ancien DG de l'Electricité Des Comores (EDC) |
| | | Fouhad Mouhadji | Ancien candidat aux Présidentielles de l'Ile de Mohéli |
| | | Djabir Salim | Ancien Président de l'Assemblée |
| | | Mohamed Chami | Patron de navire |
| | AEV de Mohéli | Abdou Ibrahim Soma | AEV |
| | | Saindou Houmadi | AEV |
| | | Dailou Maanrifa | AEV |
| | | Ahmada Chipenda | AEV |
| **Anjouan** | Ministère de la Production de l'île autonome d'Anjouan | Ibrahim Halidi | Ministre |
| | | Mr Moustoifa | Directeur de Cabinet |
| | | Issamidine Sarcache | Directeur de la Production |
| | | Amri Salim | Technicien |
| | ACDE<br>Min. Product. Anjouan | Cassimo | Président ACDE<br>Technicien de la Production |
| | ACDE | Abouroihamane Soulaimane | SG |
| | | Le Grand | |
| | | Soulaimana Baco dit Le Grand | Membre ACDE<br>Vulgarisateur volet laitier PADEC |
| | ACDE<br>APSA | Bacar Ahmed | Membre ACDE<br>Techn. second APSA Mutsamudu |
| | Sanduk (banque) | Ali Ahmadi | DG |
| | NEMA (association des éleveurs laitiers) | Mohamed Saïd dit BH | Président |
| | | Ahmed Hamza | Secrétaire |
| | | Moussa Enzdine | Contrôleur |
| | | Moussa Daoud | Membre du CA |
| | | Daoud Ibrahim | Membre du Ca |
| | Notables | Mohamed Rassoul | Maire de Mrémani |
| | Notables | Kassim Aboubacar | SG de la Mairie de Mrémani |
| | Notables | Assane Ben Ali | Adjoint au Maire de Mrémani |
| | Notables | Avira Combo | Notable |
| | Notables | Elhad Daoud | Notable |
| | AEV d'Anjouan | Saandi dit Niélé | AEV + Membre ACDE |
| | | Adouane | AEV |
| | | Adroimi Abali | AEV |
| | | Fatima Daoud | AEV |
| | | Charcane | AEV |
| | | Abasse | AEV |
| | | Le Grand de Bazimini | AEV |

Annexe 8 : Calendrier de la mission d'évaluation du PADEC

| Lieux | Dates | AM/ PM | Activités |
|---|---|---|---|
| | **Mercredi 17 octobre 2007** | PM | Voyage A/S Bruxelles/ Moroni |
| **Grande Comore** | Jeudi 18 octobre **Grande Comore** | PM | Arrivée Moroni.<br>Réunion préparatoire (organisation de la mission) |
| | Vendredi 19 octobre | AM / PM | Dépôt passeport pour visa,<br>rencontre avec les resp. ACTIV / APSA (bureaux de Mdé)<br>Briefing sur la mission (objectifs, méthodologie, fiches, tableaux…)<br>Séance de travail avec les notables |
| | Samedi 20 octobre | AM | Séance de travail avec le Ministère Union<br>Séance de travail avec le Min. Production de Gr. Comore |
| | | PM | Séance de travail avec PLP Grande Comore<br>Formation des animateurs à l'utilisation des outils MARP (enquêtes de terrain) |
| | Dimanche 21 octobre | AM/PM | Visites des réalisations de terrain (Aviculture + travail des techniciens APSA |
| | Lundi 22 octobre | AM/PM | Enquêtes de terrain « bénéficiaires directs » : avicultrices (2 villages) |
| | Mardi 23 octobre | AM | Enquêtes de terrains « bénéficiaires indirects » |
| | | PM | Séance de travail avec les techniciens APSA |
| | Mercredi 24 octobre | AM | Séance travail avec AEV de Grande Comore |
| | | PM | Séance travail avec PLP ACTIV |
| | Jeudi 25 octobre | AM/PM | Séance de travail avec PLP ACTIV (suite)<br>Atelier évaluation participative (avicultrices)<br>Séance de travail avec les consultants du FIDA |
| **Mohéli** | Vendredi 26 octobre | AM | Voyage A/S Moroni/Mohéli<br>Explication de la mission |
| | | PM | Visite des réalisations de terrain (chèvrerie) |
| | Samedi 27 octobre | AM | Visites protocolaires Ministre de la Prod.(Mohéli)<br>Séance de travail avec les notables<br>Séance de travail avec les cadres « Elevage » du Min. Production<br>Séance de travail avec la FADESIM |
| | | PM | Visite des réalisations de terrain (2 chèvreries) |
| | Dimanche 28 octobre | AM<br>PM | Enquêtes de terrain (bénéficiaires indirects)<br>Séance travail avec les AEV de Mohéli |
| | Lundi 29 octobre | AM | Enquêtes de terrain bénéficiaires directs (éleveurs caprins) |
| | | PM | Séance de travail technique (PADEC sur programme Amélioration Génétique) |
| | Mardi 30 octobre | AM/ PM | Atelier évaluation participative<br>Séance de travail technique avec différents acteurs filière caprine (propositions d'amélioration) |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Anjouan** | Mercredi 31 octobre | | Visite de la clinique vétérinaire de Fomboni<br>Voyage A/S Mohéli/Anjouan<br>Visite protocolaire : Ministère Production, Directeur de la Production<br>Séance de travail avec les cadres « Elevage » du Ministère<br>Séance de travail avec le responsable de la Sanduk<br>Visite de la clinique vété. de Mutsamudu<br>Route Mutsamudu/Domoni |
| | Jeudi 1er novembre | AM/ PM | Visite des réalisations de terrain : Niumakélé (bovin laitier) + Pomoni (chèvrerie) |
| | Vendredi 2 novembre | AM | Séance de travail avec l'association NEMA<br>Séance de travail avec les notables |
| | | PM | Enquêtes de terrain bénéficiaires indirects : tout éleveur |
| | Samedi 3 novembre | AM | Enquête bénéficiaires directs: éleveurs bovins |
| | | PM | Enquêtes bénéficiaires intermédiaires : AEV d'Anjouan |
| | Dimanche 4 novembre | AM/ PM | Séance de travail avec PLP Anjouan |
| | Lundi 5 novembre | AM/PM | Atelier évaluation participative (éleveurs bovins et épouses) |
| | Mardi 6 novembre | AM/ PM | Séance travail avec équipe projet |
| | Mercredi 7 novembre | AM/ PM | Séance travail avec équipe projet |
| | Jeudi 8 novembre | AM /PM | Bilan données de terrain |
| | Vendredi 9 novembre | | Séance de travail avec l'équipe APSA (3 îles)<br>Préparation restitution |
| | Samedi 10 novembre | | Préparation restitution |
| | Dimanche 11 novembre | | Restitution et discussions finales |
| **Grande Comore** | Lundi 12 novembre | AM | Voyage A/S Anjouan/ Moroni |
| | | PM | Préparation de l'atelier de restitution |
| | Mardi 13 novembre | AM / PM | 2ième Restitution (cadres et partenaire de Moroni)<br>Préparation d'un aide mémoire (note de synthèse) |
| | Mercredi 14 novembre | AM / PM | Rencontre avec PTF<br>Note de synthèse |
| | Jeudi 15 novembre | AM | Restitution aux cadres du Ministère de l'Union |
| | | PM | Voyage A/S Moroni/Bruxelles |
| | Vendredi 16 nov. | AM | Arrivée Bruxelles |

AEV : agent d'élevage villageois

**Volet « Services Vétérinaires de Proximité »**

Clinique vétérinaire de Mutsamudu aménagée dans un conteneur

Produits vétérinaires de la clinique de Mutsamudu (Anjouan)

Préparation à des soins vétérinaires chez un éleveur de Grande Comore

**Volet « Aviculture traditionnelle améliorée »**

Poulailler « moderne » (à l'avant plan le poulailler ancien modèle : bidon)

Autre modèles de poulaillers améliorés installés par les avicultrices encadrées par le PADEC

**Volet « Elevage Caprin »**

Bergerie en matériaux locaux

Bouc de race Boer

Chevrettes métissées (F1 chèvre locale x bouc Boer)

**Volet « Filière lait »**

Vache métissée avec mangeoire en matériaux locaux et abreuvoir de récupération

Etable avec dispositif d'abreuvement et d'alimentation (râtelier et mangeoires)

Veau F1 issu de l'insémination avec de la semence « Brune des Alpes »

Centre de monte avec taureau Sahiwal